

can-am®



2019

**Guide du
conducteur**

Comprend
**Informations de sécurité,
sur le véhicule et sur l'entretien**



Série RENEGADE®

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez attentivement le présent Guide. Il contient d'importants renseignements sur la sécurité.
Âge minimum recommandé : Conducteur : 16 ans. Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule.

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. En cas de conduite imprudente, une collision ou un capotage peut survenir, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles. Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du présent guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES!** Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps.


AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la **VIDÉO DE SÉCURITÉ** et des étiquettes de sécurité apposées sur le produit peut mener à des blessures, voire même la mort!

AVERTISSEMENT

Les performances de ce véhicule peuvent dépasser celles des autres véhicules que vous avez déjà conduits. Prenez le temps de vous familiariser avec le nouveau véhicule.

AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

 **AVERTISSEMENT :** L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule tout-terrain peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule. Pour en savoir davantage, visitez le www.p65warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc.

Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc.(BRP). Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Can-Am® D.E.S.S.^{MC} DPS^{MC} Renegade^{MC} Rotax® TTJ^{MC} X^{MC} XPS^{MC}

† Visco-Lok est une marque de commerce de GKN Viscodrive GmbH.

AVANT-PROPOS

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com
Italiano	Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: www.operatorsguide.brp.com
中文	本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问，或者登录 www.operatorsguides.brp.com 查询。
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： www.operatorsguides.brp.com
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com
Русский	Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу www.operatorsguide.brp.com
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com

Félicitations! Vous êtes maintenant propriétaire d'un tout nouveau VTT Can-Am®. Vous profiterez de la garantie BRP et de tout un réseau de concessionnaires Can-Am autorisés disposés à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et il a fait les derniers réglages avant la livraison. Si

vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre véhicule vous satisfaisait pleinement.

Avant de partir

Pour savoir comment réduire les risques de blessures ou de mort

pour vous ou les passants, lisez le Guide du conducteur avant de conduire le véhicule.

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre ATV et visionnez attentivement la **VIDÉO DE SÉCURITÉ** à <https://can-am.brp.com/off-road/safety>.



Ce véhicule est prévu pour un usage hors route uniquement. On l'utilise principalement à des fins récréatives, mais on peut également l'utiliser à des fins utilitaires.

Ne pas suivre les avertissements contenus dans ce guide peut mener à des BLESSURES GRAVES et même au DÉCÈS.

Âge minimal recommandé

Ce véhicule est de catégorie S; il est donc important de suivre cette recommandation au sujet de l'âge :

- Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- Ce véhicule est conçu pour un usage récréatif par des conducteurs d'expérience seulement.

AVERTISSEMENT

Il s'agit d'un VTT offrant un niveau de performance élevé. Les conducteurs inexpérimentés peuvent méconnaître les risques et être surpris par le comportement spécifique de ce VTT dans certaines conditions de conduite.

Formation

N'utilisez jamais ce véhicule sans avoir reçu la formation adéquate.

Suivez une formation. Tous les utilisateurs devraient s'inscrire à un cours donné par un moniteur accrédité.

Pour de plus amples renseignements sur la sécurité en VTT, communiquez avec votre concessionnaire Can-Am autorisé, notamment concernant les formations offertes près de chez vous.

Aux États-Unis, communiquez avec le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535.


Messages sur la sécurité

Les types de messages de sécurité, leur apparence et la façon dont ils sont utilisés dans ce guide sont expliqués de la façon suivante :

Ce symbole d'avertissement de sécurité avertit d'un risque de blessure.

AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures sérieuses ou la mort.

 **ATTENTION** Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures mineures ou graves.

AVIS Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement les composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce Guide a été rédigé pour que le propriétaire, ou le conducteur, d'un

véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sûres. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Noter également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule afin de pouvoir s'y référer pour l'entretien, le diagnostic ou la formation d'autres personnes.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide, il suffit d'aller sur le site **www.operatorsguides.brp.com**.

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur doit se trouver dans le véhicule au moment de sa vente.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
AVANT DE PARTIR.....	1
ÂGE MINIMAL RECOMMANDÉ.....	2
FORMATION.....	2
MESSAGES SUR LA SÉCURITÉ.....	2
À PROPOS DE CE GUIDE DU CONDUCTEUR.....	2

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES	10
ÉVITER TOUTE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE.....	10
ÉVITER LES FEUX D'ESSENCE ET LES AUTRES DANGERS.....	10
ÉVITER DE SE BRÛLER AVEC DES PIÈCES CHAUDES.....	10
ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS.....	11

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	12
--	-----------

AVERTISSEMENTS RELATIFS À L'UTILISATION	15
--	-----------

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)	41
ÉTIQUETTE MOBILE.....	41
ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LE VÉHICULE.....	43
ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ.....	45
ÉTIQUETTES DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES.....	46

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE (TOUS LES PAYS SAUF CANADA ET ÉTATS-UNIS)	47
ÉTIQUETTE MOBILE.....	47
ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LE VÉHICULE.....	48
ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ.....	52
ÉTIQUETTES DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES.....	53

INSPECTION AVANT RANDONNÉE	54
LISTE D'INSPECTION AVANT RANDONNÉE.....	54

CONDUITE DU VÉHICULE	57
VÊTEMENTS DE CONDUITE.....	58
CONDUITE RÉCRÉATIVE.....	59
ENVIRONNEMENT.....	60
LIMITES DE CONCEPTION.....	61
UTILISATION HORS ROUTE.....	61
TECHNIQUES DE CONDUITE.....	61

TRANSPORT DE CHARGES ET TRAVAIL	71
TRAVAILLER AVEC CE VÉHICULE.....	71
TRANSPORT DE CHARGES.....	71

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES	76
1) MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR.....	76
2) MANETTE DE FREIN GAUCHE.....	76
3) MANETTE DE FREIN DROITE.....	77
4) LEVIER DE FREIN DE STATIONNEMENT.....	77
5) PÉDALE DE FREIN.....	78

6) LEVIER SÉLECTEUR.....	78
7) CLÉ D.E.S.S. RF.....	79
8) INTERRUPTEUR MULTIFONCTION.....	81
9) SÉLECTEUR 2/4 ROUES MOTRICES ET MODES DE CONDUITE (SI ÉQUIPÉ).....	83
INDICATEUR MULTIFONCTION (ACL).....	85
DESCRIPTION DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION.....	85
MODES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION.....	86
NAVIGATION DANS L'INDICATEUR ACL.....	88
RÉGLAGE DE L'INDICATEUR.....	89
ÉQUIPEMENT.....	90
1) SIÈGE.....	91
2) SUPPORT DES REPOSE-PIEDS.....	91
3) PRISE 12 VOLTS.....	92
4) ESPACE DE CHARGEMENT ARRIÈRE.....	92
5) TROUSSE D'OUTILS.....	92
6) CROCHET DE RÉCUPÉRATION.....	93
7) SUPPORT DE L'INDICATEUR.....	93
8) CONSOLE.....	93
ESSENCE.....	95
SPÉCIFICATIONS D'ESSENCE.....	95
MÉTHODE DE REMPLISSAGE DU VÉHICULE.....	95
PÉRIODE DE RODAGE.....	97
FONCTIONNEMENT PENDANT LE RODAGE.....	97
PROCÉDURES DE BASE.....	98
DÉMARRAGE DU MOTEUR.....	98
MISE SOUS TENSION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE.....	98
CHOISIR UNE VITESSE.....	98
ARRÊT DU MOTEUR ET STATIONNEMENT DU VÉHICULE.....	99
OPÉRATIONS SPÉCIALES.....	100
QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LA BOÎTE DE VITESSES CVT.....	100
QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LE BOÎTIER DE FILTRE À AIR.....	100
QUE FAIRE EN CAS DE RETOURNEMENT DU VÉHICULE.....	101
QUE FAIRE SI LE VÉHICULE EST SUBMERGÉ.....	101
PERSONNALISEZ VOTRE CONDUITE.....	102
RÉGLAGES DE LA SUSPENSION.....	102
RÉGLAGE DU NIVEAU D'ASSISTANCE DU SYSTÈME DE SERVODIRECTION DYNAMIQUE (DPS) (MODÈLES X XC).....	104
TRANSPORT DU VÉHICULE.....	106
ENTRETIEN	
PROGRAMME D'ENTRETIEN.....	108
CONDITIONS POUSSIÉREUSES DIFFICILES.....	108
LÉGENDE DU PROGRAMME D'ENTRETIEN.....	109
PROGRAMME D'ENTRETIEN.....	109

PROCÉDURES D'ENTRETIEN.....	112
FILTRE À AIR.....	112
HUILE À MOTEUR.....	115
FILTRE À HUILE.....	117
RADIATEUR.....	117
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.....	118
PARE-ÉTINCELLES DU SILENCIEUX.....	121
FILTRE À AIR DE LA BOÎTE DE VITESSES CVT.....	122
HUILE DE LA BOÎTE DE VITESSES.....	123
CARTER DE PAPILLON.....	125
CÂBLE D'ACCÉLÉRATEUR.....	125
BOUGIES.....	128
BATTERIE.....	129
FUSIBLES.....	129
FEUX.....	131
SOUFFLETS ET PROTECTEURS D'ARBRE DE TRANSMISSION.....	133
ROULEMENT DE ROUE.....	133
ROUES ET PNEUS.....	134
DIRECTION.....	137
SUSPENSION.....	138
FREINS.....	139
SOINS DU VÉHICULE.....	141
SOINS D'APRÈS-UTILISATION.....	141
NETTOYAGE DU VÉHICULE.....	141
ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	143
<i>RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES</i>	
IDENTIFICATION DU VÉHICULE.....	146
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)	146
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU MOTEUR (NIM).....	146
ÉTIQUETTE DE CONFORMITÉ.....	146
SYSTÈME DE SÉCURITÉ À ENCODAGE NUMÉRIQUE RADIOFRÉ- QUENCE (CLÉ D.E.S.S. RF).....	147
RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT (CANADA/ÉTATS-UNIS).....	148
VALEURS DES ÉMISSIONS SONORES ET DES VIBRATIONS (TOUS LES PAYS SAUF CANADA ET ÉTATS-UNIS).....	149
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE.....	150
CLAUSES.....	152
<i>DÉPANNAGE</i>	
LIGNES DIRECTRICES DE DÉPANNAGE.....	164
MESSAGES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION.....	170

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : VTT CAN-AM® 2019..... 174

GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.).....178

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : VTT CAN-AM® 2019.181

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET L'ESPACE ÉCONOMIQUE DE LA TURQUIE : VTT CAN-AM® 2019..... 186

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS..... 194

NOUS JOINDRE.....195

 AMÉRIQUE DU NORD.....195

 EUROPE.....195

 OCÉANIE.....195

 AMÉRIQUE DU SUD.....196

 ASIE.....196

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE.....197

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne jamais faire fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même si on essaie de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne jamais faire fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.

Éviter les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivre les instructions ci-dessous :

- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge homologué pour entreposer de l'essence.
- Ne remplissez jamais le bidon d'essence alors qu'il se trouve à bord du véhicule. Une décharge d'électricité statique peut enflammer l'essence.
- Pour faire le plein, respectez strictement les instructions présentées dans la section *ESSENCE*.
- Ne jamais faire démarrer ni faire fonctionner le moteur lorsque le bouchon du réservoir n'est pas adéquatement installé.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne jamais siphonner de l'essence avec la bouche.
- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement votre médecin.

En cas de déversement d'essence sur soi, se laver à l'eau et au savon et changer de vêtements.

Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

Certains composants deviennent chauds lorsque le moteur tourne. Évitez tout contact avec ces pièces pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

Accessoires et modifications

Toute modification ou ajout d'accessoires pourrait affecter le comportement de votre véhicule. Il est alors important de vous familiariser avec votre véhicule et ces changements, et d'adapter votre conduite en conséquence.

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez pas d'équipements ou d'accessoires non homologués par BRP. Ces modifications n'ont pas été testées par BRP et elles peuvent augmenter le risque de blessures ou de pertes de contrôle et rendre le véhicule illégal. Par exemple, modifier les dimensions des pneus peut influencer le comportement du véhicule et augmenter le risque de pertes de contrôle.

Consultez un concessionnaire BRP autorisé pour connaître les accessoires disponibles pour votre véhicule.

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET. SON UTILISATION PEUT ÊTRE DANGEREUSE.

- Ce véhicule se manie différemment des autres véhicules, y compris les motocyclettes et les voitures. En cas de conduite imprudente, une collision ou un capotage peut survenir, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si on ne se conforme pas à ces instructions :

- Lisez attentivement ce Guide du conducteur et toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le produit et conformez-vous aux marches à suivre. Regardez la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* en étant attentif avant toute utilisation du véhicule.
- Ce VTT haute performance est prévu pour un usage hors route uniquement. Les conducteurs inexpérimentés peuvent méconnaître les risques et être surpris par le comportement spécifique de ce VTT dans certaines conditions du terrain.
- Suivez toujours la recommandation d'âge : Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- N'utilisez jamais ce véhicule sans porter un casque approuvé de taille adaptée et d'autres vêtements de conduite nécessaires. Reportez-vous à *ÉQUIPEMENT DE RANDONNÉE* dans la section *CONDUITE DU VÉHICULE* pour des informations détaillées.
- Ne transportez jamais un passager à bord de ce véhicule. Ce véhicule est conçu pour le transport d'un conducteur seulement. N'effectuez aucune modification et n'utilisez pas les porte-bagages pour transporter un passager. Les passagers agissent sur l'équilibre et la direction et augmentent le risque de perdre la maîtrise.
- Ce véhicule n'est pas prévu pour circuler sur des surfaces asphaltées; si vous devez emprunter de telles surfaces sur une courte distance, évitez de tourner brusquement le guidon et d'actionner subitement les manettes d'accélérateur et de frein. Réduisez la vitesse.
- Ce véhicule n'est pas prévu pour circuler sur les routes et les autoroutes (c'est une pratique illégale dans la plupart des endroits). Toute circulation sur les routes ou les autoroutes présente un risque de collision avec un autre véhicule.
- Ne conduisez jamais le véhicule en cas de fatigue, de maladie ni sous l'influence de l'alcool ou de drogues. Ces conditions augmentent le temps de réaction du conducteur et altèrent ses capacités de jugement.
- Ne faites jamais de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- Ne conduisez jamais à une vitesse excessive. Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience.
- Conduisez toujours lentement et soyez très prudent lorsque vous vous aventurez en terrain inconnu. Demeurez attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule.

- N'utilisez jamais le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires à la maîtrise de ce véhicule sur de tels terrains. Soyez toujours particulièrement prudent sur ces types de terrain.
- Utilisez toujours les procédures de virage décrites dans *TECHNIQUES DE CONDUITE* du présent Guide du conducteur. Négociez les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne tournez jamais à une vitesse excessive.
- N'utilisez jamais le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence.
- Suivez toujours les procédures de montée ou de descente décrites à la section *TECHNIQUES DE CONDUITE*. Examinez le terrain attentivement avant de monter une pente. Ne montez jamais une pente dont la surface est glissante ou friable. Ne traversez jamais la crête d'une colline à haute vitesse.
- Utilisez toujours les procédures pour descendre une pente et freiner qui sont décrites dans la section *TECHNIQUES DE CONDUITE*. Examinez le terrain attentivement avant de descendre une pente. Ne descendez jamais une pente à haute vitesse. Évitez de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendez la pente tout droit dans la mesure du possible.
- Utilisez toujours les procédures pour vous déplacer à flanc de colline qui sont décrites dans la section *TECHNIQUES DE CONDUITE*. Évitez les pentes dont la surface est glissante ou friable. Ne tentez jamais un virage sur une pente à moins de maîtriser la technique de virage sur un terrain de niveau. Évitez dans la mesure du possible de vous déplacer latéralement sur une pente escarpée.
- Procédez toujours de la façon indiquée plus loin dans ce guide lors d'un calage ou si le véhicule recule quand vous montez une colline. Pour éviter tout calage, choisissez la gamme appropriée et maintenez une vitesse constante en montée. En cas de calage ou si le véhicule est entraîné vers l'arrière, suivez la technique de conduite décrite dans la section *TECHNIQUES DE CONDUITE* de ce guide.
- Vérifiez toujours s'il y a des obstacles avant de vous aventurer en terrain inconnu. Ne tentez jamais de passer de gros obstacles comme des rochers ou des troncs d'arbres. Procédez toujours de la façon décrite à la section *TECHNIQUES DE CONDUITE* lorsque vous devez franchir un obstacle.
- Soyez toujours prudent quand le véhicule patine ou glisse. Apprenez à contrôler de façon sûre un véhicule qui dérape ou qui glisse en vous exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur les surfaces extrêmement glissantes, telles que la glace, circulez très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.
- N'utilisez jamais le véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort. Le niveau d'eau ne doit jamais dépasser la hauteur des repose-pieds. L'eau réduit la capacité de freinage. Testez vos freins une fois sorti de l'eau, de la boue ou de la neige. Au besoin, freinez à répétition pour sécher les freins. Prévoyez davantage de distance pour freiner.

- Gardez toujours à l'esprit que les conditions météorologiques et du terrain, le système de freinage, l'état des pneus, la vitesse du véhicule et son comportement ainsi que la charge, y compris une charge tractée constituent certains des éléments qui influencent la distance de freinage. Ajustez votre conduite en fonction de ces éléments.
- Ne dépassez jamais la charge admissible pour ce véhicule. Tenez compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges ajoutés. Répartissez la charge adéquatement et fixez-la de manière appropriée. Ralentissez et observez les instructions de ce guide pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoyez davantage de distance pour freiner.
- Inspectez et confirmez toujours que le véhicule fonctionne de façon sécuritaire avant toute utilisation. Reportez-vous à *INSPECTION AVANT RANDONNÉE*. Observez toujours les consignes du programme d'entretien inclus dans ce Guide du conducteur. Reportez-vous à *ENTRETIEN*.
- Assurez-vous toujours que la pression des pneus est adéquate. Lors du remplacement des pneus, utilisez toujours le type et la taille de pneus recommandés. Pour plus d'informations concernant les pneus, consultez la *FICHE TECHNIQUE*.
- Il est important de respecter les limites de vitesse pour prévenir les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. N'oubliez jamais que ce véhicule est lourd! S'il venait à se renverser, son poids à lui seul pourrait vous emprisonner, entraînant des blessures.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut absorber entièrement l'énergie d'impacts tels que les sauts et il vous transmettra cette énergie. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués et nous vous recommandons de les éviter en tout temps.
- Les pneus du véhicule ne conviennent pas aux surfaces asphaltées.

AVERTISSEMENTS RELATIFS À L'UTILISATION

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Il est primordial qu'on les trouve dans le Guide du conducteur de tous les VTT.

REMARQUE : Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.

AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sans avoir reçu la formation adéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît beaucoup si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser adéquatement ce véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrains.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre un cours de formation. Nous leur suggérons ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques de conduite décrites dans ce guide.

Pour plus de renseignements sur un cours de formation, communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

 **AVERTISSEMENT**



V00A1AQ

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation par un enfant d'un véhicule qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures ou la mort.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait entraîner un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Transport de plus d'un (1) passager sur ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Importante réduction de vos capacités à maintenir l'équilibre et la maîtrise du véhicule

Pourrait entraîner un accident causant des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne transportez jamais un passager. Même si le siège du conducteur est long et permet une grande liberté de mouvement, il n'est pas conçu ni prévu pour le transport de passagers.

 **AVERTISSEMENT**



V00A2D0

DANGER POSSIBLE

Présence d'un passager à bord du véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

La présence d'un passager pourrait :

- Compromettre la stabilité du véhicule, ce qui pourrait mener à une perte de contrôle;
- Entraîner des blessures au passager à la suite d'un impact sur des surfaces dures.
- Entraîner un accident causant des blessures au conducteur ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ce véhicule est conçu pour le transport d'un conducteur seulement. Ne transportez jamais un passager à bord de ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sur la voie publique, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

N'utilisez jamais ce véhicule sur la voie publique, une route, une autoroute, un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs endroits, il est illégal d'utiliser ce véhicule sur la voie publique, les routes et les autoroutes.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Conduite du véhicule sans porter un casque approuvé, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

- L'utilisation du véhicule sans le port d'un casque homologué augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans le port d'une protection oculaire peut provoquer un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Portez toujours un casque approuvé et bien ajusté. Il est également recommandé de porter :

- Une protection oculaire (lunettes ou visière)
- Mentonnière rigide
- Des gants et des bottes
- Un chandail ou un manteau à manches longues
- Un pantalon.

! AVERTISSEMENT



V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le jugement du conducteur peut être sérieusement compromis.

La vitesse de réaction peut être ralentie.

Le sens de l'équilibre et la perception du conducteur peuvent être compromis.

Un accident et même le décès pourraient survenir.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

! AVERTISSEMENT



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

Conduite du véhicule à une vitesse excessive.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience.

! AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Ne faites jamais de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident, dont un capotage.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne tentez jamais de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Évitez les manœuvres visant à épater les gens.

 **AVERTISSEMENT**

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Inspectez toujours le véhicule avant toute utilisation pour vérifier s'il est en bon état de marche.

Observez toujours les consignes du programme d'entretien inclus dans ce Guide du conducteur.

 **AVERTISSEMENT**

DANGER POSSIBLE

Conduite sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Passer à travers la glace peut provoquer de graves blessures ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.

! AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Retirer ses mains du guidon ou ses pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

En enlevant une seule main ou un seul pied, vous réduisez votre capacité à contrôler le véhicule et vous risquez de perdre l'équilibre et de chuter du véhicule. Si vous retirez un pied du repose-pied, votre pied ou votre jambe pourrait entrer en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Le conducteur doit toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

! AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Conduite imprudente du véhicule en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Vous pouvez réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte que vous ne pourrez réagir à temps.

Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule ou celui-ci pourrait capoter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduisez lentement et soyez particulièrement prudent lorsque vous aventurez en terrain inconnu.

Faites toujours preuve de vigilance en conduisant le véhicule lorsque les conditions du terrain varient.

! AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte d'adhérence ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident ou un capotage.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

N'utilisez pas le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du véhicule sur ce type de terrain.

Soyez toujours particulièrement prudent sur ces types de terrain.

! AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

La perte de maîtrise du véhicule pourrait s'ensuivre, causant une collision ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Utilisez toujours les procédures de virage décrites dans le présent Guide du conducteur. Négociez les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne tournez jamais à une vitesse excessive.

! AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

N'utilisez jamais le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence.

Exercez-vous sur de petites pentes avant de vous aventurer sur les pentes plus prononcées.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Utilisez toujours les procédures d'ascension décrites dans le présent Guide du conducteur

Examinez toujours le terrain avant de monter une pente.

Ne montez jamais une pente dont la surface est glissante ou friable.

Transférez votre poids vers l'avant.

N'actionnez jamais l'accélérateur et ne changez jamais de gamme brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne traversez jamais la crête d'une colline à haute vitesse. Un obstacle, un escarpement prononcé, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

! AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Descendez toujours les pentes de la façon prescrite dans ce guide.

REMARQUE : Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Examinez toujours le terrain avant de descendre une pente.

Transférez votre poids vers l'arrière.

Ne descendez jamais une pente à haute vitesse.

Évitez de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendez la pente tout droit dans la mesure du possible.

! AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne tentez jamais un virage sur une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Soyez très prudent lorsque vous faites un virage dans une pente.

Évitez dans la mesure du possible de vous déplacer latéralement sur une pente escarpée.

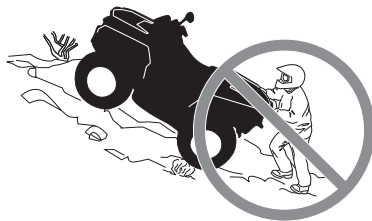
Lors d'un déplacement à flanc de colline :

Procédez toujours de la façon prescrite dans ce guide.

Évitez les pentes dont la surface est glissante ou friable.

Le conducteur doit transférer son poids vers le côté en amont du véhicule.

AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Calage, recul ou débarquement inadéquat quand on monte une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisissez la gamme appropriée et maintenez une vitesse constante en montant une côte.

Si le véhicule cesse d'avancer :

Maintenez votre poids vers l'amont. N'actionnez jamais l'accélérateur et ne changez jamais de gamme brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Actionnez les freins graduellement.

Verrouillez le frein de stationnement après l'immobilisation.

Descendez du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Si le véhicule commence à reculer :

Maintenez votre poids vers l'amont. N'actionnez jamais l'accélérateur et ne changez jamais de gamme brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Actionnez les freins graduellement.

Une fois complètement arrêté, serrez les freins et verrouillez le frein de stationnement.

Descendez du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Retournez le VTT et reprenez place de la façon décrite dans ce guide.

! AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de vous aventurer en terrain inconnu, vérifiez s'il y a des obstacles.

Ne tentez jamais de passer de gros obstacles, tels que des rochers ou des troncs d'arbres.

Lors de la négociation d'obstacles, procédez de la façon décrite dans ce guide.

! AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Dérapiage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Apprenez à contrôler de façon sûre un véhicule qui dérapiage ou qui glisse en vous exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes comme la glace, conduisez lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapiage ou de glissement incontrôlé.

! AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

N'utilisez jamais ce véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

Avant de traverser un cours d'eau, vérifiez sa profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faites fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freinez à répétition pour sécher les freins.

! AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation inadéquate de la marche arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Vous pourriez frapper un obstacle ou une personne derrière le véhicule, ce qui pourrait causer de graves blessures.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de passer en marche arrière, vérifiez si la voie est libre derrière le véhicule. Après vous en être assuré, passez en marche arrière et circulez lentement.

! AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule, ou pression insuffisante ou inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est insuffisante ou inégale peut entraîner une perte de contrôle, une crevaison, un glissement du pneu sur sa jante et accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Utilisez des pneus de dimension et de type prescrits dans ce Guide du conducteur.

Assurez-vous que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

Remplacez toute roue ou tout pneu endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne modifiez jamais ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doivent se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

N'installez JAMAIS de siège pour passager et n'utilisez jamais les porte-bagages pour transporter un passager.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

! AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne dépassez jamais la charge admissible pour ce véhicule. Tenez compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges ajoutés.

Répartissez la charge adéquatement et fixez-la de manière appropriée.

Réduisez votre vitesse en transportant une charge ou en tirant une remorque. Prévoyez davantage de distance pour freiner.

Procédez de la façon décrite dans ce guide lorsqu'il s'agit de transporter une charge ou de tirer une remorque.

 **AVERTISSEMENT**



V03M01Q

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne transportez jamais de matériel inflammable ou dangereux.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

Canada et États-Unis Étiquette mobile

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et des étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité et les émissions.

<p style="text-align: center;">S</p> <p style="text-align: center;">MODÈLE SPORT</p> <p style="text-align: center;">CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU POUR UN USAGE RÉCRÉATIF PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ.</p> <p style="text-align: center;">CONDUCTEUR SEULEMENT PAS DE PASSAGERS</p> <p style="text-align: center;">NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ MOINS DE 16 ANS.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT HAUTE PERFORMANCE POUR USAGE HORS-ROUTE SEULEMENT. IL A ÉTÉ CONÇU POUR UNE UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES COMPÉTENCES AVANCÉES.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION DES VTT.</p> <p style="text-align: center;">NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.</p> <p style="text-align: right;"><small>704903319</small></p>	<p style="text-align: center;">⚠ AVERTISSEMENT</p> <p>L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.</p> <table border="0" style="width: 100%;"><tr><td style="text-align: center;"></td><td style="text-align: center;"></td><td style="text-align: center;"></td><td style="text-align: center;"></td></tr><tr><td style="text-align: center;">Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.</td><td style="text-align: center;">NE JAMAIS conduire sur la voie publique.</td><td style="text-align: center;">NE JAMAIS transporter de passager.</td><td style="text-align: center;">NE CONDUISEZ JAMAIS après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.</td></tr></table> <p>NE JAMAIS conduire:</p> <ul style="list-style-type: none">• sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.• à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.• sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.• avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle. <p>TOUJOURS:</p> <ul style="list-style-type: none">• utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.• éviter les chaussées pavées - au risque d'accumuler gravement la manoeuvrabilité et le contrôle. <p style="text-align: center;">REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.</p>					Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.	NE JAMAIS conduire sur la voie publique.	NE JAMAIS transporter de passager.	NE CONDUISEZ JAMAIS après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.
									
Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.	NE JAMAIS conduire sur la voie publique.	NE JAMAIS transporter de passager.	NE CONDUISEZ JAMAIS après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.						

TYPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT. L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule tout-terrain peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule.

Pour en savoir davantage, visitez le www.P65Warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle



704906872

DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE :

XXXXX

CERTIFICATION EPA

NER (NIVEAUX D'ÉMISSION NORMALISÉS) = X
SUR UNE ÉCHELLE DE 0 A 10, 0 ÉTANT LE PLUS
PROPRE



***NE PAS ENLEVÉ AVANT LA VENTE.**

704901107

TYPIQUE

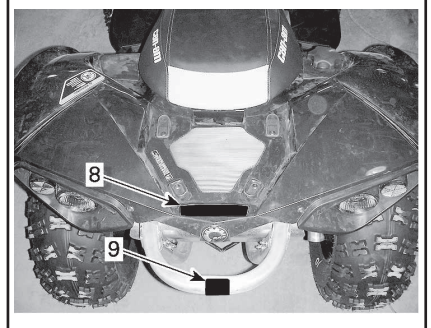
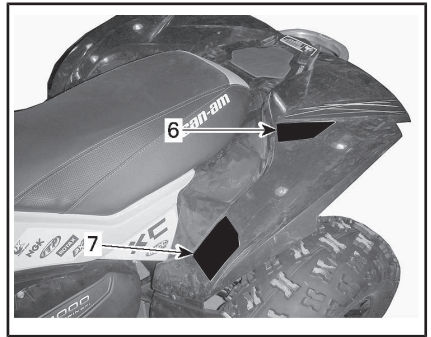
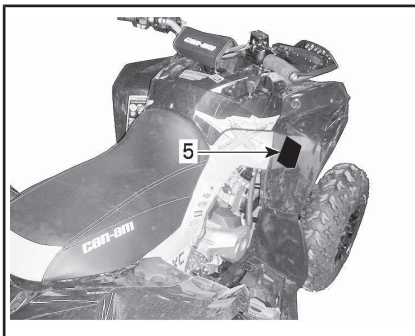
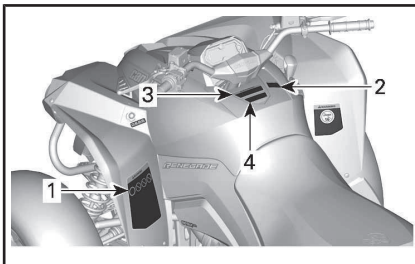
Étiquettes de sécurité sur le véhicule

Lisez et comprenez les étiquettes de sécurité sur le véhicule.

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur et des passants.

Les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule font partie intégrante de ce dernier. Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

REMARQUE : En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.



AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.

			
TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPRUVÉS	NE JAMAIS UTILISER SUR DES VOIES PUBLIQUES	NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS	NE CONDUISEZ JAMAIS APRÈS AVOIR CONSOMMÉ DES DROGUES OU DE L'ALCOOL

NE JAMAIS conduire :

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

Lire et comprendre toutes les étiquettes de sécurité, localiser et lire le guide du conducteur. Regarder la vidéo de sécurité en vous servant du code QR ou en visitant le site internet Can-Am avant de conduire le véhicule.

REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR.
SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

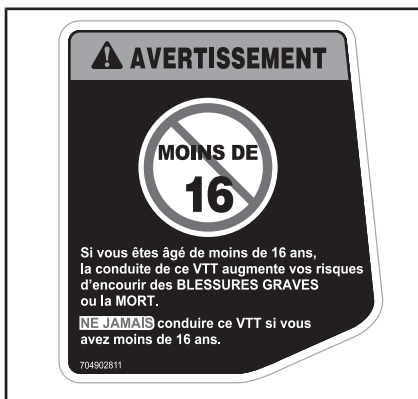


768002724

ÉTIQUETTE 1



ÉTIQUETTE 2



ÉTIQUETTE 5



ÉTIQUETTE 3



ÉTIQUETTE 6



ÉTIQUETTE 4

AVERTISSEMENT

Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle causant des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

TOUJOURS maintenir une bonne pression des pneus selon la charge sur le véhicule. Se référer au tableau.

NE JAMAIS régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur spécifiée. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

NE JAMAIS dépasser la capacité de charge totale de 141 kg (310 lb), y compris le poids du conducteur, le chargement et les accessoires.

NE JAMAIS excéder 110 km/h si la charge totale est supérieur à 114 kg (250 lb)

PRESSION DES PNEUS FROIDS

AVANT 48.3 kPa (7 psi)

ARRIÈRE 48.3 kPa (7 psi)

704907621

ÉTIQUETTE 7 (REPORTEZ-VOUS AUX À LA FICHE TECHNIQUE POUR LES VA-LEURS)

AVERTISSEMENT

- NE JAMAIS transporter de passagers sur l'espace de cargo.
- CHARGE ARRIÈRE MAXIMUM : 23 kg (50 lb) bien répartie.

704904742

ÉTIQUETTE 8

AVERTISSEMENT

NE JAMAIS attacher ici ou sur le porte-bagages pour tirer une charge.

Ceci pourrait faire renverser le véhicule.

TOUJOURS utiliser l'attache remorque ou le crochet de récupération pour tirer une charge.

704902778

ÉTIQUETTE 9



ÉTIQUETTE 10

Étiquettes de conformité

Ces étiquettes indiquent que le véhicule satisfait aux normes.

Bombardier Recreational Products Inc. beschneigt, dass dieses ATV der Norm ANSI/SVIA-1-2017 entspricht. Bombardier Produits Récréatifs inc. certifie que ce VTT est conforme à la norme ANSI / SVIA-1-2017 Standard.

76835

SOUS LE SIÈGE

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS
 CE VÉHICULE EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL EST CONFORME AUX [] RÉGLEMENTATIONS EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS/ÉVAPORATION DE L'ÉPA AUX ÉTATS-UNIS POUR LES VTT. CERTIFIÉ POUR LA VENTE DANS TOUTS LES ÉTATS-UNIS, À L'EXCEPTION DE LA CALIFORNIE.

ENGINE FAMILY	ENGINE FAMILY
FAMILLE DE PÉRMÉATION	PERMÉATION FAMILY
NORME DE CERTIFICATION (FEL)	CERTIFICATION STANDARD (FEL)
CYLINDRÉE	ENGINE DISPLACEMENT
SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS	EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM

EMISSION CONTROL INFORMATION

THIS VEHICLE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND CONFORMS TO [] U.S. EPA EMISSION/EVAP REGULATIONS FOR ATV. CERTIFIED FOR SALE IN ALL U.S. STATES EXCEPT CALIFORNIA. CONSULTER LE GUIDE DU CONDUCTEUR POUR CONNAÎTRE LE PROGRAMME D'ENTRETIEN. SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SCHEDULE.

BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC. 704906386

TYPIQUE - SOUS LE SIÈGE, SAUF LES MODÈLES DE CALIFORNIE

 EMISSION CONTROL INFORMATION THIS VEHICLE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND CONFORMS TO <input type="checkbox"/> U.S. EPA AND CALIFORNIA EMISSION / EVAP REGULATIONS FOR ATV.		 EC 121
ENGINE FAMILY	FAMILLE DE MOTEUR	
PERMEATION FAMILY	FAMILLE DE PERMEATION	
CERTIFICATION STANDARD (FEL)	LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE	
ENGINE DISPLACEMENT	CYLINDRÉE	
EX-HAUST EMISSION CONTROL SYSTEM	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS	
RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION CE VÉHICULE EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL EST CONFORME AUX NORMES <input type="checkbox"/> DE L'EPA ET DE LA CALIFORNIE AU NIVEAU DES RÉGLEMENTATIONS DE L'ÉCHAPPEMENT ET DE L'ÉVAPORATION POUR LES VTT. SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SCHEDULE VOIR LE PROGRAMME D'ENTRETIEN DANS LE GUIDE DU CONDUCTEUR BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. 704904648		

TYPIQUE - SOUS LE SIÈGE, MODÈLES DE CALIFORNIE

Étiquettes de renseignements techniques

AIR FILTER MAINTENANCE MAINTENANCE MUST BE PERFORMED AS SPECIFIED IN THE OPERATOR'S GUIDE. AIR FILTER MAINTENANCE SHOULD INCREASE IN FREQUENCY IN MORE SEVERE (DUSTY) CONDITIONS. ENTRETIEN DU FILTRE À AIR L'ENTRETIEN DOIT ÊTRE EFFECTUÉ TEL QUE SPÉCIFIÉ DANS LE GUIDE DU CONDUCTEUR. ENTRETIEN LE FILTRE À AIR PLUS SOUVENT DANS DES CONDITIONS PLUS EXTRÊMES (MILIEUX POUSSIEREUX). 707800373

SOUS LE SIÈGE

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE (TOUS LES PAYS SAUF CANADA ET ÉTATS-UNIS)








Tous les pays sauf Canada et États-Unis

Étiquette mobile

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et des étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité et les émissions.

AVERTISSEMENT

- Localisez et lisez le guide du conducteur. Une utilisation incorrecte du VTT pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES. Suivez toutes les instructions et tous les avertissements.
- Portez toujours une protection oculaire.
- Portez toujours un casque homologué et des vêtements de protection.
- N'utilisez jamais le véhicule sur la voie publique.
- Ne transportez jamais des passagers.
- Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

<p style="text-align: center;">S MODÈLE SPORT</p> <p style="text-align: center;">CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU POUR UN USAGE RÉCRÉATIF PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ. CONDUCTEUR SEULEMENT PAS DE PASSAGERS</p> <p style="text-align: center;">NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ MOINS DE 16 ANS.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT HAUTE PERFORMANCE POUR USAGE HORS-ROUTE SEULEMENT. IL A ÉTÉ CONÇU POUR UNE UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES COMPÉTENCES AVANCÉES.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION DES VTT.</p> <p style="text-align: center;">NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE. <small>704803996</small></p>	<p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;"> </p> <p style="text-align: center;">   </p>
--	--

DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE :

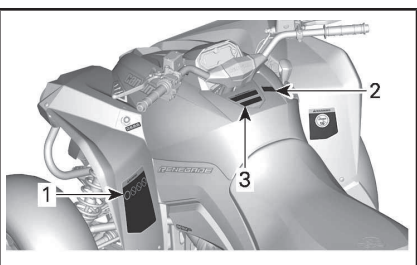
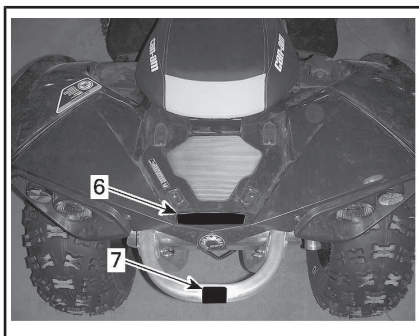
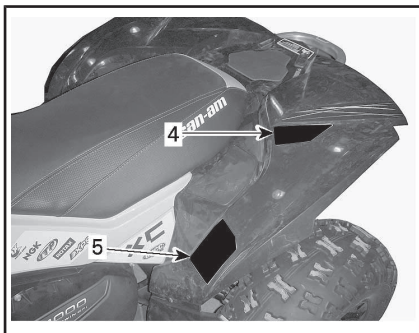
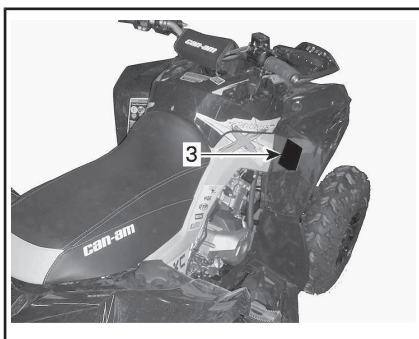
XXXXX

CERTIFICATION EPA

NER (NIVEAUX D'ÉMISSION NORMALISÉS) = X
SUR UNE ÉCHELLE DE 0 A 10, 0 ÉTANT LE PLUS
PROPRE



*NE PAS ENLEVÉ AVANT LA VENTE.
704901107



TIPIQUE : APPLICABLE LORSQU'ÉQUIVALENT À UN MODÈLE CERTIFIÉ AUX NORMES DE L'EPA

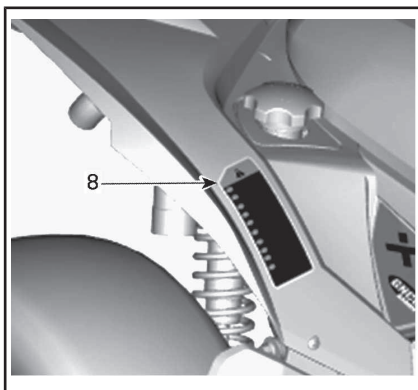
Étiquettes de sécurité sur le véhicule

Lisez et comprenez les étiquettes de sécurité sur le véhicule. Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur ou des passants.

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur et des passants.

Les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule font partie intégrante de ce dernier. Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

REMARQUE : En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.



Étiquette 1

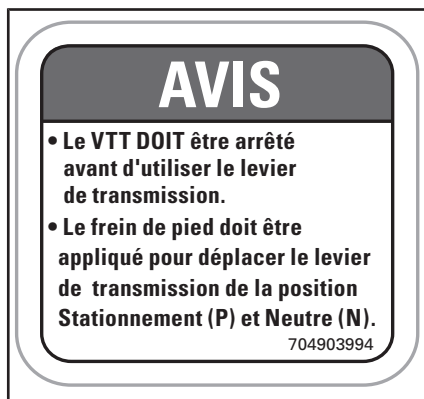
⚠ AVERTISSEMENT

- Localisez et lisez le guide du conducteur. Une utilisation incorrecte du VTT pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES. Suivez toutes les instructions et tous les avertissements.
- Portez toujours une protection oculaire.
- Portez toujours un casque homologué et des vêtements de protection.
- N'utilisez jamais le véhicule sur la voie publique.
- Ne transportez jamais un passager.
- Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.



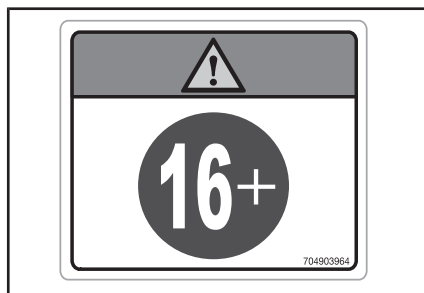
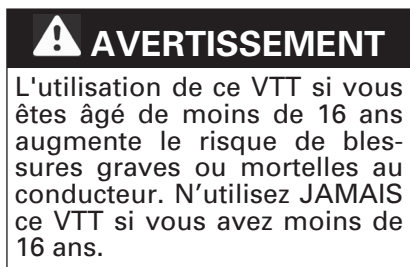
ÉTIQUETTE 1

Étiquette 2



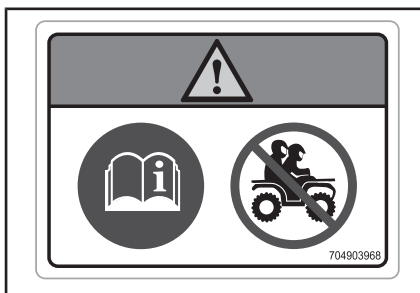
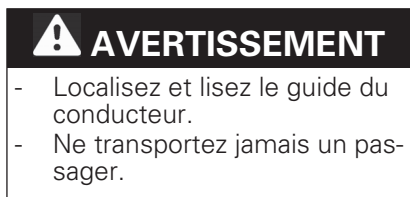
ÉTIQUETTE 2

Étiquette 3



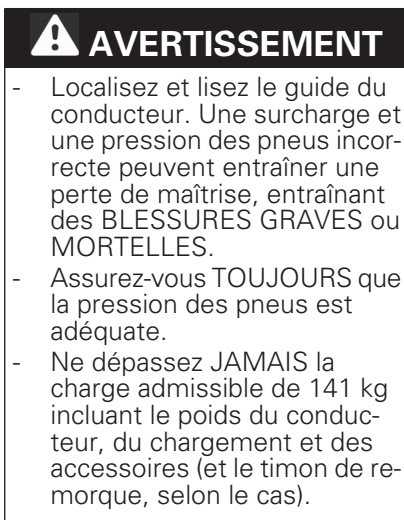
ÉTIQUETTE 3

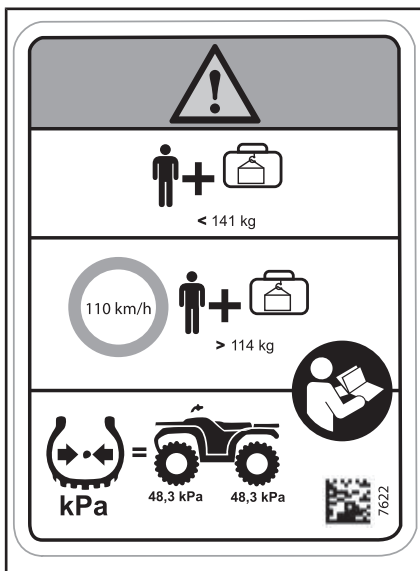
Étiquette 4



ÉTIQUETTE 4

Étiquette 5



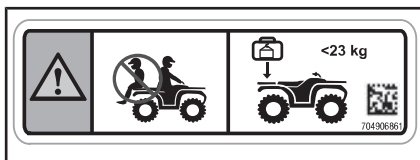


ÉTIQUETTE 5 (REPORTEZ-VOUS AUX À LA FICHE TECHNIQUE POUR LES VALEURS)

Étiquette 6

AVERTISSEMENT

- Ne transportez jamais un passager sur ce véhicule.
- CHARGE ARRIÈRE MAXIMUM : 23 kg répartie uniformément (incluant le poids du timon, selon le cas).

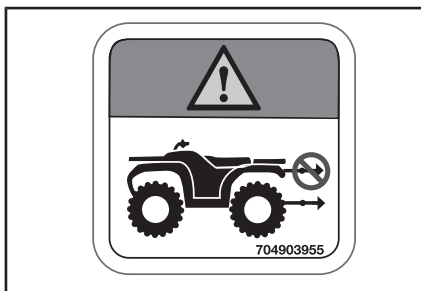


ÉTIQUETTE 6

Étiquette 7

AVERTISSEMENT

N'attachez JAMAIS ici ou sur le porte-bagages pour tirer une charge. Cela peut entraîner le renversement du véhicule. Utilisez TOUJOURS l'attelage de la remorque (selon le cas) ou le crochet de récupération pour tirer une charge.



ÉTIQUETTE 7

Étiquette 8



(EN)	WARNING: GET FAMILIAR WITH THIS ATV. INEXPERIENCED RIDERS MAY OVERLOOK RISKS.
(DA)	ADVARSEL: LÆR AT VÆN GRUNDIGT AT KENDE. UERFARNE FØRERE KAN LÆT OVERSE FARERNE.
(NL)	WAARSCHUWING: MAAK UZELF VERTROUWD MET DEZE ATV. ONERVAREN BESTUURDERS KUNNEN DE RISICO'S OVER HET HOOFD ZIEN.
(FR)	AVERTISSEMENT : FAMILIARISEZ-VOUS AVEC CE VTT. LES UTILISATEURS INEXPERIMENTES POURRAIENT SOUS ESTIMER LES RISQUES.
(FI)	VAROITUS : TUTUSTU HUOLELLISESTI TAMAN ATV: N KÄYTTÖÖN. KOKEMATTOMIAT KULJETTAJAT SAATTAVAT ALIARVIOIDA VAARATILANTEET.
(ES)	ADVERTENCIA: TÓMASE EL TIEMPO NECESARIO PARA FAMILIARIZARSE CON EL ATV. LA FALTA DE EXPERIENCIA PUEDE DAR LUGAR A LA OMISIÓN DE RIESGOS IMPORTANTES.
(DE)	WARNUNG: MACHEN SIE SICH MIT DIESEMATV VERTRAUT. UNERFAHRENE FAHRER KÖNNEN RISIKEN ÜBERSEHEN.
(EL)	ΠΡΟΕΙΔΟΠΟΙΗΣΗ: ΕΞΟΙΚΕΙΩΘΕΙΤΕ ΜΕ ΑΥΤΟ ΤΟ ΟΧΗΜΑ ΠΑΝΤΟΣ ΕΔΑΦΟΥΣ (ATV). ΟΙ ΧΡΗΣΤΕΣ ΧΩΡΙΣ ΕΜΠΕΙΡΙΑ ΜΠΟΡΕΙ ΝΑ ΠΑΡΑΒΛΕΨΟΥΝ ΤΥΧΟΝ ΚΙΝΔΥΝΟΥΣ.
(IT)	AVVERTENZA: ACQUISIRE FAMILIARITÀ CON QUESTO ATV. I PILOTI INESPERTI POTREBBERO SOTTOVALUTARE I RISCHI.
(PT)	ADVERTÊNCIA: FAMILIARIZE-SE COM ESTE ATV. PILOTOS INEXPERIENTES PODEM SUBESTIMAR OS RISCOS.
(SV)	WARNING: BEKANTA DIG VÄL MED DENNA ATV. OERFARNA FÖRARE KAN FÖRBISE RISKERNA.

704903967

Étiquette 10


AVERTISSEMENT

N'ouvrez pas lorsque chaud.



704903688

ÉTIQUETTE 10

Étiquettes de conformité

Ces étiquettes indiquent que le véhicule satisfait aux normes.



704904657

EN 15997

POWER
PUISSANCE kW

WET WEIGHT
POIDS BRUT DE MARCHÉ kg

Representative: BRP Europe N.V., Skaldenstraat 125, Ghent, Belgium, 9042.


ÉTIQUETTE 8

Étiquette 9




ÉTIQUETTE 9

SOUS LE SIÈGE



INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS
 CE VÉHICULE EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL EST CONFORME AUX [] RÉGLEMENTATIONS EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS/ÉVAPORATION DE L'EPA AUX ÉTATS-UNIS POUR LES VTT, CERTIFIÉ POUR LA VENTE DANS TOUTS LES ÉTATS-UNIS, À L'EXCEPTION DE LA CALIFORNIE.



121

ENGINE FAMILY	ENGINE FAMILY
FAMILLE DE PERMÉATION	PERMEATION FAMILY
NORME DE CERTIFICATION (FEL)	CERTIFICATION STANDARD (FEL)
CYLINDRÉE	ENGINE DISPLACEMENT
SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS	EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM

EMISSION CONTROL INFORMATION

THIS VEHICLE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND CONFORMS TO [] U.S. EPA EMISSION/ EVAP REGULATIONS FOR ATV. CERTIFIED FOR SALE IN ALL U.S. STATES EXCEPT CALIFORNIA. CONSULTÉZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR POUR CONNAÎTRE LE PROGRAMME D'ENTRETIEN SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SCHEDULE

BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC. 704906388

TYPIQUE : APPLICABLE LORSQU'ÉQUIVALENT À UN MODÈLE CERTIFIÉ AUX NORMES DE L'EPA - EMPLACEMENT : SOUS LE SIÈGE, SUR LE LONGERON SUPÉRIEUR DU CHÂSSIS



À PROXIMITÉ DU BOUCHON D'ESSENCE

Étiquettes de renseignements techniques

AIR FILTER MAINTENANCE

MAINTENANCE MUST BE PERFORMED AS SPECIFIED IN THE OPERATOR'S GUIDE. AIR FILTER MAINTENANCE SHOULD INCREASE IN FREQUENCY IN MORE SEVERE (DUSTY) CONDITIONS.

ENTRETIEN DU FILTRE À AIR

L'ENTRETIEN DOIT ÊTRE EFFECTUÉ TEL QUE SPÉCIFIÉ DANS LE GUIDE DU CONDUCTEUR. ENTRETIENIR LE FILTRE À AIR PLUS SOUVENT DANS DES CONDITIONS PLUS EXTRÊMES (MILIEUX POUSSIÉREUX). 707800373

SOUS LE SIÈGE

INSPECTION AVANT RANDONNÉE

AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant randonnée avant chaque utilisation pour détecter toute anomalie éventuelle pouvant survenir pendant son utilisation. L'inspection avant randonnée peut aider à surveiller l'usure et les dommages avant qu'un problème ne se manifeste. Remédiez à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours effectuer toutes les étapes de la liste d'inspection avant randonnée qui suit.

Liste d'inspection avant randonnée

Avant de démarrer le moteur (système électrique hors tension)

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Huile à moteur	Vérifiez le niveau d'huile du moteur.	
Liquide de refroidissement	Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement.	
Liquide de frein	Vérifiez le niveau de liquide de frein.	
Fuites	Recherchez toute fuite sous le véhicule.	
Manette d'accélérateur	Actionnez la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.	
Frein de stationnement	Serrez le frein de stationnement et vérifiez s'il fonctionne bien.	
Pneus	Vérifiez la pression et l'état des pneus Reportez-vous à la <i>FICHE TECHNIQUE</i> pour les valeurs et effectuez les réglages selon la charge.	
Roues	Vérifiez si les roues sont endommagées et s'il y a un jeu anormal. Vérifiez si les écrous de roue et les vis à anneau de retenue sont serrés. Reportez-vous à <i>ROUES ET PNEUS</i> dans la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> pour connaître les couples de serrage indiqués.	
Radiateur	Vérifiez si le radiateur est propre.	
Soufflets d'arbre de transmission	Vérifiez l'état des soufflets d'arbre de transmission et des protecteurs	

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Siège	Assurez-vous que le siège du conducteur est en place et qu'il est bien attaché.	
Chargement	Si vous transportez une charge, respectez la charge admissible du véhicule. Reportez-vous à <i>CHARGEMENT DES PORTE-BAGAGES</i> Assurez-vous que la charge est bien fixée au porte-bagages	
	Si vous tirez une remorque ou tout autre équipement : - Vérifiez l'état de l'attelage (selon le cas) et de la rotule de remorquage - Respectez la charge admissible sur le timon (selon le cas) et la capacité de remorquage, comme indiqué sur l'étiquette apposée sur l'attelage ou reportez-vous à la <i>FICHE TECHNIQUE</i> . - Assurez-vous que la remorque est bien attelée (selon le cas).	
Châssis et suspension	Vérifiez le dessous du véhicule afin de détecter la présence de débris emprisonnés dans le châssis ou les composants de suspension et retirez-les.	
Filtre à air du moteur	Inspectez et nettoyez le filtre à air du moteur.	
Filtre à air de la boîte de vitesses CVT	Inspectez et nettoyez le filtre à air de la boîte CVT	

Avant de démarrer le moteur (système électrique sous tension)

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Indicateur multifonction	Vérifiez le fonctionnement des témoins de l'indicateur multifonction (tout de suite après avoir mis la clé sur ON).	
	Vérifiez s'il y a des messages sur l'indicateur multifonction	
Feux	Vérifiez le fonctionnement et la propreté des phares et du feu arrière.	
	Vérifiez le fonctionnement des feux de croisement et de route	
	Vérifiez le fonctionnement du feu d'arrêt.	
Niveau d'essence	Vérifiez le niveau d'essence.	

Après avoir démarré le moteur

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Direction	Assurez-vous que la direction fonctionne adéquatement en tournant de gauche à droite et de droite à gauche	
Lever sélectionneur	Vérifiez le fonctionnement du levier sélectionneur (positions P, R, N, H et L)	
Sélectionneur 2 ou 4 roues motrices	Vérifiez le fonctionnement du sélectionneur de mode 2 ou 4 roues motrices	
Freins	Avancez lentement sur quelques mètres puis serrez la manette des freins et la pédale de frein individuellement. Les freins doivent s'actionner à fond. La manette et la pédale doivent revenir à leur position initiale dès que vous les relâchez.	
Interrupteur d'arrêt du moteur	Vérifiez si l'interrupteur d'arrêt du moteur fonctionne normalement	
Borne de clé D.E.S.S. RF	Vérifiez que la borne D.E.S.S. fonctionne correctement en retirant la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S. pour couper le moteur.	

CONDUITE DU VÉHICULE

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite de ce véhicule, vous DEVEZ suivre et de connaître certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres paraîtront logiques ou évidents.

Prenez le temps d'étudier ce guide, les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule et la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* sur le site <https://can-am.brp.com/off-road/safety>. Vous y trouverez une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou d'expérience, il est essentiel pour votre sécurité de connaître les commandes et les autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Ce VTT haute performance est prévu pour un usage hors route uniquement. Les conducteurs inexpérimentés peuvent méconnaître les risques et être surpris par le comportement spécifique de ce VTT dans certaines conditions du terrain.

Nous recommandons de respecter l'âge indiqué sur l'étiquette de sécurité apposée sur le véhicule. Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait entraîner un accident grave.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions pouvant entraîner des blessures, voire le décès.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différente.

Il est important de bien vous familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de vous aventurer hors route. Exercez-vous dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger afin de bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être favorables.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à l'autre. Elles varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre.

On ne conduit pas de la même façon sur les surfaces sablonneuses qu'on conduit sur les surfaces enneigées, dans des forêts et dans des maré-

cages. Chaque surface peut exiger un niveau supérieur de vigilance et d'habileté. Faites preuve de jugement. Procédez avec soin. Évitez les risques inutiles pouvant générer une situation de détresse ou causer des blessures.

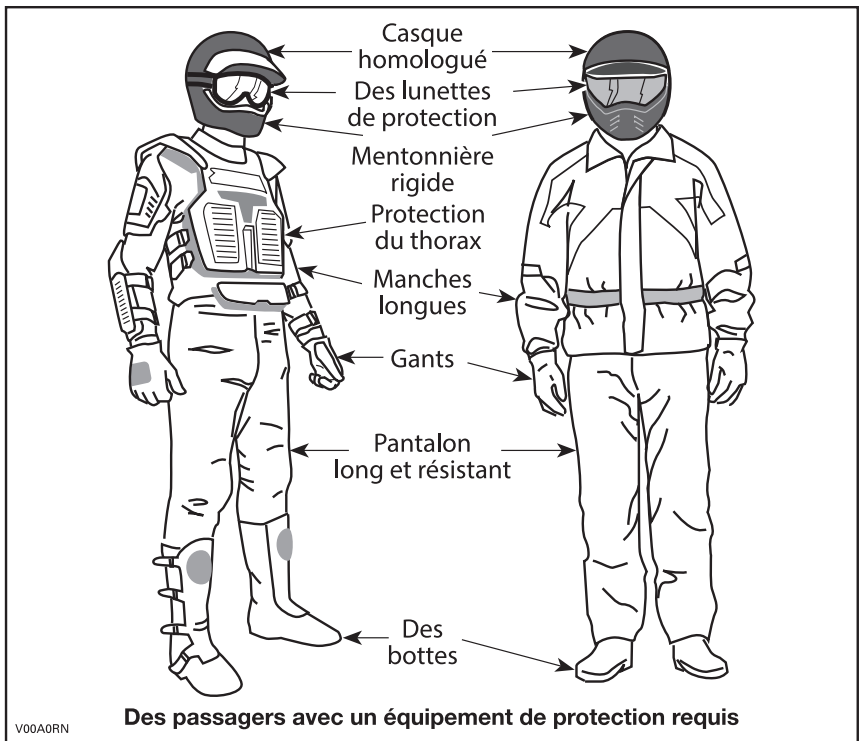
Ne présumez jamais que ce véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des sols plus ou moins durs peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, il est recommandé de ralentir et de toujours observer le terrain devant. Si le véhicule commence à se renverser ou à basculer, il est conseillé de descendre immédiatement **DU CÔTÉ OPPOSÉ** au renversement!

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Adressez-vous à un concessionnaire BRP autorisé pour plus de détails. Bien que non requis, il est recommandé qu'un concessionnaire BRP autorisé effectue la préparation de présaison du véhicule. Chaque visite au concessionnaire BRP autorisé est une bonne occasion de vérifier si le véhicule fait partie d'une campagne de sécurité. Nous vous invitons également à visiter un concessionnaire BRP autorisé en temps opportun lorsque vous apprenez l'existence d'une campagne liée à la sécurité.

Consultez un concessionnaire BRP autorisé pour les accessoires disponibles qui pourraient être requis.

Vêtements de conduite

Les conditions météorologiques devraient vous aider à décider comment vous habiller. Habillez-vous selon la température la plus froide prévue. Des sous-vêtements thermiques en contact direct avec la peau constituent un bon isolant. Il est cependant important que le conducteur porte toujours des vêtements protecteurs et un équipement approprié, dont un casque homologué, des lunettes de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Ce type de vêtement protégera le conducteur de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Le conducteur doit éviter de porter des vêtements amples qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les lunettes antibuée ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres utilisateurs de sites hors route. Cela inclut les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne supposez jamais qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à vous arrêter pour vous ranger sur le côté quand un autre utilisateur arrive en sens contraire.

Adhérez à un club local de VTT. Cela vous permet d'obtenir une carte des sentiers et des conseils ainsi que des renseignements sur les endroits réservés à ce sport. Si aucun club n'existe dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressantes.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique du véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez en mesure de déterminer la distance de sécurité appropriée. Ce véhicule, tout comme les autres véhicules, ne peut s'arrêter immédiatement. Prévoyez davantage de distance pour freiner.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'itinéraire envisagé et du moment prévu pour le retour.

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils supplémentaires, d'eau, de nourriture et de matériel d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où il sera possible de vous approvisionner en essence et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu.

Trousse de premiers soins	Clé à molette
Téléphone cellulaire	Couteau
Ruban adhésif	Lampe de poche
Corde	Lunettes de protection avec lentilles colorées
Ampoules de recharge	Carte des sentiers
Trousse d'outils fournie	Collations

Environnement

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits vulnérables sur le plan environnemental. Ne conduisez pas sur la végétation forestière ni les arbustes; n'abattez pas les arbres et ne détruisez pas les clôtures; évitez de faire tourner les roues à vide et de détruire le terrain. Ayez « le pied léger ».

Ce véhicule peut causer des incendies de forêt par véhicule hors route si des débris s'accumulent à proximité de l'échappement ou d'autres points chauds du moteur et s'allument puis tombent dans l'herbe sèche. Évitez de rouler dans les zones humides, dans les tourbières ou les herbes hautes où les débris peuvent s'accumuler. Si vous avez roulé dans ces endroits, inspectez et enlevez tous les débris du moteur et les points chauds.

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule motorisé. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle « ce que j'apporte, je le rapporte ». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission. Dans un tel cas, positionnez le feu à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que l'on peut provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à soi-même ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le système d'échappement ni le moteur et n'enlevez aucun de ses composants.

Limites de conception

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'ajout d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque sa composition et son inclinaison exacte sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sûre en observant rigoureusement le terrain devant lui. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Techniques de conduite

Le présent guide ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Il est conseillé d'améliorer ses connaissances et de parfaire son habileté en suivant un cours de formation reconnu.

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots : prudence, expérience et habileté.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour aider tous ses usagers.

Deux choses sont importantes lorsque vous roulez sur des collines ou des pentes : soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles et ajustez constamment la position de votre corps.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, empruntez une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne conduisez jamais à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observez constamment le terrain devant vous pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer ou renverser le véhicule.

Évitez d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

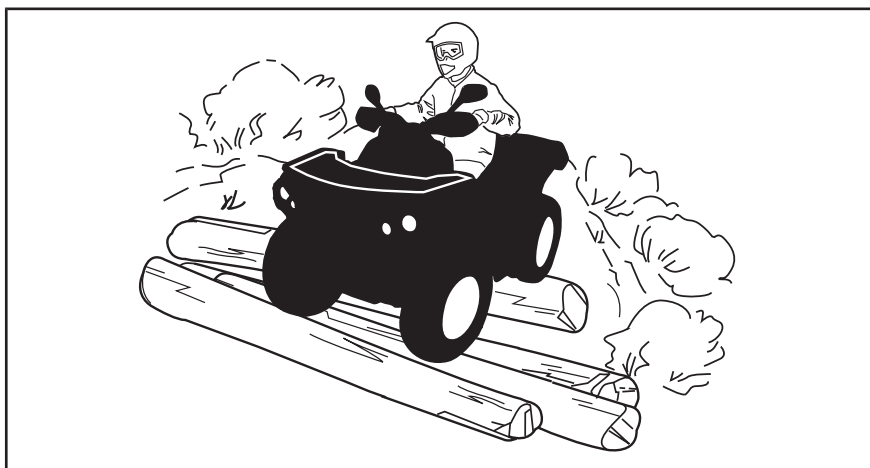
Lorsque vous êtes stationné ou à l'arrêt, assurez-vous de placer le levier en position PARK et serrez le frein de stationnement. Cette précaution est particulièrement importante pour le stationnement en pente. En pente

raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

Utilisez toujours des techniques de conduite adéquates pour éviter les renversements du véhicule sur les collines et les terrains accidentés et dans les virages.

Position du corps

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique aux pieds sur les repose-pieds. Pour réduire les risques de blessures à vos jambes et à vos pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds à tout moment. Évitez d'orienter le bout de vos pieds vers l'extérieur ou d'étendre vos pieds pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient être heurtés ou bloqués par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.



Malgré le fait que ce véhicule soit équipé d'une suspension, un terrain ondulé ou accidenté vous rendra inconfortable et peut même causer des maux de dos. « L'adoption » d'une position accroupie ou semi-accroupie est souvent nécessaire. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber les chocs.

Franchissement de routes

Lorsqu'il faut traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son véhicule, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs. Les trottoirs sont destinés aux piétons.

Virages

Négociez les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Gardez les mains sur le guidon et les pieds sur les repose-pieds.

Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement dans le virage.

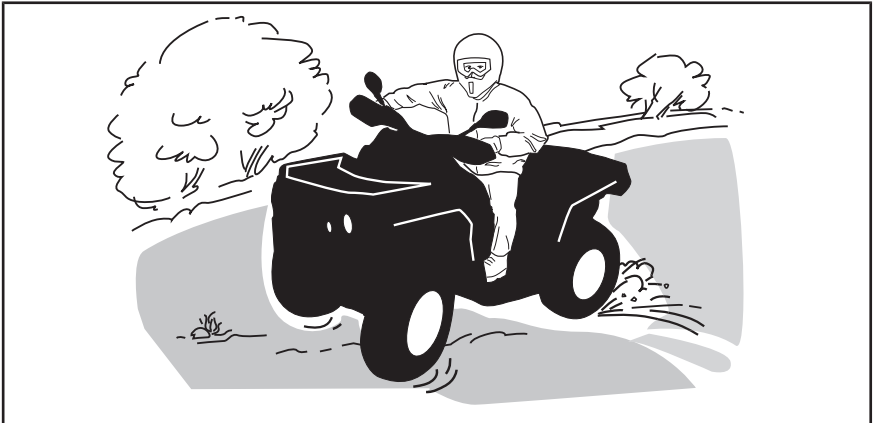
Pour réduire le risque de renversement :

- La prudence est de mise dans les virages.
 - Ne tournez pas le guidon trop loin ou trop vite en fonction de la vitesse et du terrain. Ajustez l'effort exercé sur le guidon en conséquence.
 - Ralentissez avant d'entrer dans un virage. Évitez de freiner brusquement dans un virage.
 - Évitez d'accélérer soudainement et vivement, même lorsque le véhicule est arrêté ou circule à basse vitesse.
- Ne tentez jamais de faire un dérapage, un glissement inadéquat, des têtes à queue ou d'autres types de cascades. Si le véhicule dérape ou glisse, tournez le volant en direction du glissement ou du dérapage. Ne freinez jamais brutalement et ne bloquez pas les roues.
- Évitez les surfaces asphaltées. Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes et il a plus de chance de se renverser. Si vous devez conduire sur une surface asphaltée, tournez graduellement, roulez lentement et évitez les accélérations ou les freinages abrupts.

Évitez de tourner brusquement le guidon et d'actionner subitement l'accélérateur et le frein dans les virages.

AVERTISSEMENT

Ne tournez jamais à une vitesse excessive.



Si le véhicule se met à glisser, tournez le guidon dans la direction du glissement jusqu'à la reprise de la maîtrise du véhicule. Ne serrez jamais les freins à fond et ne bloquez jamais les roues.

AVERTISSEMENT

Les pneus du véhicule ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. De plus, le véhicule n'est pas équipé d'un différentiel arrière (les roues arrière tournent toujours à la même vitesse). C'est pourquoi la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourraient être grandement réduites sur une surface asphaltée.

Freinage

Gardez les mains sur le guidon et les pieds sur les repose-pieds pendant le freinage.

Exercez-vous à freiner pour vous familiariser avec les freins.

- Freinez d'abord à basse vitesse, puis à une vitesse plus élevée.
- Exercez-vous à freiner en ligne droite à différentes vitesses et intensités.
- Exercez-vous à freiner en cas d'urgence; le freinage est optimal en ligne droite, avec vigueur, sans faire bloquer les roues.

Rappelez-vous que la distance de freinage dépend de la vitesse du véhicule, de la charge et du type de surface. De plus, l'état des pneus et des freins influence grandement la distance de freinage.

REMARQUE : Lorsque vous freinez alors que le véhicule se dirige en marche avant, le poids du véhicule se transfère aux roues avant. Pour un meilleur freinage, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant. Cela influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsque vous freinez vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lorsque vous freinez.

Marche arrière

Avant de passer en marche arrière, assurez-vous que la voie est libre derrière le véhicule. Reculez lentement et évitez les virages serrés.

Il est recommandé de vous asseoir sur le VTT lorsque vous reculez. Évitez de vous tenir debout. Votre poids pourrait se déplacer vers l'avant et s'appuyer contre la manette d'accélérateur, causant ainsi une accélération soudaine.

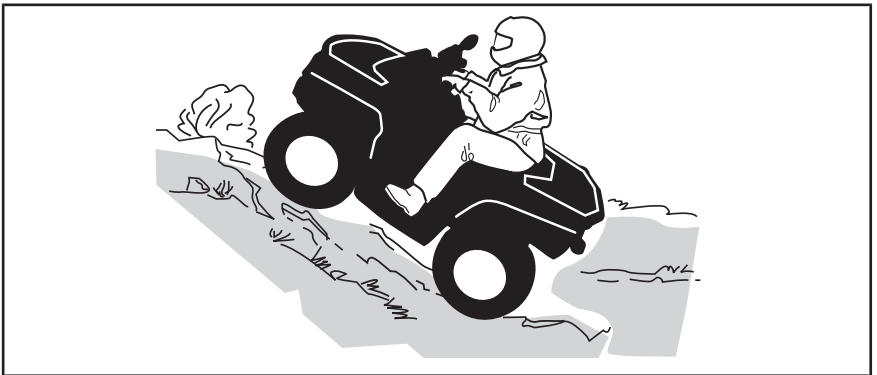
Obstacles

Franchissez les obstacles rencontrés sur « le chemin » avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu que vous les abordiez à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre d'élan et évitez « d'accélérer brusquement ». Tenez le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière et franchissez l'obstacle. Assurez-vous que

les roues avant demeurent au sol. Tenez compte du fait que l'obstacle peut glisser ou se déplacer en le franchissant.

Montée

Avant d'essayer de monter une colline, gardez ces choses en tête. Monter une côte ne devrait être tenté que par des conducteurs expérimentés. Commencez sur de faibles pentes. Conduisez toujours tout droit vers le haut et maintenez votre poids vers l'avant et vers le haut de la colline. Maintenez vos pieds sur les repose-pieds, embrayez le VTT dans un rapport inférieur et accélérez avant de commencer à monter. Essayez de maintenir une vitesse constante et actionnez doucement l'accélérateur pour éviter les accélérations. Une pente abrupte ou une variation de terrain ou le roulement d'une roue sur un obstacle pourrait avoir un impact important sur la stabilité, car il pourrait soulever l'avant du véhicule augmentant le risque de renversement. Certaines collines sont trop raides pour arrêter ou récupérer en toute sécurité après une tentative infructueuse d'escalade. Essayez d'éviter les pentes raides. Si vous n'êtes pas prudent, le véhicule pourrait basculer lors de la montée de la colline. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou si le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas glisser. Descendez du véhicule et utilisez ensuite la technique du virage en K (tout en marchant en arrière, à côté du véhicule sur le côté le plus élevé et avec une main sur la manette de frein, reculez lentement l'arrière du véhicule vers le haut de la colline, puis conduisez vers le bas). Marchez ou descendez toujours en amont de la pente et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse. Des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.

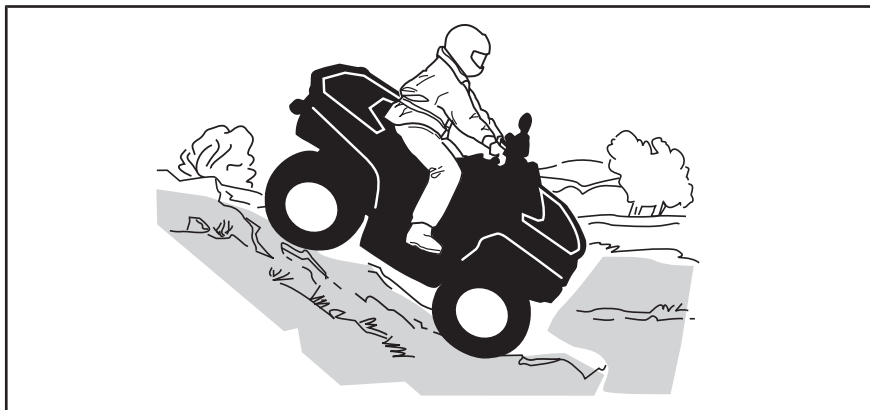


Descente

Ce véhicule peut gravir des pentes qui sont plus raides qu'il ne peut descendre en toute sécurité. Par conséquent, avant de monter une pente, assurez-vous qu'il est possible de la descendre en toute sécurité.

Si vous ralentissez en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait dérapier. Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement pour reprendre le contrôle.

Maintenez le poids de votre corps vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne ralentissez pas avec la compression du moteur et ne mettez pas le véhicule au point mort. Essayez d'éviter les pentes raides. Si vous n'êtes pas prudent, le véhicule pourrait basculer en descendant la pente.



Déplacement à flanc de colline

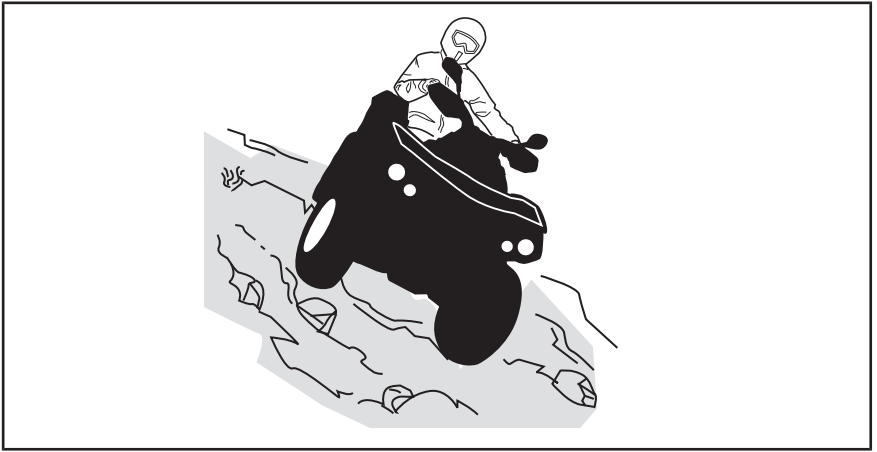
Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Il est d'ailleurs recommandé de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si un tel déplacement est nécessaire, il est important que vous placiez TOUJOURS le poids de votre corps vers le haut de la colline et que vous soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne tentez jamais d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**

Évitez les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.



AVERTISSEMENT

Soyez prudent lors du chargement et du transport de réservoirs de liquide. Ils peuvent influencer la stabilité du véhicule lors des déplacements à flanc de colline en tirant vers le bas et en augmentant le risque de renversement.



Escarpements

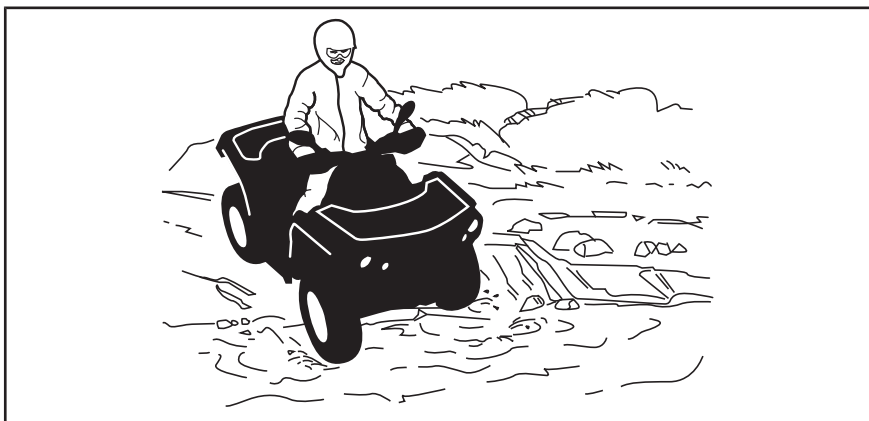
Les amortisseurs du véhicule se « détendent » complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est abrupt ou profond, le véhicule piquera du nez et culbutera.

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez de franchir des escarpements. Faites plutôt marche arrière et empruntez un autre trajet.

Franchissement d'étendues d'eau

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut « flotter » et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds. Dans l'eau comme sur la rive, faites attention aux surfaces glissantes telles que les rochers, l'herbe, les billots, etc. Vous risquez de perdre votre adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse. L'eau freinera le mouvement du véhicule et pourrait vous éjecter du véhicule.



Des freins mouillés réduisent la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, de la neige ou de la boue, actionnez les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les freins. Prévoyez davantage de distance pour freiner.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

Conduite sur surfaces gelées

Si le trajet amène à traverser des étendues d'eau gelées, vérifiez si la glace est assez épaisse pour supporter le poids du conducteur, ainsi que celui du véhicule et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace, car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement. Cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

Conduite sur surfaces enneigées

Au moment de l'inspection prérandonnée, prêtez une attention particulière aux endroits sur le véhicule où des accumulations de neige ou de glace peuvent obstruer la visibilité du feu arrière et des réflecteurs, bloquer les ouvertures de ventilation, bloquer le radiateur et le ventilateur et nuire au mouvement des manettes de commande, des interrupteurs et de la pédale de frein. Avant de démarrer votre VTT, vérifiez si la direction, les manettes d'accélérateur et de frein, ainsi que les pédales de commande bougent librement.

Lorsque vous conduisez le VTT sur un chemin recouvert de neige, l'adhérence des pneus est généralement réduite amenant ainsi le véhicule à

réagir différemment aux commandes. Sur une surface à adhérence réduite, la direction n'est pas aussi vive et précise, la distance de freinage est allongée et l'accélération est moins sensible. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Les pneus risquent de patiner et le véhicule peut déraiper en survirage. Évitez de freiner brusquement. Le véhicule risque de glisser en ligne droite. Or, le meilleur conseil que l'on puisse donner consiste à réduire la vitesse de façon sécuritaire afin d'anticiper certaines manœuvres pour avoir suffisamment de temps et de distance pour garder le parfait contrôle du véhicule et éviter qu'il ne fasse une embardée.

Lorsque vous circulez dans la neige poudreuse avec le VTT, un nuage de neige se soulève et de la neige s'accumule ou fond sur certains composants à découvert, y compris les pièces rotatives comme les disques de frein. L'eau, la neige et la glace peuvent influencer la réponse de freinage du VTT. Freinez fréquemment même lorsqu'il n'est pas nécessaire de ralentir; cela empêchera la glace ou la neige de s'accumuler et asséchera les plaquettes et les disques de frein. De plus, en procédant ainsi dans des conditions de conduite à faible risque, vous vérifiez le niveau d'adhérence et vous êtes conscient de la réaction du véhicule aux commandes données. Retirez la neige et la glace sur la pédale de frein, les repose-pieds, le plancher et les manettes d'accélérateur et de frein. Enlevez fréquemment la neige du siège, du guidon, des phares, des feux arrière et des réflecteurs.

La neige peut cacher des pierres, des troncs d'arbre et d'autres objets. Si la neige est fondante, elle peut réduire la maniabilité du véhicule qui peut s'enliser ou perdre toute adhérence. Regardez au loin et soyez vigilant afin de déceler tout signe visible de tels obstacles. Dans le doute, vous devez garder vos distances. Ne circulez pas sur un plan d'eau gelé avant d'avoir vérifié si la glace peut supporter le poids du VTT, des utilisateurs et de sa charge. N'oubliez pas que la glace peut être suffisamment épaisse pour supporter une motoneige, mais pas un VTT du même poids puisque sa surface portante est répartie sur les quatre pneus alors que, sur une motoneige, le poids est réparti sur la chenille et les skis.

Pour un confort maximal et pour éviter les engelures, portez des vêtements de protection pour VTT appropriés convenant aux conditions météorologiques lors des randonnées.

Après chaque randonnée, enlevez la neige ou la glace qui a pu s'accumuler sur la carrosserie du véhicule ainsi que sur toutes ses pièces mobiles (freins, composants de la direction, rouage d'entraînement, commandes, ventilateur de radiateur, etc.). La neige mouillée gèlera pendant que le véhicule est arrêté et sera plus difficile à enlever au moment de la prochaine inspection avant randonnée.

La conduite dans la neige peut réduire la capacité de freinage. Réduisez votre vitesse et gardez une plus grande distance de sécurité pour le freinage. Les projections de neige peuvent provoquer une accumulation de glace ou de neige sur les commandes et les composants des freins. Serrez les freins fréquemment pour éviter toute accumulation de glace ou de neige.

Conduite sur le sable

Rouler sur le sable, les dunes de sable et la neige est une expérience unique, mais vous devez prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, cherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne. Cela aidera les conducteurs à vous repérer au-delà de la dune de sable suivante. Soyez prudent lorsque vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

Conduite sur des pierres

La conduite sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule est ainsi altérée, ce qui pourrait faire glisser ou renverser le véhicule, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur « l'accélérateur brusquement » ou glisser risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne faites jamais cela délibérément.

TRANSPORT DE CHARGES ET TRAVAIL

Travailler avec ce véhicule

Ce véhicule peut être utilisé pour effectuer certaines tâches LÉGÈRES depuis le déneigement jusqu'au remorquage de billots ou au transport de charges. Divers accessoires sont disponibles chez les concessionnaires Can-Am autorisés. Pour éviter tout risque de blessures, respectez les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Respectez toujours la charge maximale prescrite pour le véhicule. Un véhicule surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et les endommager. Évitez tout effort physique en soulevant ou en tirant des charges lourdes ou en poussant manuellement le véhicule.

Transport de charges

Tout chargement transporté sur le véhicule influence sa tenue de route, sa stabilité et la distance de freinage. Ne dépassez pas la charge maximale du véhicule, incluant le poids du conducteur, du passager, du chargement, des accessoires et du timon. Consultez la *FICHE TECHNIQUE*. Vérifiez si la charge est bien fixée, correctement répartie et qu'elle ne nuit pas à la conduite et à l'éclairage. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles.

AVERTISSEMENT

Ne surchargez, remorquez ou transportez jamais une charge de façon inadéquate. Soyez prudent en réduisant votre vitesse en fonction de l'état du terrain lorsque vous transportez une charge ou que vous tirez une remorque et évitez les pentes et les terrains accidentés. Prévoyez une plus grande distance de freinage, en particulier dans les terrains en pente. Fixez la charge le plus bas possible pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut. À défaut de suivre ces recommandations, la maniabilité du véhicule pourrait être réduite, ce qui pourrait causer un accident.

TABLEAU DE CHARGE MAXIMALE

Charge maximale permise	141 kg	Comprend le poids du conducteur, de toute charge, de tout accessoire et du timon de remorque.
Charge arrière	23 kg	Inclus le poids de toute charge dans l'espace de chargement arrière (le cas échéant).

Voici un exemple de distribution convenable du chargement du véhicule :

EXEMPLE DE RÉPARTITION DU CHARGEMENT

CHARGEMENT TOTAL DU VÉHICULE	CONDUCTEUR	CHARGEMENT	ACCESSOIRES	POIDS AU TIMON
141 kg	95 kg	23 kg	10 kg	13 kg

Chargement de l'espace de chargement arrière

AVIS Lors du chargement ou du déchargement, ne dépassez pas la limite de poids de 16 kg.

Placez le chargement aussi bas que possible – un chargement placé en hauteur augmente le centre de gravité, ce qui peut réduire la stabilité. Distribuez le chargement sur le porte-bagages le plus uniformément possible.

Fixez la charge dans l'espace de chargement arrière. N'utilisez pas une autre partie du véhicule pour fixer la charge. Si le chargement n'est pas attaché de manière sécuritaire, un glissement ou une chute du chargement risque de heurter les passagers ou les piétons; de plus, il pourrait se déplacer pendant la conduite et affecter la conduite du véhicule.

Les objets qui sont plus élevés peuvent nuire à la visibilité du conducteur et être projetés en cas d'accident. Évitez que le chargement dépasse sur les côtés, car il risque de se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez que le chargement recouvre ou obstrue les phares ou les feux d'arrêt. Assurez-vous de ne rien faire dépasser à l'extérieur du porte-bagages afin de ne pas nuire à la visibilité et à la conduite du véhicule.

AVIS Ne dépassez pas la capacité maximale du porte-bagages. Consultez la *FICHE TECHNIQUE*.

Ne transportez jamais de bidon d'essence ou de liquides dangereux dans l'espace de chargement arrière.



AVERTISSEMENT

Ne surchargez, remorquez ou transportez jamais une charge de façon inadéquate. Soyez prudent en réduisant votre vitesse en fonction de l'état du terrain lorsque vous transportez une charge ou que vous tirez une remorque et évitez les pentes et les terrains accidentés. Prévoyez davantage de distance pour freiner. Fixez la charge le plus bas possible pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut. À défaut de suivre ces recommandations, la maniabilité du véhicule pourrait être réduite, ce qui pourrait causer un accident.

Remorquage

(si équipé d'attelage)

Ne tirez jamais une charge en l'attachant au pare-chocs, à l'espace de chargement arrière ou à toute autre pièce ou accessoire. Cela peut faire basculer le véhicule. N'utilisez que l'attelage de remorque (si installé) ou le treuil pour remorquer un chargement.

Dans une situation d'urgence, utilisez le crochet de récupération pour récupérer un véhicule enlisé. Reportez-vous à *CROCHET DE RÉCUPÉRATION* de la section *ÉQUIPEMENT*.

Lorsque vous remorquez un chargement au moyen d'une chaîne ou d'un câble, assurez-vous qu'il n'y a pas de jeu avant de démarrer et maintenez la tension tout au long du remorquage.

Lorsque vous remorquez un chargement au moyen d'une chaîne ou d'un câble, assurez-vous de freiner progressivement. L'inertie du chargement pourrait entraîner un impact.

Lorsque vous remorquez un chargement, respectez la capacité maximale. Reportez-vous à *TRACTION D'UNE REMORQUE* dans cette section.

AVERTISSEMENT

Un jeu de la chaîne ou du câble peut entraîner une rupture ou un contrecoup.

Lorsque vous remorquez un autre véhicule, assurez-vous qu'une autre personne est aux commandes du véhicule tiré. La personne doit freiner et tourner le volant afin de prévenir la perte de maîtrise du véhicule.

Avant de remorquer un chargement au moyen d'un treuil, consultez les directives du fabricant.

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque le véhicule remorque un chargement. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Prévoyez une plus grande distance de freinage, en particulier sur les terrains en pente. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Traction d'une remorque (si équipé d'un attelage)

AVIS Un attelage arrière approuvé par BRP doit être correctement installé sur le véhicule pour le transport d'une remorque.

Le fait de tirer une remorque augmente de façon substantielle les risques de renversement, en particulier sur les pentes. Avant de fixer une remorque, assurez-vous que son attelage est compatible avec celui qui est installé sur le véhicule en tant qu'accessoire. Vérifiez que la remorque est à l'horizontale tout comme le véhicule. (Dans certains cas, il se pourrait qu'il faille munir le dispositif d'attelage du véhicule d'une rallonge spéciale.) Installez des chaînes ou des câbles de sécurité pour retenir la remorque au véhicule.

Réduisez la vitesse et négociez lentement les virages lorsque le véhicule tire une remorque. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Prévoyez une plus grande distance de freinage, en particulier sur les terrains en pente. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Une cargaison mal chargée peut entraîner une perte de contrôle de la remorque.

Ne dépassez pas la capacité de remorquage ou du timon. Consultez la *FICHE TECHNIQUE*.

Assurez-vous d'avoir un peu de poids sur le timon.

Répartissez uniformément la charge sur la remorque et fixez-la solidement. Une remorque dont la charge est uniformément répartie se contrôle plus facilement.

Placez toujours le levier sélecteur sur la position « L » (basse vitesse) pour la traction – outre le couple accru, cette vitesse permet de compenser pour la charge supérieure sur les roues arrière.

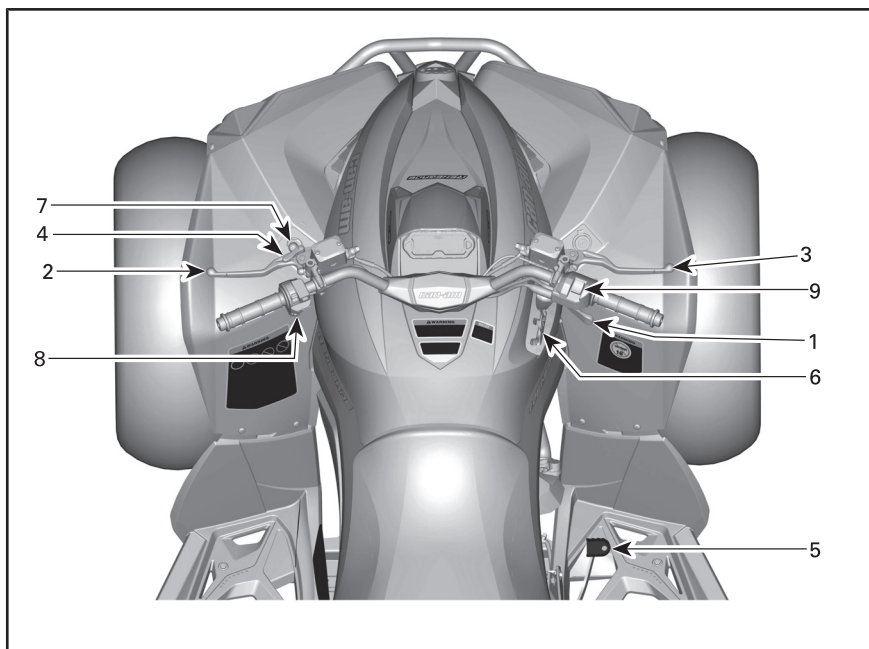
Lorsque le véhicule est arrêté ou stationné, immobilisez le véhicule et la remorque pour les empêcher de bouger.

Faites attention en détachant une remorque chargée; cette dernière, ou sa charge, peut basculer sur vous ou toute personne à proximité.

Lorsque vous tirez une remorque, respectez la capacité maximale de traction.

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES

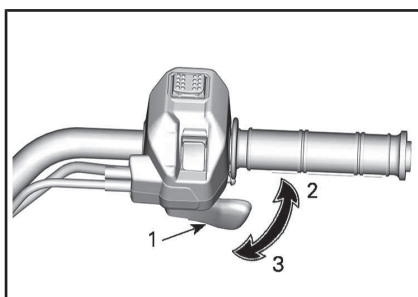


1) Manette d'accélérateur

La manette d'accélérateur se trouve sur le côté droit du guidon. Elle commande le régime du moteur.

Pour augmenter ou maintenir la vitesse du véhicule, appuyez sur la manette d'accélérateur avec votre pouce droit.

Pour réduire la vitesse du véhicule, relâchez la manette d'accélérateur.

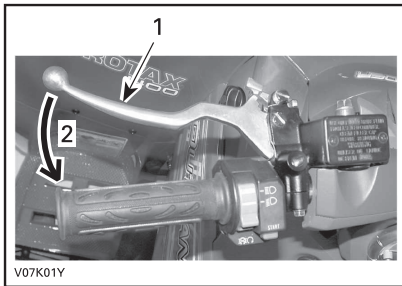


TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

2) Manette de frein gauche

La manette de frein gauche se situe sur le côté gauche du guidon.

**TYPIQUE**

1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

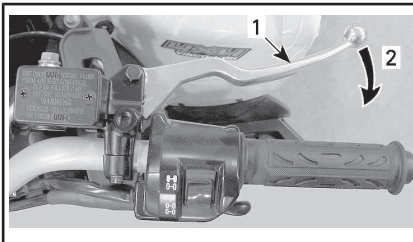
La manette de frein gauche permet de ralentir ou d'arrêter le véhicule.

Quand vous actionnez la manette de frein, vous serrez les freins arrière.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette.

3) Manette de frein droite

Cette manette se trouve sur le côté droit du guidon.

**TYPIQUE**

1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

La manette de frein de droite permet de ralentir ou d'arrêter le véhicule

Quand vous actionnez la manette de frein, vous serrez les freins avant.

Quand vous la relâchez, elle doit automatiquement retourner à sa position initiale.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette.

4) Levier de frein de stationnement

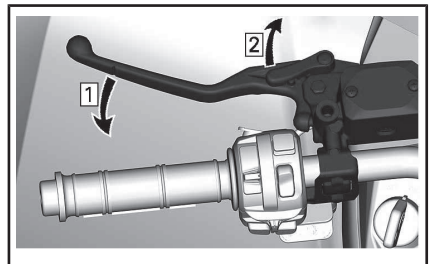
La manette de frein de stationnement est située sur le côté gauche du guidon.

La fonction du frein de stationnement est d'appliquer le frein aux roues arrière pour empêcher le véhicule de bouger lorsqu'il est garé.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important d'actionner le frein de stationnement **et** de placer le levier sélecteur sur la position de stationnement « P » lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

Pour actionner le frein de stationnement, procédez comme suit :



Étape 1 : Actionnez les freins

Étape 2 : Bloquez les freins

REMARQUE : La manette de frein de stationnement peut être réglée à diverses positions.

⚠ AVERTISSEMENT

Veillez à ce que le véhicule soit immobilisé de manière sûre lorsque le frein de stationnement est serré.

Pour relâcher le frein de stationnement, serrez simplement la ma-

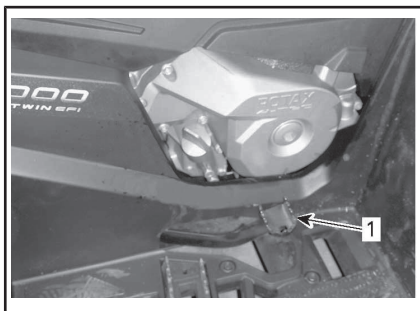
nette de frein. Elle devrait revenir à la position de repos.

! AVERTISSEMENT

Veillez à bien desserrer le frein de stationnement avant de conduire le véhicule. Le fait de conduire le véhicule lorsque le frein de stationnement est APPLIQUÉ peut endommager le système de freinage et réduire son efficacité, et présenter un risque d'incendie.

5) Pédale de frein

La pédale de frein se situe sur le côté droit du véhicule près du moteur.



1. Pédale de frein

La pédale de frein permet de ralentir ou d'arrêter le véhicule.

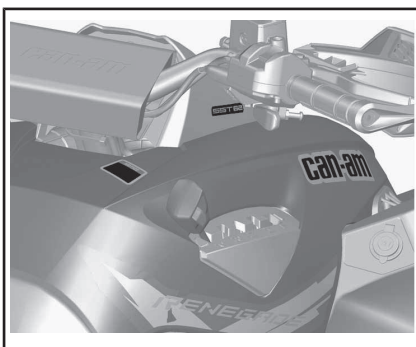
Quand la pédale de frein est enfoncée, **seul** le frein arrière est actionné.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale.

REMARQUE : Ce freinage a aussi un effet sur les roues avant par l'intermédiaire de la transmission lorsque le mode 4 roues motrices est sélectionné.

6) Levier sélecteur

Le levier sélecteur se trouve sur le côté droit du véhicule près de la colonne de direction.



EMPLACEMENT DU LEVIER SÉLECTEUR

Le levier sélecteur permet de modifier la position de la boîte de vitesses.

Le levier sélecteur a 5 positions :

POSITIONS DU LEVIER SÉLECTEUR	
POSITION	RAPPORT
P	Stationnement
R	Marche arrière
N	Point mort
H	Vitesse élevée (marche avant)
L	Basse vitesse (marche avant)



POSITIONS DU LEVIER

Il est important de toujours arrêter complètement le véhicule et d'ap-

pliquer le frein avant de déplacer le levier sélecteur.

AVIS Cette boîte de vitesses n'est pas conçue pour que l'on change de vitesse pendant que le véhicule est en mouvement.

P : Stationnement

La position de stationnement a pour effet de bloquer la boîte de vitesses pour ainsi aider à maintenir le véhicule immobile.



AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur n'est pas placé sur la position « P » (STATIONNEMENT).

R : Marche arrière

La position de marche arrière permet au véhicule de reculer.

REMARQUE : En marche arrière, le régime du moteur est restreint, ce qui limite la vitesse du véhicule à reculons.



AVERTISSEMENT

Lorsqu'on recule dans une pente, la gravité peut faire augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

Point mort

La position de point mort libère la boîte de vitesses.



AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur est placé sur la position « N » (POINT MORT).

Haute vitesse (marche avant)

Cette position permet de choisir la haute vitesse des rapports de la boîte de vitesses. Il s'agit de la plage des vitesses de conduite normales. Cette position permet au véhicule d'atteindre sa vitesse de pointe.

Basse vitesse (marche avant)

Cette position permet de choisir la basse vitesse de la boîte de vitesses. Elle permet au véhicule de se déplacer lentement en offrant un couple maximal au niveau des roues.

AVIS Utilisez la basse vitesse afin de tirer une remorque, de transporter une charge lourde, de franchir des obstacles ou de monter ou descendre des pentes.

7) Clé D.E.S.S. RF

La clé RF D.E.S.S. doit être fixée correctement à la borne D.E.S.S. avant de mettre le moteur en marche.

La borne D.E.S.S. se situe sur le côté gauche du panneau central sous le guidon.



D.E.S.S. BORNE

Système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.)

La clé D.E.S.S. est dotée d'un circuit électronique qui présente un numéro de série électronique unique.

Le système D.E.S.S. lit le code de la clé et permet au moteur de démarrer s'il reconnaît la clé.

D.E.S.S. Flexibilité

Le système D.E.S.S. de votre véhicule peut être programmé par votre concessionnaire Can-Am autorisé afin d'accepter un maximum de 8 clés distinctes.

Si vous disposez de plusieurs véhicules Can-Am dotés d'une clé D.E.S.S., chacun d'eux peut être programmé par votre concessionnaire Can-Am autorisé de sorte à être compatible avec les clés D.E.S.S. des autres véhicules.

Types de clés

Ce véhicule peut être utilisé avec 2 types différents de clés D.E.S.S. :

- Clé normale (verte)
- Clé performance (grise).

Chaque type de clé présente une couleur différente.

! AVERTISSEMENT

Un basculement, un renversement, des collisions et une perte de contrôle du véhicule entraînant des blessures graves ou même la mort sont possibles, et ce, peu importe si vous utilisez la clé performance ou normale. L'utilisation de la clé normale ne remplace pas la préparation, les compétences et la prudence chez le conducteur.

Clé normale

Au moment de la livraison, le véhicule est muni d'une clé normale (verte).

Modèles 570/650

La clé normale limite la vitesse du véhicule à 70 km/h.

Modèles 850/1000R

La clé normale limite l'accélération du véhicule et plafonne sa vitesse à 70 km/h.

Tous les modèles

! AVERTISSEMENT

Sur les pentes descendantes abruptes, le limiteur de vitesse du moteur peut ne pas empêcher celui-ci d'accélérer au-delà de cette vitesse.

Cette clé peut s'avérer utile pour les conducteurs qui préfèrent une accélération plus graduelle ou dans les environnements où une vitesse maximale et une accélération élevée ne sont pas souhaitables. Dans les sentiers étroits et sinueux, par exemple, les conducteurs pourraient préférer la clé normale.

Clé performance

Au moment de la livraison, le véhicule est muni d'une clé performa-

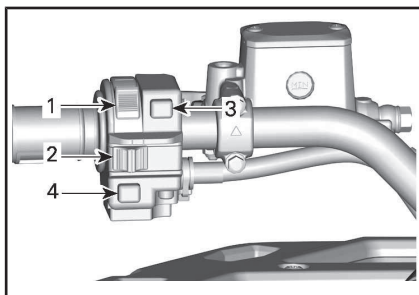
nce (grise) qui permet à l'utilisateur de profiter du couple maximal, ainsi que de la vitesse de pointe du véhicule.

Cette clé peut s'avérer utile pour les conducteurs qui préfèrent une plus grande réponse de l'accélérateur et dans les environnements où des vitesses plus élevées et une accélération supérieure sont appropriées. Dans les grands espaces libres et sur les sentiers bien droits, par exemple, les conducteurs pourraient préférer la clé performance.

8) Interrupteur multifonction

L'interrupteur multifonction se situe sur le côté gauche du guidon.

L'interrupteur multifonction réunit les commandes suivantes :

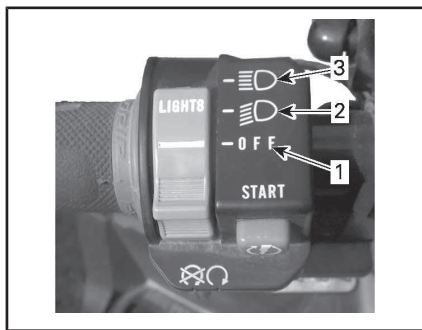


TYPIQUE — INTERRUPTEUR MULTIFONCTION

1. Commutateur de phare
2. Interrupteur d'arrêt du moteur
3. Bouton de démarrage du moteur
4. Dispositif de neutralisation/DPS (le cas échéant)

Sélecteur de feux de route/croisement

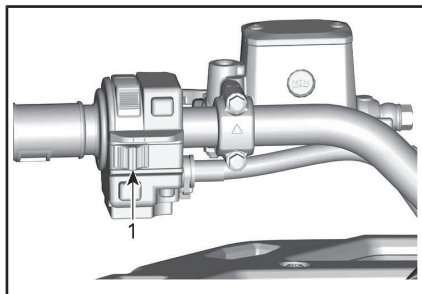
Ce sélecteur sert à sélectionner les feux de croisement ou de route, ou encore pour éteindre les feux.



FONCTIONS DU COMMUTATEUR DE PHARE

1. Feux éteints
2. Feux de croisement
3. Feux de route

Interrupteur d'arrêt du moteur



TYPIQUE

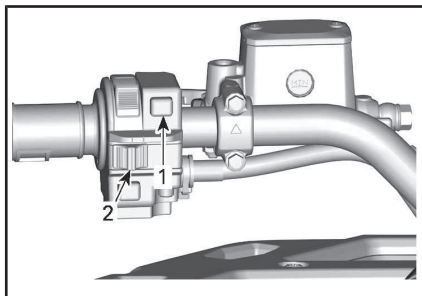
1. Interrupteur d'arrêt du moteur

Vous utilisez cet interrupteur pour arrêter le moteur ou en cas d'urgence.

Pour arrêter le moteur, placer l'interrupteur d'arrêt du moteur sur la position STOP

REMARQUE : Vous pouvez arrêter le moteur en plaçant l'interrupteur d'arrêt du moteur sur la position STOP.

Bouton de démarrage du moteur



TYPIQUE

1. Bouton de démarrage du moteur
2. Interrupteur d'arrêt du moteur

Lorsque le bouton de démarrage du moteur est enfoncé et maintenu dans cette position, il permet de faire démarrer le moteur.

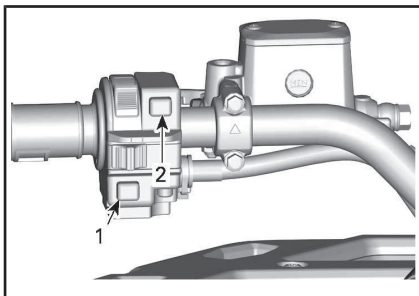
REMARQUE : Pour pouvoir démarrer le moteur, la clé D.E.S.S. doit être insérée dans la borne D.E.S.S. et l'interrupteur d'arrêt du moteur doit être sur RUN.

Pour alimenter le véhicule sans mettre le moteur en marche, reportez-vous à *MISE SOUS TENSION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE*.

Bouton Neutralisation/DPS

Selon le modèle de véhicule, ce bouton peut avoir jusqu'à 2 fonctions.

Fonction de neutralisation



TYPIQUE

1. Bouton de neutralisation
2. Bouton de démarrage du moteur

La fonction principale du bouton de neutralisation consiste à contourner le limiteur de vitesse du moteur en marche arrière en permettant un couple moteur maximal.

⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez le mode « neutralisation » uniquement si le véhicule est coincé dans la boue ou du terrain mou et que la basse vitesse ne suffit pas. Assurez-vous que la zone est sécuritaire avant d'activer le mode « neutralisation ». N'utilisez pas le mode « neutralisation » lors de la conduite normale en marche arrière, cela risque d'entraîner une vitesse excessive.

Pour activer la fonction de neutralisation, procédez de la façon suivante :

Pendant que le levier sélecteur est sur « R » (MARCHE ARRIÈRE).

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

⚠ AVERTISSEMENT

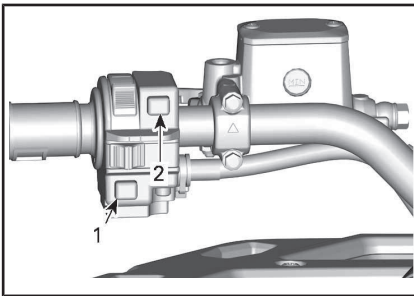
Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

1. Assurez-vous que le véhicule est arrêté.
2. Appuyez sur le bouton de neutralisation/DPS et maintenez-le enfoncé, puis appuyez graduellement sur la manette d'accélérateur.

REMARQUE : Lorsque vous utilisez la fonction de neutralisation, l'indicateur affiche le message **NEUTRALISATION** pour confirmer que la fonction est activée.

3. Pour désactiver la fonction de neutralisation, relâchez simplement le bouton de neutralisation/DPS.

Fonction DPS (modèle Renegade X xc)



TYPIQUE

1. Bouton DPS
2. Bouton de démarrage du moteur

La fonction DPS est utilisée pour changer le mode DPS (système de servodirection dynamique).

Pour plus d'information sur les modes DPS, reportez-vous à *PERSONNALISER LA CONDUITE*.

9) Sélecteur 2/4 roues motrices et modes de conduite (si équipé)

Le sélecteur des modes de conduite et 2/4 roues motrices se trouve sur le côté droit du guidon.

Ce sélecteur est utilisé pour sélectionner les modes 2 ou 4 roues motrices.



TYPIQUE

1. Sélecteur 2 ou 4 roues motrices
2. Position 2 roues motrices
3. Position 4 roues motrices
4. Sélecteur des modes de conduite

Immobilisez le véhicule avec le moteur au ralenti avant de sélectionner le mode 2 roues motrices ou 4 roues motrices.

AVIS Utiliser le sélecteur de mode 2/4 roues motrices lorsque le véhicule est en mouvement peut causer des dommages mécaniques. Le véhicule doit être arrêté lors du passage du mode 2 et 4 roues motrices

Pour activer le mode 4 roues motrices, appuyez sur le sélecteur vers le bas.



TYPIQUE - MODE 4 ROUES MOTRICES

Pour activer le mode 2 roues motrices, appuyez sur le sélecteur vers le haut.



TYPIQUE - MODE 2 ROUES MOTRICES

Ce sélecteur est utilisé pour sélectionner les modes de conduite. (selon l'équipement)



1. Sélecteur des modes de conduite

Choisissez entre les modes NORMAL et SPORT en appuyant sur le sélecteur à gauche ou à droite.

MODES				
ÉCO	Poussez vers la droite	NORMAL	Poussez vers la droite	SPORT
	Poussez vers la gauche		Poussez vers la gauche	

Le mode SPORT fournit une réponse plus directe de l'accélérateur.

REMARQUE : Le mode SPORT peut être activé avec tous les types de clés et offre la puissance maximale avec la clé utilisée.

REMARQUE : Utilisez le mode NORMAL sur les sentiers cahoteux afin d'offrir des conditions de conduite plus souples.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

INDICATEUR MULTIFONCTION (ACL)

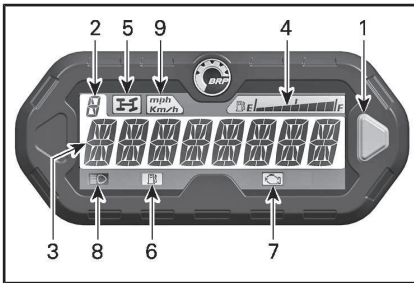
L'indicateur multifonction se situe sur le support de l'indicateur.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous conduisez le véhicule, la lecture de l'indicateur multifonction peut être une source de distraction. Cela peut surtout détourner votre attention et nuire à votre surveillance constante de l'horizon.

Description de l'indicateur multifonction



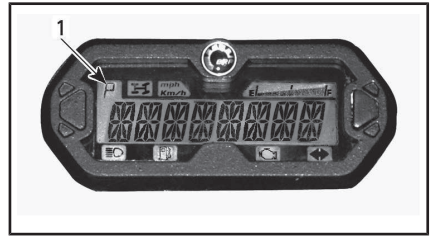
1. Bouton sélecteur
2. Affichage de la position de la boîte de vitesses
3. Affichage principal
4. Affichage du niveau d'essence
5. Témoin du mode 4 roues motrices
6. Témoin de bas niveau d'essence
7. Témoin d'anomalie moteur
8. Témoin des feux de route
9. Témoin mi/h, km/h

1) Bouton sélecteur

Le bouton sélecteur est utilisé pour naviguer ou pour changer les réglages de l'indicateur multifonction.

2) Affichage de la position de la boîte de vitesses

L'affichage indique la position de la boîte de vitesses.



1. Position de la boîte de vitesses

Affichage	Fonction
P	Stationnement
R	Marche arrière
N	Point mort
H	Haute vitesse
L	Basse vitesse

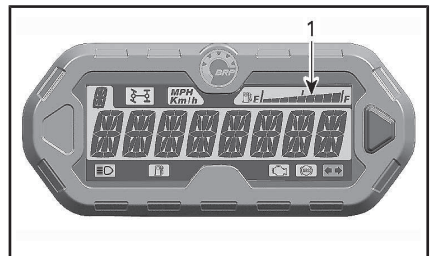
3) Affichage principal

L'affichage principal est utilisé pour afficher de nombreuses fonctions de l'indicateur multifonction.

Reportez-vous à *MODES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION* pour les différents modes disponibles :

4) Affichage du niveau d'essence

Cet affichage à barres indique la quantité d'essence qu'il reste dans le réservoir tout au long de la randonnée.



1. Affichage du niveau d'essence

5) Témoin du mode 4 roues motrices



Lorsque ce témoin est allumé, cela signifie que vous avez sélectionné le mode à **4 roues motrices**.

6) Témoin de bas niveau d'essence



Lorsque ce témoin commence à clignoter, cela signifie qu'il ne reste qu'environ 5 L d'essence dans le réservoir.

7) Témoin d'anomalie de moteur



Lorsque ce témoin est allumé, cela signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur, vérifiez s'il y a un message sur l'affichage ACL.

Lorsque ce témoin clignote, cela signifie que le **MODE PROTECTION** est en fonction.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à *DÉPANNAGE*.

8) Témoin de feux de route



Lorsque ce témoin est allumé, cela signifie que les **feux de route** sont sélectionnés.

9) Témoin MPH (mi/h) ou KM/H

mph
Km/h

Le témoin approprié s'allume et indique l'unité utilisée par l'indicateur de vitesse.

Modes de l'indicateur multifonction

Mode compteur de vitesse

Dans ce mode, l'affichage principal indique la vitesse du véhicule en km/h ou en mi/h.



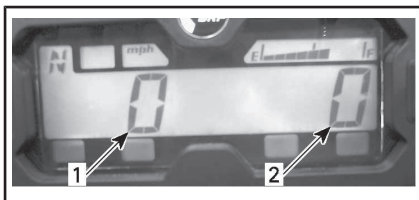
Mode tachymètre

Dans ce mode, l'affichage principal indique le régime du moteur en tours par minute (tr/min).



Mode combiné

Dans ce mode, l'affichage principal indique la vitesse du véhicule et le régime du moteur (tr/min).



1. Vitesse du véhicule
2. Régime du moteur (tr/min)

Odomètre (OD)

L'odomètre enregistre la distance totale parcourue et l'affiche en kilomètres ou en milles.



Horloge

Elle indique l'heure.



Reportez-vous à *RÉGLAGES DE L'INDICATEUR* pour régler l'heure actuelle.

Totalisateur journalier (TP)

Enregistre la distance parcourue depuis la dernière remise à zéro. La distance parcourue s'affiche soit en kilomètres ou en milles.



Appuyez sur le bouton sélecteur et maintenez-le enfoncé 2 secondes pour remettre le totalisateur journalier à zéro.

Totalisateur horaire (TH)

Le totalisateur horaire enregistre la durée de fonctionnement du véhicule lorsque le système électrique est en marche. Il peut, par exemple, servir à calculer le temps de parcours entre deux points.



Appuyez sur le bouton sélecteur et maintenez-le enfoncé 2 secondes pour remettre le totalisateur d'heures à zéro.

Totalisateur horaire du moteur (EH)

Le totalisateur horaire du moteur enregistre la durée de fonctionnement du moteur.



Mode d'affichage message

Si une anomalie du moteur survient, un message peut défiler sur l'écran principal combiné à un témoin. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la section *DÉPANNAGE*.

Mode code d'anomalie

Allumez les feux de route et sélectionnez l'affichage du totalisateur horaire du moteur. Appuyez et maintenez le bouton de mode enfoncé tout en actionnant les feux de route et de croisement (trois cycles) pour accéder aux codes de diagnostic d'erreur.

Navigation dans l'indicateur ACL

Mode d'affichage par défaut

Après le démarrage du véhicule, le mode d'affichage normal indique :

- Vitesse du véhicule
- Régime du moteur (tr/min)
- Les deux paramètres simultanément (mode combiné).

Pour passer d'un mode à l'autre, procédez comme suit :

1. Installez la clé D.E.S.S. sur la borne D.E.S.S.
2. Attendez que le « message d'accueil » s'affiche.
3. Appuyez brièvement une fois sur le bouton du sélecteur pour afficher le totalisateur général.
4. Appuyez sur le bouton sélecteur de nouveau, cette fois pendant 2 secondes.

L'affichage passe alors au mode vitesse, au mode régime du moteur (tr/min) ou au mode combiné.



5. Pour sélectionner un autre mode, répétez les étapes 3 et 4 jusqu'à l'obtention du mode désiré.

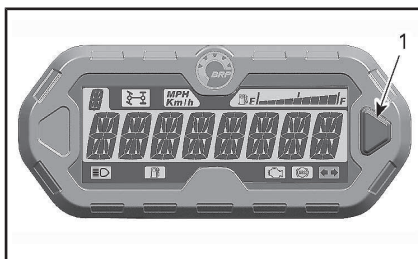
Mode d'affichage temporaire

Les fonctions suivantes sont disponibles dans le mode d'affichage temporaire :

- Odomètre
- Horloge
- Totalisateur journalier (à remise à zéro)

- Totalisateur horaire (à remise à zéro)
- Totalisateur horaire du moteur.

Appuyez brièvement sur le bouton sélecteur pour passer du mode d'affichage par défaut au mode temporaire.



1. Bouton sélecteur

L'afficheur indique le mode sélectionné pendant 10 secondes, puis revient au mode d'affichage normal.

En mode de remise à zéro, **MAINTENEZ** le bouton du sélecteur enfoncé pendant 2 secondes pour la remise à zéro.

Modes de conduite (si équipé)

Certains modèles sont équipés d'un sélecteur de mode de conduite.



1. Sélecteur de mode de conduite

Un message du mode sélectionné sera affiché lors de l'activation et de la désactivation comme suit :

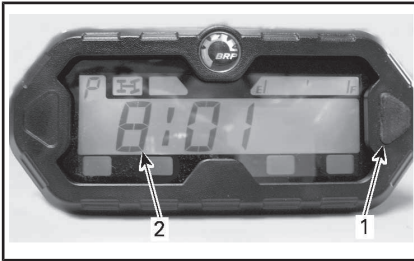
MODE DE CONDUITE	MESSAGE À L'ACTIVATION
Sport	MODE SPORT
Normal	MODE NORMAL
Eco (si équipé)	MODE ECO

Réglage de l'indicateur

Réglage de l'horloge à l'aide du bouton sélecteur.

Pour régler l'heure actuelle, procédez comme suit :

1. Sélectionnez l'affichage de l'horloge.



1. *Bouton sélecteur*
2. *Heure*
2. Appuyez sur le bouton sélecteur et MAINTENEZ-LE ENFONCÉ.

REMARQUE : L'affichage clignotera.

3. Choisissez le format 12 heures (12H) ou 24 heures (24H) en appuyant sur le bouton.
4. Si vous avez sélectionné le format 12 heures, choisissez AM (A) ou PM (P) en appuyant sur le bouton.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

5. Choisissez le premier chiffre de l'heure en appuyant sur le bouton.
6. Choisissez le deuxième chiffre de l'heure en appuyant sur le bouton.
7. Choisissez le premier chiffre des minutes en appuyant sur le bouton.
8. Choisissez le deuxième chiffre des minutes en appuyant sur le bouton.

REMARQUE : L'heure actuelle s'affiche pendant 10 secondes, puis revient au mode d'affichage normal.

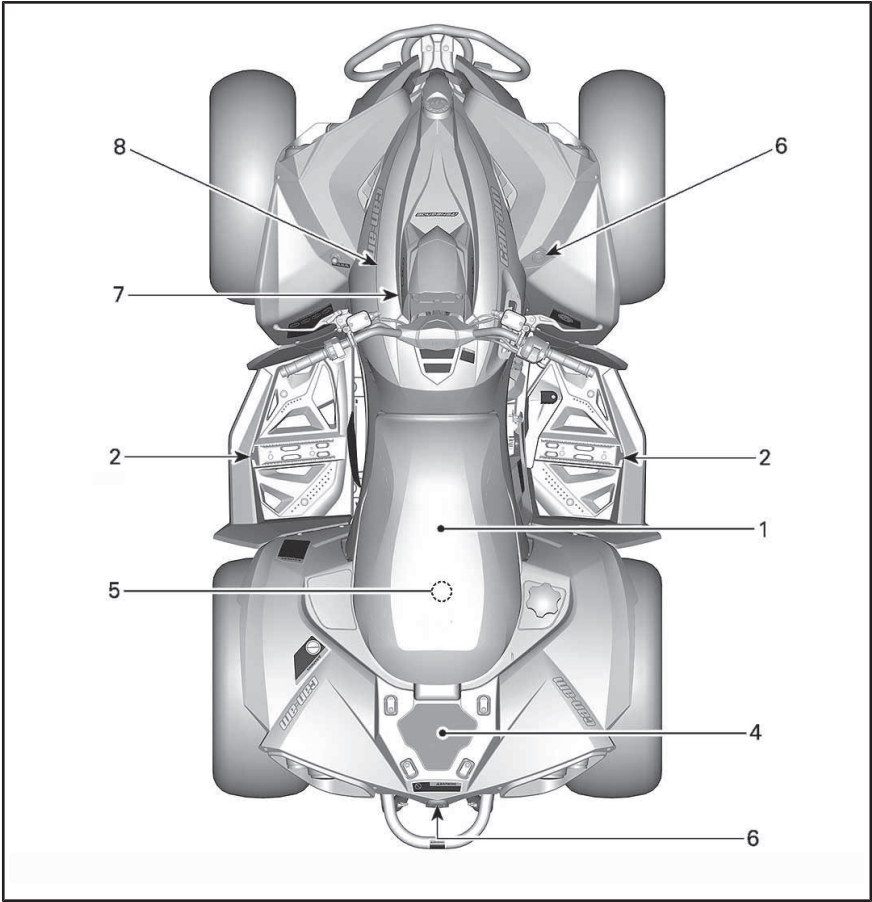
Choix de l'unité de mesure (mi/h ou km/h)

L'indicateur de vitesse, le totalisateur général et le totalisateur journalier sont pré-réglés en usine en **miles**, mais on peut les régler pour qu'ils soient en **kilomètres**. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Sélection de la langue

Il est possible de changer la langue d'affichage. Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour la disponibilité des langues et la configuration de l'indicateur selon vos préférences.

ÉQUIPEMENT



1) Siège

Ce siège est conçu pour transporter un conducteur seulement.

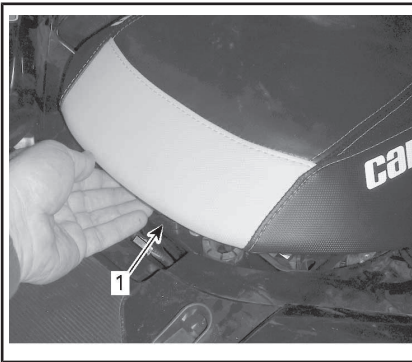


AVERTISSEMENT

Ne permettez jamais à un passager de prendre place sur le véhicule.

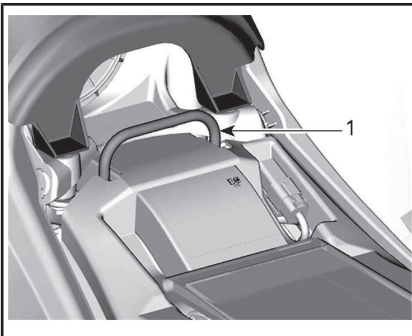
Dépose du siège

Pour retirer le siège, poussez son loquet vers l'avant. Ce loquet est situé sous l'arrière du siège.



1. Loquet du siège

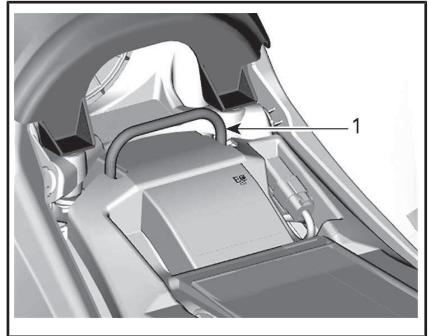
Tirez le siège vers l'arrière. Continuez de soulever le siège jusqu'à ce que vous puissiez dégager le mécanisme de retenue avant de la barre de fixation, puis retirez complètement le siège.



1. Barre de fixation

Pose du siège

Positionnez l'extrémité avant du siège de sorte que le dispositif de retenue avant sous le siège s'engage avec la barre de fixation. Après avoir bien placé le siège, appuyez fermement pour le bloquer en place.



1. Barre de fixation

REMARQUE : Un déclic très évident se fera sentir. Vérifiez si le siège est solidement verrouillé en tirant dessus.

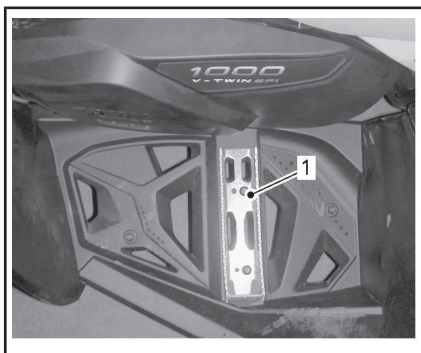


AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le siège du conducteur est correctement fixé en place en tirant à plusieurs reprises.

2) Support des repose-pieds

Les supports de repose-pieds sont situés du côté gauche et du côté droit des repose-pieds.

**TYPIQUE**

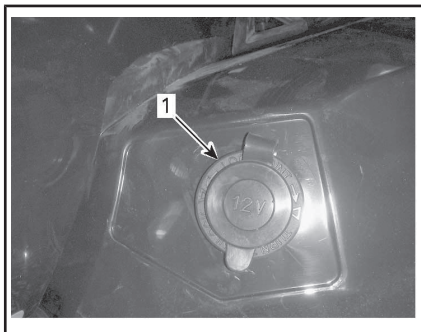
1. Repose-pieds gauche

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit avoir les deux pieds sur les supports de repose-pieds en tout temps lorsque le véhicule est en marche.

3) Prise 12 volts

Cette prise est pratique pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.



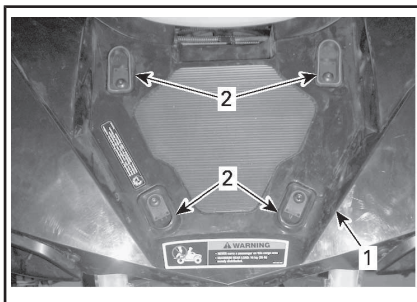
1. Prise 12 V

Enlevez le capuchon pour brancher un accessoire dans la prise. Remettez le capuchon en place après l'utilisation pour protéger la prise contre les intempéries.

4) Espace de chargement arrière

L'espace de chargement arrière est commode pour le transport de petits objets.

Fixez la charge à l'aide des œillets.



1. Espace de chargement
2. Œillets en plastique

⚠ AVERTISSEMENT

La charge **MAXIMUM** pour l'espace de chargement est **16 kg**.

⚠ AVERTISSEMENT

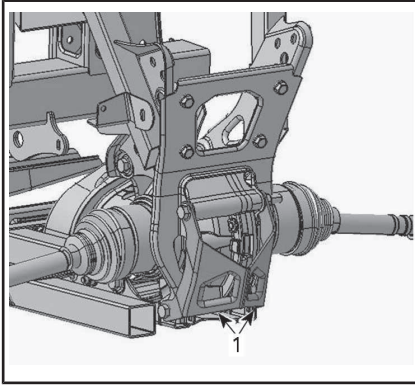
- Ne transportez jamais un passager dans l'espace de chargement arrière.
- Le chargement ne doit jamais gêner la visibilité du conducteur ni affecter sa capacité à diriger correctement le véhicule.
- Le chargement doit être fixé et ne doit pas dépasser l'espace de chargement.

5) Trousse d'outils

La trousse d'outils est située sous le siège. Elle contient les outils permettant un entretien de base.

6) Crochet de récupération

Crochet pratique permettant de récupérer un VTT enlisé.

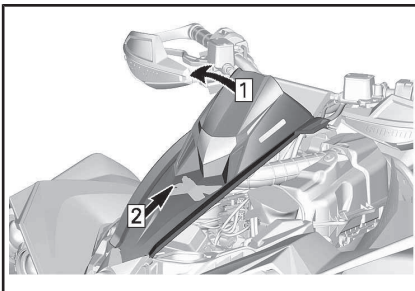


1. Crochet de récupération

7) Support de l'indicateur

Dépose du support de l'indicateur

1. Tirez l'arrière du support de l'indicateur d'air vers le haut pour dégager les attaches des bagues.
2. Glissez le support de l'indicateur vers l'arrière pour le dégager de la console.



Étape 1 : Soulevez
Étape 2 : Glissez vers l'arrière

3. Débranchez le connecteur de l'indicateur.

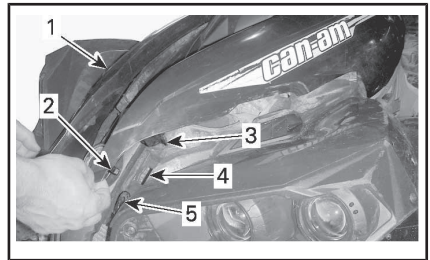
Installation du support de l'indicateur

Inversez la procédure de dépose.

8) Console

Dépose de la console

1. Reportez-vous aux procédures de cette section et retirez :
 - Siège
 - Support de l'indicateur
2. À l'avant de la console, retirez les deux attaches des bagues.
3. Retirez les deux crochets de leurs fentes.



1. Console
2. Attache
3. Crochet
4. Encoche
5. Bague

4. Tirez l'arrière de la console vers le haut pour dégager les attaches des bagues.
5. Retirez la console en la tirant vers l'arrière.



Étape 1 : Soulevez
Étape 2 : Tirez vers l'arrière

Pose de la console

Inversez la procédure de dépose.

ESSENCE

Spécifications d'essence

AVIS Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
 - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
 - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
 - la corrosion des pièces métalliques;
 - des dommages causés aux parties internes du moteur.
- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les essences contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases de l'essence et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Essence recommandée

Pour les moteurs 570, 650 et 850, utilisez de l'essence sans plomb

ordinaire avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 87 ou un indice d'octane RON de 92.

Pour les moteurs 1000R, utilisez de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 91 ou un indice d'octane RON de 95.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol.



AVIS N'utilisez jamais d'autres essences. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation d'essence étiquetée E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

Méthode de remplissage du véhicule

AVERTISSEMENT

- L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions.
- Ne vérifiez jamais le niveau d'essence la lueur d'une flamme.
- Ne fumez jamais et tenez les flammes et les étincelles à l'écart.
- Travaillez dans un endroit bien aéré.

1. Arrêtez le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.

- Le conducteur doit descendre du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne permettez jamais à quiconque de rester dans le véhicule lors du ravitaillement en essence. Si un feu ou une explosion se produisait au moment du remplissage, un passager pourrait ne pas être en mesure de sortir rapidement du véhicule.

- Enlevez lentement le bouchon du réservoir d'essence en le desserrant dans le sens antihoraire.



1. Bouchon de réservoir d'essence

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous constatez une différence de pression (sifflement lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir), faites inspecter ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.

- Insérez le bec dans le goulot de remplissage.
- Versez l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Évitez de répandre de l'essence.

- Cessez de remplir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. **Évitez tout remplissage excessif.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

- Serrez bien le bouchon de réservoir d'essence dans le sens horaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Essuyez toujours toute essence répandue sur le véhicule.

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant le rodage

Une période de rodage de 300 km ou 10 heures d'utilisation est requise pour le véhicule.

Moteur

Au cours de la période de rodage :

- Évitez les accélérations à plein régime
- N'actionnez jamais la manette d'accélérateur à plus du 3/4 de sa course
- Évitez les accélérations intenses
- Évitez de rouler à la même vitesse sur de longues périodes
- Évitez toute surchauffe du moteur.

Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

REMARQUE : Il est normal que le moteur ne fonctionne pas à sa pleine capacité tant que la période de rodage n'est pas terminée.

Freins



AVERTISSEMENT

Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. Redoublez de prudence.

Courroie d'entraînement

Une courroie d'entraînement neuve requiert un rodage de 50 km.

Au cours de la période de rodage :

- Évitez d'accélérer ou de décélérer vigoureusement
- Évitez de tirer une charge.
- Évitez de circuler à plein régime.

PROCÉDURES DE BASE

Démarrage du moteur

Le levier sélecteur doit être positionné sur « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).

REMARQUE : Pour plus de commodité, un dispositif de neutralisation permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Appuyez de façon continue sur la manette de frein ou sur la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur.

Assurez-vous que la clé D.E.S.S. n'est pas installée sur la borne D.E.S.S.

Mettez l'interrupteur d'arrêt du moteur sur RUN.

Appuyez sur le bouton de démarrage du moteur et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

Relâchez le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

AVIS Si le moteur ne démarre pas après quelques secondes, n'appuyez pas sur le bouton de démarrage du moteur pendant plus de 10 secondes. Consultez la section *DÉPANNAGE*.

Mise sous tension du système électrique

Enfoncez et relâchez le bouton de démarrage pendant moins d'une demie-seconde pour que le système électrique soit mis sous tension :

- Pendant 30 secondes, **sans** alimenter l'équipement, si la clé D.E.S.S. **N'EST PAS** insérée dans la borne D.E.S.S. **OU** si l'interrupteur d'arrêt du moteur est sur STOP;
- Pendant 10 minutes, pour alimenter de l'équipement, si la clé D.E.S.S. est insérée dans la borne D.E.S.S. **ET** l'interrupteur d'arrêt du moteur est placé sur RUN. Le système électrique s'éteint après 30 secondes si la clé D.E.S.S. est retirée **OU** l'interrupteur d'arrêt du moteur est placé en position STOP.

AVIS La mise sous tension du système électrique à plusieurs reprises ou l'utilisation d'équipement électrique décharge la batterie et vous ne pourrez mettre le moteur en marche.

Choisir une vitesse

Actionnez les freins et immobilisez le véhicule, puis sélectionnez la position du levier sélecteur voulue.

Relâchez les freins.

AVIS Immobilisez toujours le véhicule et actionnez les freins avant de déplacer le levier sélecteur pour changer de rapport. La boîte de vitesses risque d'être endommagée.

Appuyez graduellement sur l'accélérateur pour augmenter le régime moteur et enclencher la boîte de vitesses à changement de vitesse continu.

Inversement, lorsque vous relâchez l'accélérateur, le régime moteur diminue.

Arrêt du moteur et stationnement du véhicule



AVERTISSEMENT

Évitez de stationner le véhicule dans une pente abrupte.



AVERTISSEMENT

Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est arrêté ou stationné pour l'empêcher de rouler.



AVERTISSEMENT

Évitez de vous stationner dans un endroit où les pièces brûlantes peuvent déclencher un incendie.

Lorsque le véhicule est arrêté ou garé, placez toujours le levier sélecteur en position de stationnement. Cette précaution est particulièrement importante pour le stationnement en pente.

Stationnez le véhicule sur le terrain le plus plat possible.

Relâchez l'accélérateur et immobilisez le véhicule au moyen des freins.

Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).

Serrez le frein de stationnement.

Poussez l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position OFF.

Retirez la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S.

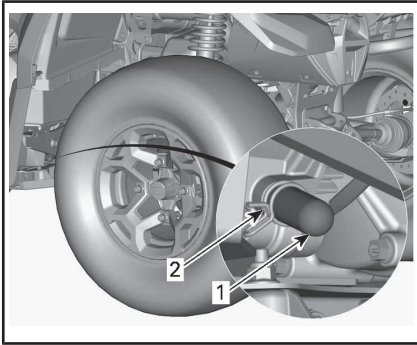
Lorsqu'il faut stationner le véhicule sur une pente escarpée ou qu'il transporte une charge, bloquez les roues au moyen de pierres ou de briques.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Que faire en présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT

Retirez le bouchon de vidange de la boîte CVT qui se trouve sur la partie arrière du couvercle de la boîte CVT. Il est accessible depuis l'aile arrière gauche.

Inspectez le bouchon de vidange de la boîte CVT pour vérifier la présence d'eau.



1. bouchon de vidange
2. Collier à ressort

AVIS En cas de présence d'eau dans la boîte CVT, un glissement de la courroie peut se produire. Le moteur accélérera, mais le véhicule restera immobile.

En cas de présence d'eau, retirez le bouchon de vidange de la boîte CVT pour expulser l'eau.

AVIS Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour faire inspecter et nettoyer la boîte de vitesses CVT.

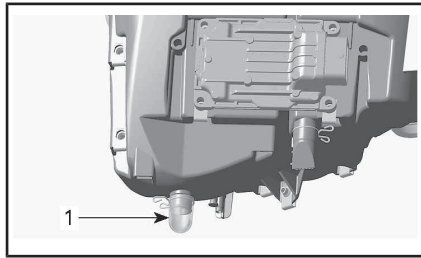
Réinstallez le bouchon de vidange et fixez-le au moyen du collier à ressort.

REMARQUE : Assurez-vous que le boyau est correctement inséré dans le raccord du couvercle de la boîte CVT.

Que faire en présence d'eau dans le boîtier de filtre à air

Enlevez le flanc gauche.

Inspectez le réservoir de vidange sous le boîtier de filtre à air pour vérifier la présence d'eau.



TYPIQUE

1. Réservoir de vidange du boîtier du filtre à air

En cas de présence d'eau, appuyez sur les colliers de serrage et retirez les réservoirs pour vidanger l'eau du boîtier de filtre à air.

Si l'une des conditions suivantes est constatée, apportez le véhicule chez le concessionnaire Can-Am autorisé le plus près pour faire réparer le véhicule :

- Si plus de 50 ml d'eau (environ 5 réservoirs de vidange) se trouvent dans le boîtier de filtre à air.
- Si des dépôts sont présents dans le réservoir de vidange.

Dans un tel cas, le véhicule doit faire l'objet des interventions suivantes :

- Événements
- Nettoyage du filtre à air de la boîte CVT
- Nettoyage de la boîte CVT

- Remplacement du reniflard du réservoir d'essence
- Inspection du lubrifiant et remplacement si besoin (moteur, boîte de vitesses et entraînement final arrière).

AVIS Si le véhicule n'est pas réparé, les composants suivants, entre autres, pourraient être irréremédiablement endommagés :

- Moteur et boîte de vitesses
- Pompe à essence
- Boîte CVT
- Différentiel avant
- Entraînement final arrière.

Que faire en cas de retournement du véhicule

Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, remettez-le sur ses roues. Vérifiez si le véhicule présente des dommages.



AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais un véhicule endommagé. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le véhicule ne présente aucun dommage, reportez-vous à *PROCÉDURES D'ENTRETIEN* et inspectez les éléments suivants.

- Vérifiez si le boîtier de filtre à air contient de l'huile; s'il en contient, nettoyez le boîtier et le filtre à air.
- Vérifiez le niveau d'huile à moteur et faites l'appoint au besoin.
- Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement et faites l'appoint au besoin.
- Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses et faites l'appoint au besoin.

- Vérifiez le niveau d'huile de l'entraînement final arrière et faites l'appoint au besoin.
- Faites démarrer le moteur. Si le témoin de pression d'huile reste allumé, arrêtez immédiatement le moteur. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Lorsque le véhicule a capoté, il devrait être inspecté par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Que faire si le véhicule est submergé

Si le véhicule venait à être immergé, arrêtez immédiatement le moteur. N'utilisez pas d'équipement électrique lorsque le véhicule est submergé. Il faudra amener le véhicule dès que possible chez un concessionnaire Can-Am autorisé. **NE JAMAIS TENTER DE DÉMARRER LE MOTEUR !**

AVIS Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si vous ne suivez pas les bonnes directives de redémarrage.

Dès que le véhicule est sorti de l'eau, procédez comme suit :

- Vidangez la boîte CVT. Reportez-vous à *QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LE BOÎTIER DE FILTRE À AIR* dans cette section.
- Vidangez la boîte CVT. Reportez-vous à *QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LA BOÎTE DE VITESSES CVT* dans cette section.

AVIS Faites réparer le véhicule par un concessionnaire Can-Am autorisé dès que possible.

PERSONNALISEZ VOTRE CONDUITE

AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule. Prenez toujours le temps de vous familiariser avec le comportement du véhicule chaque fois que la suspension a été réglée.

Réglages de la suspension

Le réglage de la suspension et la charge peuvent avoir un effet sur le confort et la maniabilité du véhicule.

Le réglage de la suspension dépend du poids du conducteur, de votre préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

Effectuez les réglages une position (déclic) à la fois. Effectuez un essai du véhicule dans les mêmes conditions : terrain, vitesse, position de conduite, etc. Procédez de façon méthodique jusqu'à l'obtention du réglage voulu.

REMARQUE : Les réglages d'usine conviennent à la plupart des conditions. Tenez compte du fait qu'une augmentation du dégagement au sol peut influencer la tenue de route du véhicule.

REMARQUE : N'augmentez pas la précharge sur les amortisseurs FOX.

RÉGLAGES D'USINE DE LA PRÉCHARGE DE LA SUSPENSION AVANT		
RÉGLAGE	MODÈLE	RÉGLAGE D'USINE
Précharge du ressort	570	Position 3 de came
	850/1000R	46,6 mm
	Tous les modèles X xc	42,6 mm

RÉGLAGES D'USINE DE LA PRÉCHARGE DE LA SUSPENSION ARRIÈRE		
RÉGLAGE	MODÈLE	RÉGLAGE D'USINE
Précharge du ressort	570	Position 3 de came
	850/1000R	59 mm
	Tous les modèles X xc	

Réglage de la précharge à ressort

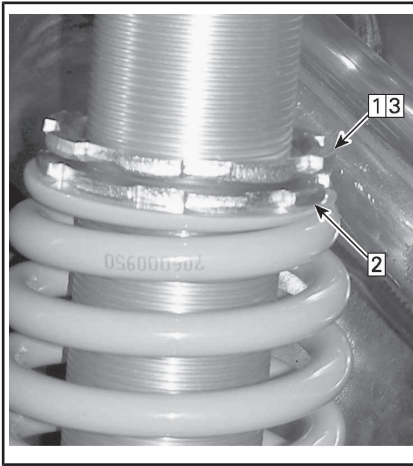
AVERTISSEMENT

Le réglage des amortisseurs droit et gauche des suspensions avant ou arrière doit toujours être à la même position. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité, pouvant entraîner un accident.

Raccourcissez les ressorts pour une tenue de route plus ferme et pour des conditions de terrain rudes.

Allongez les ressorts pour une tenue de route plus souple et pour des terrains réguliers.

Régalez la précharge du ressort en tournant l'anneau de réglage.

**TYPIQUE**

- Étape 1 : Desserrez l'anneau de réglage supérieur
- Étape 2 : Tournez l'anneau de réglage en conséquence
- Étape 3 : Serrez l'anneau de réglage supérieur

Amortissement de l'amortisseur modèles X xc**RÉGLAGES D'USINE DE L'AMORTISSEMENT DE LA SUSPENSION AVANT**

Rebond	12 clics anti-horaire à partir de l'arrêt complet
Compression à vitesse élevée	2,25 rotations anti-horaire à partir de l'arrêt complet
Compression basse vitesse	2,25 rotations anti-horaire à partir de l'arrêt complet

RÉGLAGES D'USINE DE L'AMORTISSEMENT DE LA SUSPENSION ARRIÈRE

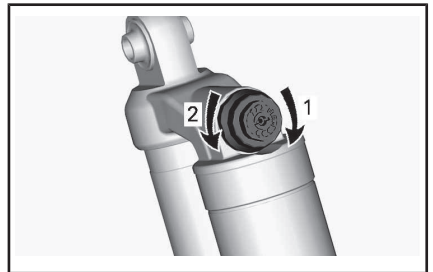
Rebond	12 clics anti-horaire à partir de l'arrêt complet
--------	---

RÉGLAGES D'USINE DE L'AMORTISSEMENT DE LA SUSPENSION ARRIÈRE

Compression à vitesse élevée	2,25 rotations anti-horaire à partir de l'arrêt complet
Compression basse vitesse	2,25 rotations anti-horaire à partir de l'arrêt complet

Réglage de la compression d'amortissement de l'amortisseur (modèles Xxc)

L'amortissement de la compression contrôle la manière dont l'amortisseur restreint la course de la compression.

**AMORTISSEMENT DE COMPRESSION - DESSUS DE L'AMORTISSEUR**

1. **Augmenter** (plus ferme)
2. **Diminuer** (plus souple)

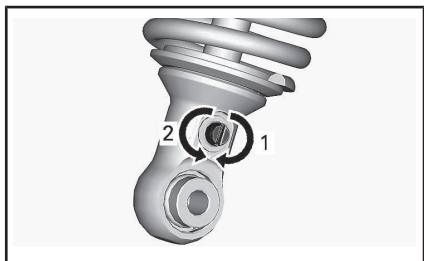
ACTION	CONSÉQUENCE
Augmentation de la puissance d'amortissement de la compression	Amortissement de la compression plus ferme
Diminution de la puissance d'amortissement de la compression	Amortissement de la compression plus souple

AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le réglage d'amortissement de la compression est identique des deux côtés.

Amortissement des rebonds de l'amortisseur modèles X xc

L'atténuation du rebond contrôle la manière dont l'amortisseur restreint la course de l'extension.



AMORTISSEMENT DES REBONDS - DES-SOUS DE L'AMORTISSEUR

1. **Augmenter** (plus ferme)
2. **Diminuer** (plus souple)

Réglage du niveau d'assistance du système de servodirection dynamique (DPS) (modèles X xc)

Le système de servodirection dynamique (DPS) trimode offre une assistance de direction au conducteur. Le niveau d'assistance s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule et aux besoins du conducteur afin d'offrir une assistance de direction maximale à ba-

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

sse vitesse lorsque le besoin du conducteur est plus élevé. Lorsque la vitesse augmente, l'assistance est réduite progressivement pour maximiser la sensation et la précision de la direction pour le conducteur.

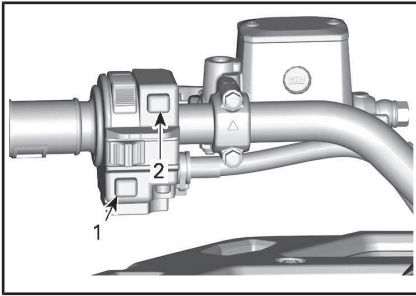
Vous pouvez choisir entre trois modes d'assistance : Minimum, Moyen et Maximum. Chaque mode s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule et aux besoins du conducteur. Il n'est pas nécessaire de modifier le mode pendant la conduite. Ces modes sont utilisés pour régler le niveau d'assistance selon les préférences de chaque conducteur.

Les modes DPS suivants sont pré-réglés sur le véhicule.

MODE DPS	
DPS MAX.	Direction assistée au maximum
DPS MOY.	Direction moyennement assistée
DPS MIN.	Direction assistée au minimum

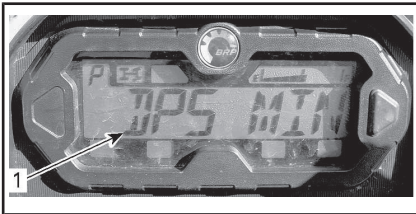
Pour afficher le mode DPS actif, procédez de la façon suivante :

1. Enfoncez et relâchez le bouton **Neutralisation/DPS**.



TYPIQUE

1. Bouton DPS
2. Bouton de démarrage du moteur
2. Consultez l'indicateur multifonction pour confirmer le mode DPS actif.



1. Affichage du mode DPS

Pour changer le mode DPS, procédez de la façon suivante :

1. Appuyez sur le bouton **Neutralisation/DPS** et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes pour passer au prochain réglage.
2. Relâchez le bouton **Neutralisation/DPS**.
3. Répétez jusqu'à l'obtention du réglage désiré.

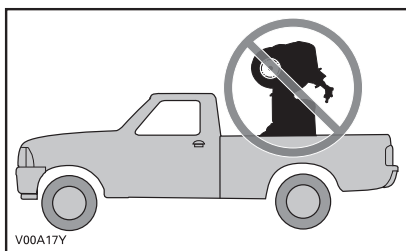
REMARQUE : Le réglage de l'assistance DPS n'est pas offert en marche arrière.

TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsque vous transportez le véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

AVERTISSEMENT

Ne remorquez jamais ce véhicule derrière une voiture ou tout autre véhicule. Utilisez une remorque. Ne basculez jamais ce véhicule pour le transporter. Le véhicule doit être dans sa position normale de fonctionnement (sur ses quatre roues).

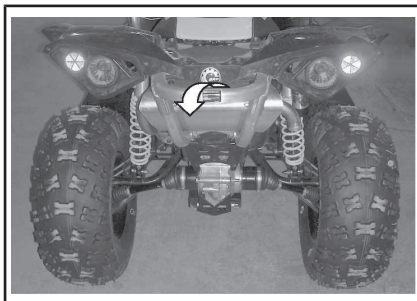


Rappel :

- Videz les porte-bagages avant de transporter le véhicule.
- Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).
- Serrez le frein de stationnement.
- Arrimez le véhicule par les points des pare-chocs avant et arrière.



EMPLACEMENT DU POINT D'ARRIMAGE AVANT TYPIQUE



EMPLACEMENT DU POINT D'ARRIMAGE ARRIÈRE TYPIQUE

AVIS L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

ENTRETIEN

PROGRAMME D'ENTRETIEN

L'entretien est très important pour maintenir le véhicule en bon état de marche. Faites l'entretien en suivant le programme d'entretien.

Le programme d'entretien ne dispense pas de faire l'inspection avant randonnée.

Un atelier de réparation ou une personne au choix du propriétaire peut faire l'entretien, remplacer ou réparer les dispositifs et les systèmes antipollution. Ces instructions ne nécessitent pas de composants ou le service de BRP ou des concessionnaires Can-Am autorisés. Bien qu'un concessionnaire Can-Am autorisé ait une connaissance technique approfondie et des outils pour l'entretien du VTT Can-Am, la garantie relative aux systèmes antipollution n'est pas conditionnée à l'utilisation d'un concessionnaire Can-Am autorisé ou de tout autre établissement avec qui BRP a une relation commerciale. Pour les demandes de garantie en lien avec les systèmes antipollution, BRP limite le diagnostic et la réparation des pièces liées aux systèmes antipollution aux concessionnaires Can-Am autorisés. Pour plus d'informations, reportez-vous à *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document. L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une demande de garantie peut être refusée si, entre autres choses, le propriétaire ou l'exploitant a causé le problème à cause d'un mauvais entretien ou utilisation.

Vous devez suivre les instructions pour les exigences d'essence. Reportez-vous à la section *ESSENCE* dans ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol avec ce moteur peut endommager le système antipollution.

Le message suivant apparaît dans l'indicateur après chaque tranche de 50 heures d'utilisation pour vous rappeler des exigences d'entretien : **ENTRETIEN REQUIS**. Pour effacer le message, reportez-vous à la section *INDICATEUR MULTIFONCTION*.



AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

CONDITIONS POUSSIÉREUSES DIFFICILES

Directives d'entretien du filtre à air du moteur

L'entretien du filtre à air doit être ajusté en fonction des conditions d'utilisation.

La fréquence d'entretien du filtre à air doit être augmentée selon les conditions de poussière suivantes :

- Conduite sur sable sec

- Conduite sur des surfaces poussiéreuses sèches
- Conduite sur des sentiers de gravier sec ou dans des conditions semblables.

REMARQUE : La conduite en groupe dans de telles conditions fait en sorte qu'il faut entretenir le filtre à air encore plus régulièrement.

LÉGENDE DU PROGRAMME D'ENTRETIEN

Fonctionnement dans des conditions de conduite en sentiers

Fonctionnement dans des conditions de conduite difficiles (poussiéreuses ou boueuses) ou transportant de lourdes charges

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Assurez-vous d'effectuer l'entretien approprié aux intervalles recommandés comme indiqué dans les tableaux. Certains éléments du programme d'entretien doivent être effectués en fonction du calendrier, quelle que soit la distance ou le temps de fonctionnement.

TOUS LES ANS OU 1 500 km OU AUX 50 HEURES (selon la première éventualité)
TOUS LES ANS OU 750 km OU AUX 25 HEURES (selon la première éventualité)
Inspecter et nettoyer le filtre à air du moteur. Remplacez si nécessaire
Vérifier les connexions de la batterie
Graisser le joint d'arbre de transmission arrière
Inspecter les extrémités des barres d'accouplement et les joints à rotule
Lubrifier les bagues des bras triangulaires avant.
Lubrifiez les bagues avant et arrière de la barre stabilisatrice.
Inspecter les soufflets et les protecteurs de l'arbre d'entraînement
Inspecter les plaquettes de frein. Remplacez si nécessaire
Inspectez les roulements de roue pour tout jeu anormal
Inspecter et nettoyer le filtre à air CVC. Remplacez-le si nécessaire. (selon l'équipement)
Serrer les boulons de roue à anneau de retenue (si présent)
Lubrifier les roulements à rotule d'amortisseur inférieurs (Renegade Xxc)

TOUS LES ANS OU 3 000 km OU AUX 100 HEURES (selon la première éventualité)

TOUS LES ANS OU 1 500 km OU AUX 50 HEURES (selon la première éventualité)

Ajustez le jeu des soupapes

Nettoyez le pare-étincelles du silencieux

Vérifiez et nettoyez le carter de papillon

Remplacez le filtre du reniflard d'aération d'essence

Vérifiez la courroie CVT et nettoyez les poulies CVT

Lubrifiez le roulement unidirectionnel de la poulie d'entraînement

Ce qui suit doit être effectué au moins une fois par an :

Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre

Lubrifiez le câble de commande des gaz

Inspectez et nettoyez le système de freinage

Inspectez l'état de la batterie

Vérifiez le système de direction pour tout jeu anormal

Vérifiez le niveau d'huile du différentiel avant et de l'entraînement final arrière et vérifiez s'il y a présence de contamination

Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses et regarder s'il y a contamination

EFFECTUEZ SUIVANT LES PREMIERS 3 000 km ET À 6 000 km, PUIS RESPECTEZ LE PROGRAMME D'ENTRETIEN NORMAL

EFFECTUEZ SUIVANT LES PREMIERS 1 500 km ET À 3 000 km, PUIS RESPECTEZ LE PROGRAMME D'ENTRETIEN NORMAL

Remplacez l'huile de la boîte de vitesses

Nettoyer le capteur de vitesse du véhicule (VSS)

TOUS LES ANS OU 6 000 km OU AUX 200 HEURES (selon la première éventualité)

TOUS LES ANS OU 3 000 km OU AUX 100 HEURES (selon la première éventualité)

Vérifiez le système de refroidissement

Testez l'efficacité du liquide de refroidissement du moteur

TOUS LES ANS OU 6 000 km OU AUX 200 HEURES (selon la première éventualité)

TOUS LES ANS OU 3 000 km OU AUX 100 HEURES (selon la première éventualité)

Vérifiez le circuit d'alimentation pour des fuites

Vérifiez la pression de la pompe à essence

Remplacez les bougies.

Remplacez l'huile du différentiel avant

Remplacez l'huile d'entraînement final arrière

Remplacez l'huile de la boîte de vitesses

Inspectez les joints de l'arbre d'entrée et de sortie (boîte de vitesses, différentiel et entraînement final)

Nettoyez le capteur de vitesse du véhicule

Nettoyez et lubrifiez les demi-douilles inférieures et supérieures de la colonne de direction

Ce qui suit doit être effectué tous les 2 ans :

Remplacer le liquide de frein

CHAQUE 12 000 km OU 5 ANS (selon la première éventualité)

CHAQUE 6 000 km OU 5 ANS (selon la première éventualité)

Remplacez le liquide de refroidissement

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, retirez toujours la clé D.E.S.S. avant d'effectuer tout entretien.

AVERTISSEMENT

Remplacez toujours les dispositifs de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autobloquantes, etc.) enlevés par des neufs.

Filtere à air

Instructions d'entretien du filtre à air

Comme pour tout VTT, l'entretien du filtre à air est essentiel pour garantir un fonctionnement et une durée de vie adéquats du moteur.

L'entretien du filtre à air doit être ajusté en fonction des conditions d'utilisation.

L'entretien du filtre à air doit être plus fréquent et de l'huile doit être rajoutée au filtre en mousse dans les conditions poussiéreuses suivantes :

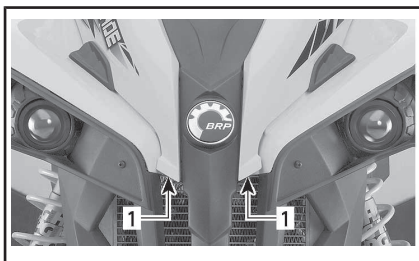
- Conduite sur sable sec
- Conduite sur surfaces poussiéreuses et sèches
- Conduite sur sentiers de gravier secs ou dans des conditions semblables.

REMARQUE : La conduite en groupe dans de telles conditions fait en sorte qu'il faut entretenir le filtre à air encore plus régulièrement. Reportez-vous à *NETTOYAGE ET LUBRIFICATION DU FILTRE À AIR* dans cette section pour les procédures d'entretien.

Retrait du filtre à air du moteur

AVIS N'enlevez ou ne modifiez jamais les composants du boîtier de filtre à air. Ne pas respecter cette consigne peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. Le moteur est étalonné selon ces composants.

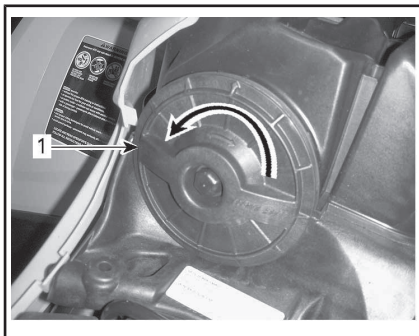
1. Enlevez le siège.
2. Soulevez la partie avant du panneau central.



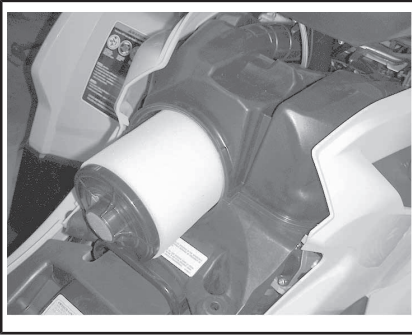
TYPIQUE

1. Soulevez ici
3. Enlevez la console. Reportez-vous à *ÉQUIPEMENT*.
4. Faites tourner le couvercle du filtre à air dans le sens antihoraire pour l'enlever.

REMARQUE : Une clé à douille peut être utilisée afin retirer le couvercle du filtre.



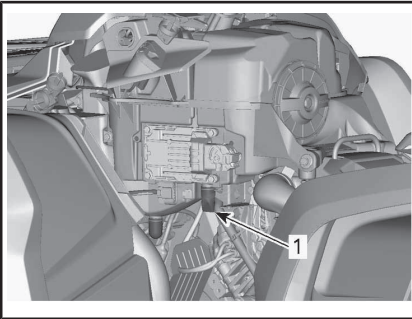
1. Couvercle de filtre à air
5. Enlevez le filtre à air.



DÉPOSE DU FILTRE À AIR

Inspection et vidange du boîtier de filtre à air du moteur

1. Retirez le flanc gauche.
2. Videz le tube de vidange de l'admission du boîtier de filtre à air.



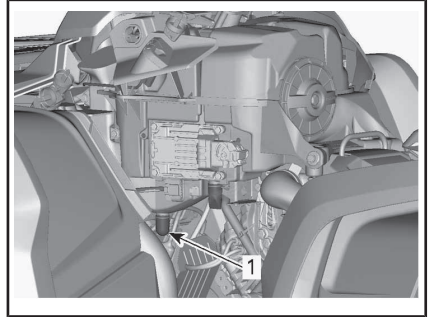
TYPIQUE - CERTAINES PIÈCES ONT ÉTÉ RETIRÉES À DES FINS DE CLARTÉ

1. Tube de vidange de l'admission du boîtier de filtre à air
3. Vérifiez si la chambre d'air sale du filtre à air est propre.
 - Si vous y trouvez des débris ou de l'eau, nettoyez la chambre du filtre avec un aspirateur.

AVIS N'injectez pas de l'air comprimé dans la chambre du filtre à air.

4. Vérifiez le tube de vidange du filtre à air (chambre d'air propre).

- Si vous y trouvez des débris ou de l'eau, reportez-vous à **OPÉRATIONS SPÉCIALES**.
- Trouvez la source de la contamination.



TYPIQUE - CERTAINES PIÈCES ONT ÉTÉ RETIRÉES À DES FINS DE CLARTÉ

1. Tube de vidange du filtre à air

Nettoyage et lubrification du filtre à air

Nettoyage du filtre en papier

1. Retirez le filtre en mousse du filtre en papier.
2. Tapotez le filtre en papier pour faire tomber la poussière lourde.

Cela libère la saleté et la poussière du filtre en papier.

REMARQUE : Le filtre en papier a une durée de vie limitée; remplacez-le lorsqu'il est trop sale ou obstrué.

AVIS Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Cela pourrait endommager les fibres du papier et réduire la capacité de filtration du filtre en milieu poussiéreux.

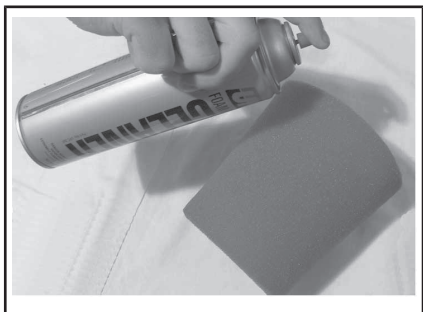
AVIS Ne nettoyez pas le filtre en papier avec une solution nettoyante.

Nettoyage du filtre en mousse

! **ATTENTION** Portez toujours des protections appropriées pour

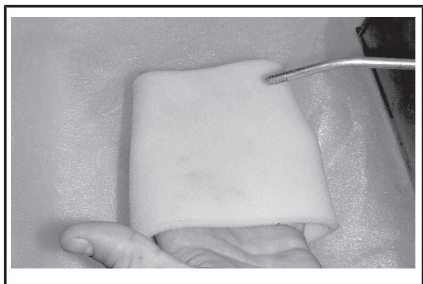
la peau et les yeux. Les produits chimiques peuvent léser la peau et les yeux.

1. Vaporisez le filtre en mousse des deux côtés à l'aide d'un bon nettoyant de filtre à air et suivez les instructions du fabricant.



TYPIQUE - VAPORISEZ LE FILTRE EN MOUSSE

2. Séchez complètement le filtre en mousse.



TYPIQUE - SEC

REMARQUE : Une seconde application peut être nécessaire pour les filtres très sales.

Huilage du filtre en mousse

1. Vaporisez de L'HUILE DE FILTRE À AIR (N/P 219 700 340) ou un équivalent sur le filtre en mousse.



HUILE POUR FILTRE À AIR (N/P 219 700 340)



TYPIQUE - HUILEZ LE FILTRE EN MOUSSE

2. Laissez agir pendant 3 à 5 minutes.
3. Retirez tout excédent d'huile qui pourrait atteindre le filtre en papier en enveloppant l'élément du filtre en mousse dans un tissu absorbant et en serrant doucement. Cela garantit également une répartition totale de l'huile sur le filtre en mousse.

Installation du filtre à air

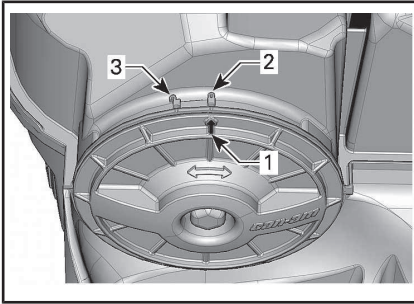
Réinstallez le filtre en mousse sur le filtre en papier.

Graissez légèrement le joint torique et le corps en plastique du filtre à air.

Installez le filtre à air dans l'ordre inverse de la dépose.

Assurez-vous que le couvercle du filtre à air est bien verrouillé sur le boîtier du filtre. Voyez les indicatio-

ns sur le couvercle et le boîtier du filtre.



1. Flèche de position du couvercle
2. Verrouillé
3. Déverrouillé

Réinstallez :

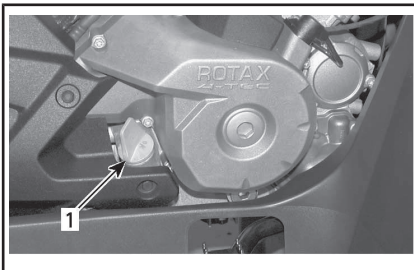
- Console
- Support de l'indicateur
- Siège.

Huile à moteur

Niveau d'huile à moteur

AVIS Vérifiez le niveau d'huile souvent et ajoutez-en lorsque nécessaire. **Évitez tout remplissage excessif.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la boîte de vitesses. Essuyez toute huile répandue.

REMARQUE : Pendant la vérification du niveau d'huile, inspectez visuellement la zone du moteur pour déceler d'éventuelles fuites.

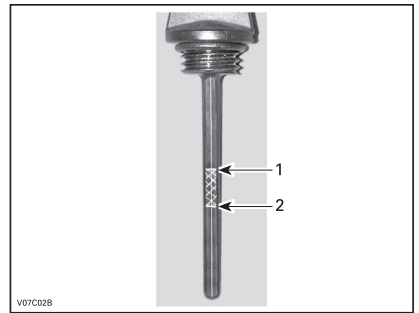


TYPIQUE - CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. Jauge de niveau d'huile

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface de niveau et que le moteur est froid et arrêté, vérifiez le niveau d'huile comme suit :

1. Dévissez la jauge de niveau d'huile, retirez-la et essuyez-la avec un chiffon.
2. Réinsérez la jauge de niveau d'huile et vissez-la complètement.
3. Retirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit arriver à égalité ou près de la marque de maximum.



TYPIQUE

1. Plein
2. Ajoutez de l'huile

Pour ajouter de l'huile, retirez d'abord la jauge. Utilisez un entonnoir pour ajouter un peu d'huile recommandée à la fois et éviter tout déversement.

Versez une petite quantité d'huile et revérifiez le niveau.

Répétez les étapes ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge. **Évitez tout remplissage excessif.**

Vissez la jauge correctement.

Huile moteur recommandée

HUILE MOTEUR RECOMMANDÉE (USAGE GÉNÉRAL)	
Scandinavie	HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (EUR) (N/P 779290)
Tous les autres pays	HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (N/P 779133)

HUILE MOTEUR RECOMMANDÉE (TEMPÉRATURE CHAUDE)	
Scandinavie	HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 10W50 (EUR) (N/P 779240)
Tous les autres pays	HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 10W50 (N/P 779234)

HUILE MOTEUR RECOMMANDÉE (TEMPÉRATURE FROIDE)	
Scandinavie	HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 0W40 (EUR) (N/P 779286)
Tous les autres pays	HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 0W40 (N/P 779139)

REMARQUE : L'huile XPS est spécialement formulée et testée pour répondre aux exigences élevées de ce moteur. BRP recommande l'utilisation de son huile XPS.

Si l'huile XPS n'est pas disponible, utilisez une huile pour moteur 4 temps SAE 5W40 ou 10W50 qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API. Vérifiez l'étiquette de l'API sur le récipient d'huile afin de vous assurer qu'elle comporte au moins l'une des classes ci-dessus.

AVIS Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

Vidange de l'huile moteur

! **ATTENTION** L'huile à moteur peut être brûlante. Attendez que l'huile du moteur refroidisse.

AVIS L'huile moteur et le filtre à huile peuvent être remplacés simultanément.

Amenez le moteur à sa température de fonctionnement normale.

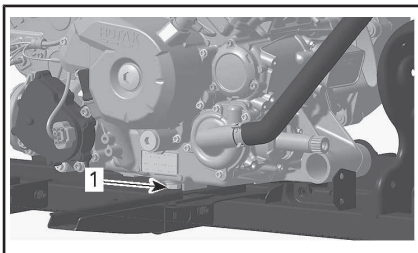
Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Enlevez la jauge de niveau d'huile.

Nettoyez le moteur autour du bouchon de vidange.

Placez un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévissez le bouchon de vidange.



1. Bouchon de vidange

Attendez assez longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre.

Remplacez le filtre à huile. Reportez-vous à *FILTRE À HUILE* dans cette section.

Changez le joint d'étanchéité du bouchon de vidange.

Nettoyez le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettez le bouchon en place.

Remplissez au niveau approprié avec une huile recommandée.

Pour connaître la contenance du carter, reportez-vous à la *FICHE TECHNIQUE*

Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti quelques minutes.

Assurez-vous que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite.

Arrêtez le moteur.

Attendez un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, et vérifiez ensuite le niveau d'huile.

Remplissez au besoin.

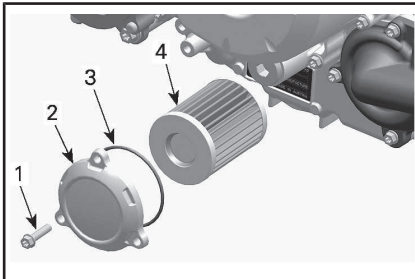
Éliminez l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Filtre à huile

Remplacement du filtre à huile

Enlevez le couvre-moteur droit.

Dévissez le couvercle du filtre à huile.



1. Vis du filtre à huile
2. Couvercle du filtre à huile
3. Joint torique
4. Filtre à huile

AVIS Faites attention à ne pas pincer le joint torique pendant l'installation du filtre et du couvercle.

Enlevez le filtre à huile et installez un neuf.

Installez un joint torique **NEUF** sur le couvercle du filtre à huile.

Placez le nouveau filtre dans le couvercle.

Appliquez de l'huile à moteur sur le joint torique et à l'extrémité du filtre.

Vissez le couvercle du filtre à huile à sa place.

Serrez les vis du couvercle de filtre à huile au couple recommandé.

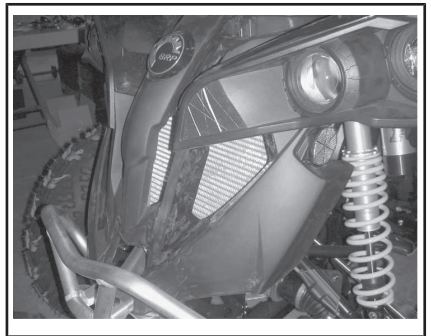
COUPLE DE SERRAGE	
Vis du couvercle de filtre à huile	10 N•m ± 1 N•m

Essayez toute huile renversée sur le moteur.

Radiateur

Inspection du radiateur

Vérifiez périodiquement si le radiateur est propre.



TYPIQUE

Vérifiez si le radiateur et les boyaux présentent des fuites ou s'ils sont endommagés.

Examinez les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Éliminez le plus de dépôts possible avec vos mains. Si vous disposez d'eau à proximité, essayez de rincer les ailettes du radiateur.

Dans la mesure du possible, utilisez un tuyau d'arrosage pour rincer les ailettes.

! ATTENTION Ne nettoyez jamais le radiateur avec vos mains lorsqu'il est chaud. Laissez-le d'abord refroidir.

AVIS Vous devez être prudent quand il s'agit de nettoyer les ailettes du radiateur. N'utilisez aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. **LORS DU RINÇAGE, ASSUREZ-VOUS QUE LA PRESSION D'EAU EST FAIBLE, N'UTILISEZ JAMAIS UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.**

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour vérifier le fonctionnement du système de refroidissement.

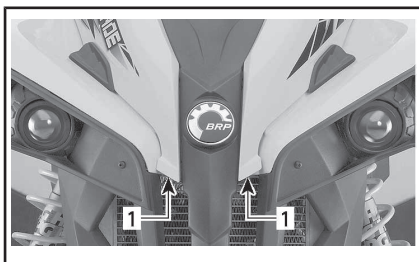
Liquide de refroidissement

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

! AVERTISSEMENT

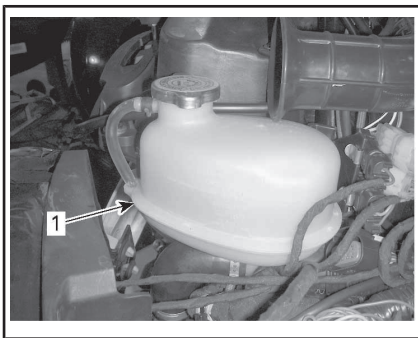
Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. N'ajoutez jamais de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Enlevez le siège.
3. Soulevez la partie avant du panneau central.



TYPIQUE

1. Soulevez ici
4. Enlevez la console. Reportez-vous à *ÉQUIPEMENT*.
5. Retirez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur.
6. Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



1. Réservoir du liquide de refroidissement

REMARQUE : Lorsque vous vérifiez le niveau de liquide à une température inférieure à 20 °C, il peut être légèrement sous la marque MIN.

7. Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.

! AVERTISSEMENT

Ne retirez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement si le moteur est chaud.

8. Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Évitez tout remplissage excessif.**
9. Remettez en place et vissez bien le bouchon du réservoir.



AVERTISSEMENT

Pour éviter de vous brûler, ne retirez pas le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.

REMARQUE : Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Réinstallez :

- Console
- Support de l'indicateur
- Siège.

Liquide de refroidissement recommandé

PAYS	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT RECOMMANDÉ
Scandinavie	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (EUR) (N/P 779223)
Tous les autres pays	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (N/P 779150)
Alternative ou si non disponible	Mélange d'eau distillée et d'antigel (50 % d'eau distillée et 50 % d'antigel).

AVIS Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

Vidange du système de refroidissement

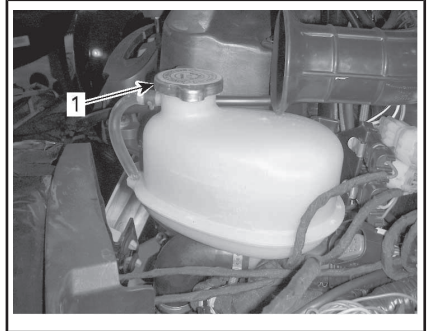
Enlevez la console. Reportez-vous à *ÉQUIPEMENT*.

Retirez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.



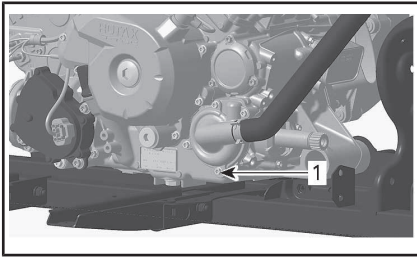
AVERTISSEMENT

Avertissement : Ne retirez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement si le moteur est chaud.



1. Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur

Dévissez le bouchon de vidange de liquide de refroidissement et vidangez le liquide dans un contenant approprié.



1. Bouchon de vidange de liquide de refroidissement

REMARQUE : Ne dévissez pas complètement le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.

Modèles 570 et 650

Détachez le boyau inférieur du radiateur et vidangez le reste du liquide de refroidissement dans un contenant approprié.

REMARQUE : Notez la position du collier de serrage sur le boyau inférieur de radiateur.

Réinstallez le boyau inférieur du radiateur.

Placez le collier de serrage à la position notée au moment de la dépose.

Tous les modèles

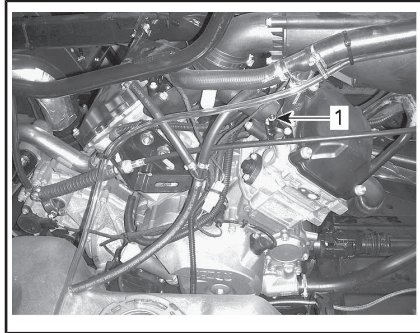
Installez le bouchon de vidange du système de refroidissement avec une bague d'étanchéité neuve et serrez selon la fiche technique.

COUPLE DE SERRAGE	
Bouchon de vidange du système de refroidissement	9 N•m à 11 N•m

Purgez le système de refroidissement. Reportez-vous à **PURGE DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT**.

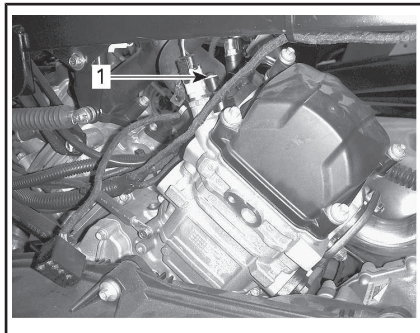
Purge du système de refroidissement

1. Dévissez les vis de purge des cylindres avant et arrière.



TYPIQUE

1. Vis de purge du cylindre avant



TYPIQUE

1. Vis de purge du cylindre arrière
2. Enlevez le bouchon de pression.
3. Remplissez le système de refroidissement jusqu'à ce que du liquide sorte par la ou les vis de vidange.
4. Installez les vis de purge ainsi que des joints d'étanchéité **NEUFS** et serrez selon la fiche technique.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis de purge	4,4 N•m à 5,6 N•m

5. Ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'à ce que le liquide atteigne le bouchon de pression.
6. Faites démarrer le moteur.

REMARQUE : N'installez pas le bouchon de pression.

7. Faites tourner le moteur au ralenti jusqu'à ce que le ventilateur de refroidissement soit activé.

REMARQUE : Surveillez le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud et ajoutez du liquide au besoin.

8. Appuyez sur l'accélérateur deux ou trois fois; vérifiez le niveau du liquide de refroidissement.
9. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.
10. Vérifiez que le système de refroidissement ne fuit pas.
11. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir. Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.
12. Installez le bouchon de pression.

Réinstallez :

- Console
- Support de l'indicateur
- Siège.

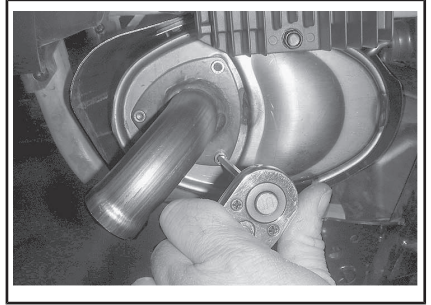
Pare-étincelles du silencieux

Nettoyage et inspection du pare-étincelles

REMARQUE : Le remplacement du tamis du pare-étincelles n'est nécessaire que si celui-ci est endommagé.

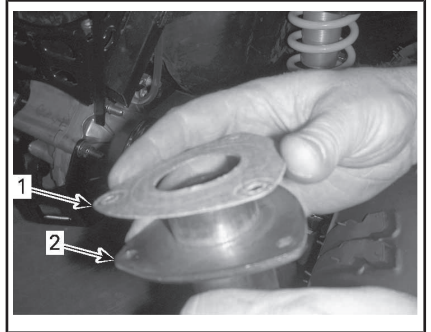
! ATTENTION Laissez le système d'échappement refroidir avant de procéder à son nettoyage et à son inspection.

Enlevez et jetez les vis de fixation du tuyau d'échappement arrière.



TYPIQUE - RETRAIT DU TUYAU ARRIÈRE

Enlevez le tuyau d'échappement arrière, le joint d'étanchéité (jetez) et le pare-étincelles.



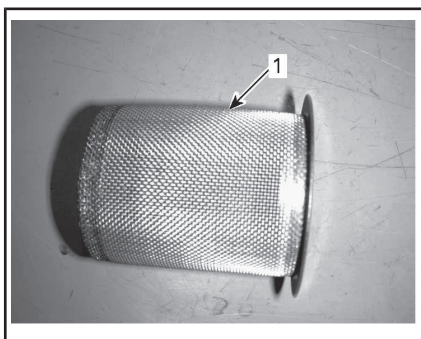
TYPIQUE

1. Joint d'étanchéité
2. Tuyau d'échappement arrière

Éliminez au moyen d'une brosse les dépôts de calamine sur le pare-étincelles.

AVIS Utilisez une brosse douce et évitez d'endommager les mailles du pare-étincelles.

! ATTENTION Portez des lunettes de protection et des gants.



1. Nettoyez le pare-étincelles

Vérifiez si les mailles du pare-étincelles sont endommagées. Remplacez-les au besoin.

Inspectez la chambre du pare-étincelles dans le silencieux. Enlevez tout débris au besoin.

Installez un joint d'étanchéité, un tuyau arrière et des vis de fixation neuves.

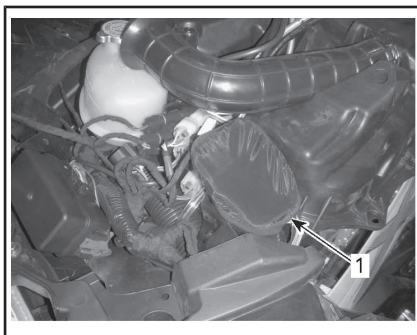
Remettez en place le couvre-silencieux à l'aide des vis de fixation neuves. Serrez au couple recommandé.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis de fixation du tuyau arrière	11 N•m ± 1 N•m
Vis de fixation du couvercle	11 N•m ± 1 N•m

Filtre à air de la boîte de vitesses CVT

Dépose du filtre à air de la boîte CVT

1. Retirez le support de l'indicateur. Reportez-vous à *ÉQUIPEMENT*.
2. Retirez le filtre à air sur l'admission d'air de la boîte CVT en étirant ses côtés.



1. Filtre à air de la boîte de vitesses CVT

Nettoyage du filtre à air de la boîte CVT

1. Inspectez le filtre et remplacez-le s'il est endommagé.
2. Nettoyez doucement le filtre à l'aide d'une solution d'eau savonneuse, puis rincez complètement.
3. Séchez le filtre complètement.
4. Nettoyez l'intérieur du conduit d'admission d'air de la boîte CVT.

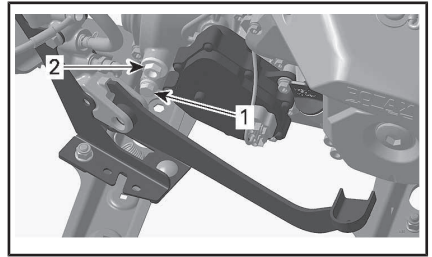
Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Installation du filtre à air de la boîte de vitesses CVT

1. Installez le filtre à air sur l'admission d'air de la boîte CVT en étirant ses côtés.
2. Réinstallez le support de l'indicateur. Reportez-vous à *ÉQUIPEMENT*.



TYPIQUE - MOTEUR 1000R

1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile

Huile de la boîte de vitesses

Vérification du niveau d'huile de la boîte de vitesses

AVIS Vérifiez le niveau d'huile et remplissez au besoin. **Évitez tout remplissage excessif.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement la boîte de vitesses. Essayez toute huile répandue.

Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.

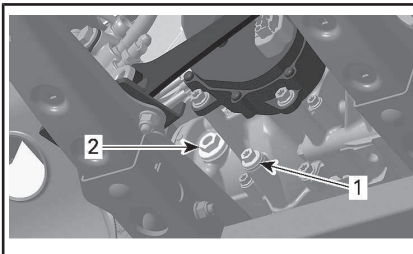
Sélectionnez la position POINT MORT (N).

Actionnez le frein de stationnement.

REMARQUE : Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses lorsque le moteur est froid et éteint.

Nettoyez la zone autour du bouchon de niveau d'huile.

Enlevez le bouchon de niveau d'huile.



TYPIQUE - MOTEUR 570/570/850

1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile

Le niveau d'huile doit être à égalité avec le bord de l'orifice de niveau d'huile.

Au besoin, ajoutez de l'huile jusqu'à ce qu'elle déborde par l'orifice de niveau d'huile.

Huile de boîte de vitesses recommandée

HUILE DE BOÎTE DE VITESSES RECOMMANDÉE	
Scandinavie	HUILE SYNTHÉTIQUE D'ENGRENAGES 75W140(EUR)(N/P 779215)
Tous les autres pays	HUILE SYNTHÉTIQUE D'ENGRENAGES 75W140 (N/P 779160)

REMARQUE : L'huile XPS est spécialement formulée et testée pour répondre aux exigences de cette boîte de vitesses. BRP recommande l'utilisation de son huile XPS. Toutefois, si l'huile synthétique pour engrenages XPS n'est pas disponible, utilisez le lubrifiant suivant :

EXIGENCES D'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES

Huile synthétique pour engrenages
75W 140 API GL-5

AVIS Lors de l'entretien, n'utilisez pas d'autres huiles que celle recommandée. Ne mélangez pas avec d'autres types d'huile.

Vidange d'huile de la boîte de vitesses

REMARQUE : Lorsqu'on remplace l'huile de la boîte de vitesses, il est recommandé de nettoyer en même temps le capteur de vitesse du véhicule (VSS).

Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.

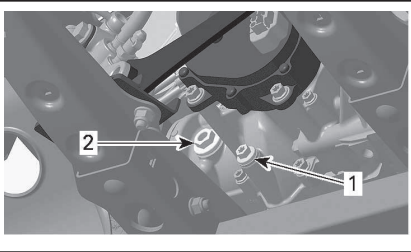
Nettoyez la surface entourant le bouchon de vidange.

Nettoyez la zone autour du bouchon de niveau d'huile.

Placez un bac de récupération sous le bouchon de vidange d'huile.

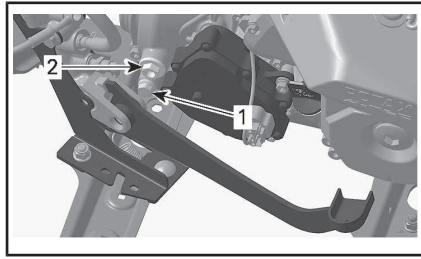
Enlevez le bouchon de niveau d'huile.

Enlevez le bouchon de vidange.



TYPIQUE - MOTEUR 570/850

1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile



TYPIQUE - MOTEUR 1000R

1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile

Laissez l'huile s'écouler complètement de la boîte de vitesses.

Nettoyez le bouchon de vidange afin de retirer les particules métalliques.

Installez le bouchon de vidange et serrez-le au couple spécifié.

COUPLE DE SERRAGE	
Bouchon de vidange	20 N•m ± 2 N•m

Remplissez la boîte de vitesses.

AVIS N'utilisez que l'huile recommandée.

Le niveau d'huile devrait être à égalité avec le rebord inférieur de l'orifice de niveau d'huile.

AVIS Évitez tout remplissage excessif.

Installez le bouchon de niveau d'huile et serrez-le au couple spécifié.

COUPLE DE SERRAGE	
Bouchon de niveau d'huile	5 N•m ± 0,6 N•m

Essuyez toute huile répandue.

Éliminez l'huile de la boîte de vitesses conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Carter de papillon

Inspection du carter de papillon

- Retirez ce qui suit :
 - Boîtier de filtre à air
 - Boyau d'adaptateur entre le boîtier de filtre à air et le carter de papillon.
- Inspectez visuellement la propreté du papillon et du venturi du carter du papillon.
- Nettoyez l'intérieur du carter du papillon à l'aide d'un nettoyeur si nécessaire.

Lubrification du carter de papillon

Aucune lubrification requise.

Nettoyage du carter de papillon

- Retirez le boyau d'entrée d'air du carter de papillon.
- Vérifiez la propreté du carter de papillon en utilisant une lampe de poche. Ouvrez le papillon des gaz complètement et vérifiez :
 - Alésage du carter de papillon
 - Bord du papillon des gaz.

Cherchez :

- Saleté
 - Surfaces huileuses
 - Dépôts de carbone et de sel sur le papillon des gaz et l'alésage environnant.
- Nettoyez au besoin.
 - Utilisez un nettoyeur pour carter de papillon comme GUNK IN-TAKE MEDIC ou un équivalent.

AVIS Utilisez uniquement un nettoyeur de carter de papillon approprié qui n'endommage pas les joints toriques et les capteurs EFI.

⚠ ATTENTION Utilisez le produit dans un endroit bien ventilé. Reportez-vous aux avertissements du fabricant du produit.

- Pour éviter l'infiltration de saleté dans le moteur, vaporisez le nettoyeur sur un chiffon propre puis frottez le chiffon sur le papillon des gaz et l'alésage. Une brosse à dents peut également être utilisée.

⚠ ATTENTION Assurez-vous que la clé de contact est retirée de sorte que personne ne peut activer le système électrique, sinon l'ECM pourrait s'activer. Cela pourrait causer des blessures sérieuses à vos doigts puisque le papillon des gaz se déplace rapidement.

- Ouvrez doucement le papillon des gaz et maintenez-le ouvert complètement pour atteindre toutes les surfaces.
- Pour enlever la saleté résiduelle, vaporisez le nettoyeur sur le papillon des gaz et sur l'alésage.
- Réinstallez les pièces retirées.

Câble d'accélérateur

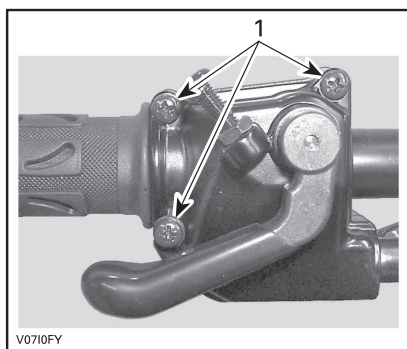
Lubrification du câble d'accélérateur

Le câble d'accélérateur doit être lubrifié avec du lubrifiant à la silicose ou équivalent.

⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez toujours un lubrifiant à base de silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant, à base d'eau par exemple, pourrait rendre l'accélérateur ou le câble collant et raide.

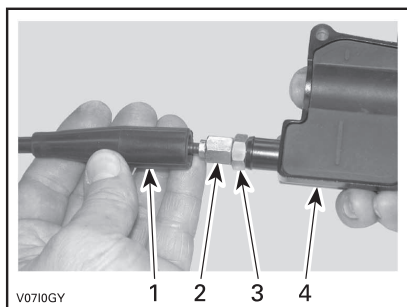
Ouvrez le logement de la manette d'accélérateur.



1. Enlevez ces vis

Séparez le logement.

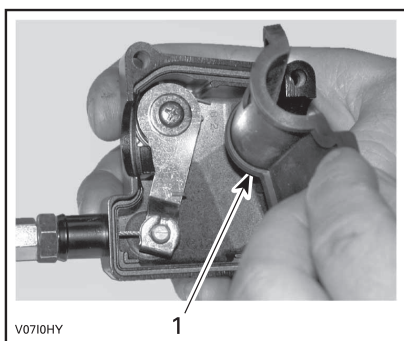
Glissez le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



1. Protecteur de câble
2. Dispositif de réglage de câble d'accélérateur
3. Écrou de blocage
4. Logement de manette d'accélérateur

Vissez le tendeur de câble d'accélérateur.

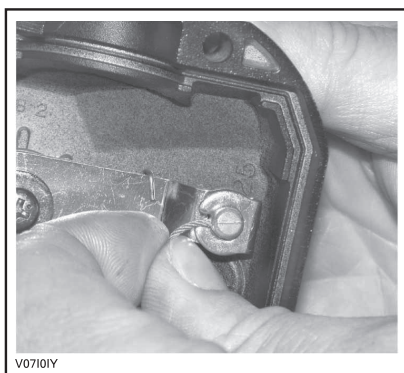
Retirez le protecteur de logement interne.



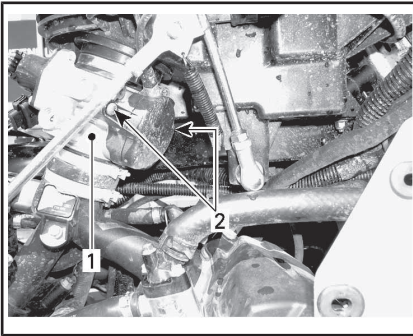
1. Protecteur de logement interne

Retirez le câble du logement de la manette d'accélérateur.

REMARQUE : Glissez le câble dans la fente de l'attache et retirez l'extrémité du câble de l'attache.



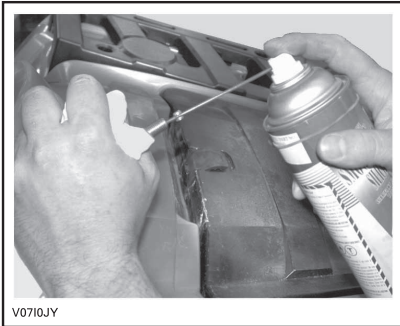
Enlevez le couvercle latéral du carter de papillon.



1. Carter de papillon
2. Vis du couvercle latéral

Insérez l'aiguille du vaporisateur de lubrifiant dans l'extrémité du tendeur de câble d'accélérateur.

! **ATTENTION** Portez toujours des protections appropriées pour la peau et les yeux. Les produits chimiques peuvent léser la peau et les yeux.



V0710JY

TYPIQUE

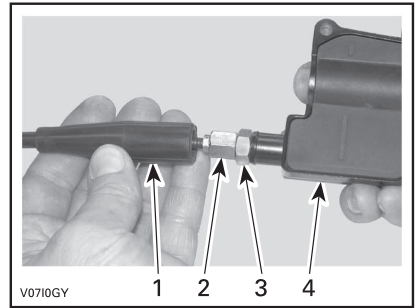
REMARQUE : Mettez un chiffon autour du tendeur de câble d'accélérateur pour éviter que le lubrifiant se répande.

Vaporisez du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'extrémité reliée au carter de papillon.

Réinstallez et réglez le câble.

Réglage du câble d'accélérateur

Glissez le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.

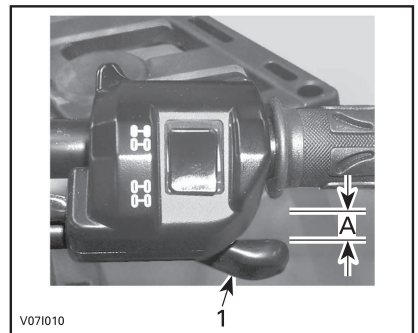


V0710GY

1. Protecteur de câble
2. Dispositif de réglage de câble d'accélérateur
3. Écrou de blocage
4. Logement de manette d'accélérateur

Desserrez l'écrou de blocage puis tournez le tendeur pour obtenir un jeu approprié de manette d'accélérateur.

REMARQUE : Mesurez le jeu à l'extrémité de la manette d'accélérateur.



V071010

1. Manette d'accélérateur
- A. 2 mm

Serrez le contre-écrou et réinstallez le protecteur.

Le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT), démarrez le moteur.

Vérifiez si le câble d'accélérateur est bien réglé en tournant le guidon complètement à droite, puis complètement à gauche. Si le régime du moteur augmente, réglez de nouveau le jeu de la manette d'accélérateur.

Bougies

Accès aux bougies

Enlevez les flancs.

Débranchez les câbles de bougie.

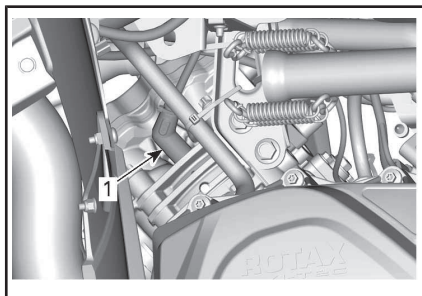
Dépose des bougies

Dévissez les bougies d'un tour.

! **ATTENTION** Portez toujours des lunettes de protection lorsque vous utilisez l'air comprimé.

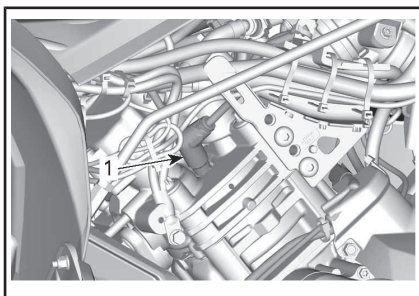
Si possible, nettoyez les bougies et les culasses à l'air comprimé.

Desserrez les bougies d'allumage complètement à l'aide d'une douille à bougie, puis retirez les bougies.



CÔTÉ DROIT — CYLINDRE ARRIÈRE

1. Bougie



CÔTÉ GAUCHE — CYLINDRE AVANT

1. Bougie

Installation des bougies

Avant d'installer les bougies, vérifiez si la surface de contact des culasses et des bougies n'est pas sale.

Avec une jauge d'épaisseur, réglez l'écartement de l'électrode.

ÉCARTEMENT DE L'ÉLECTRODE	
570 650	0,7 mm à 0,8 mm
850 1000R	0,7 mm à 0,9 mm

Appliquez une petite quantité de lubrifiant antigrippage à base de cuivre sur les filets des bougies pour empêcher un grippage.

Serrez les bougies à la main dans les culasses, puis avec une clé dynamométrique et une douille appropriée.

! **ATTENTION** Ne serrez pas les bougies de manière excessive, car cela risque d'endommager le moteur.

COUPLE DE SERRAGE	
Bougie	20 N•m ± 2,4 N•m

Batterie

⚠ ATTENTION Ne chargez jamais la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Ces véhicules sont munis d'une batterie VRLA, ce qui signifie « Valve Regulated Lead Acid » ou « au plomb-acide à régulation par soupape ». Cette batterie ne requiert aucun entretien; il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

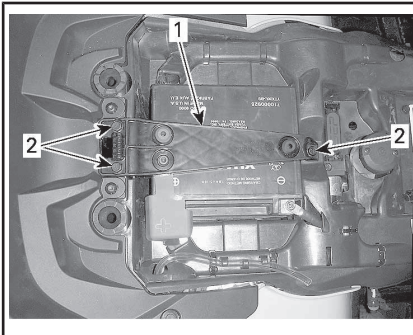
AVIS Ne tirez jamais le capuchon d'étanchéité de la batterie.

Dépose de la batterie

Débranchez le câble négatif NOIR (-) en premier, puis le câble positif ROUGE.

AVIS Débranchez toujours le câble négatif NOIR (-) de la batterie en premier.

Retirez les vis de fixation et la sangle de retenue de la batterie, puis retirez la batterie du châssis.



1. Sangle de retenue de batterie
2. Vis de fixation

Nettoyage de la batterie

Nettoyez la batterie, son boîtier et les bornes avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Avec une brosse métallique, enlevez la rouille des cosses de câbles et des bornes.

Installation de la batterie

Pour l'installation, inversez les étapes de la dépose.

AVIS Branchez toujours le câble positif ROUGE (+) de la batterie en premier.

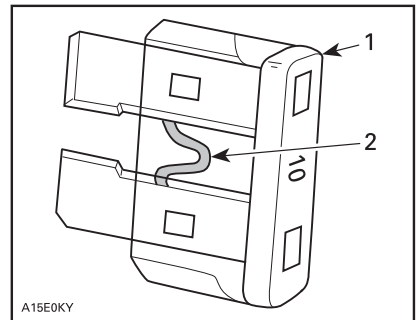
Fusibles

⚠ ATTENTION Retirez toujours la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S. avant de remplacer un fusible défectueux.

Vérification des fusibles

Vérifiez si le filament est fondu.

Si le filament est fondu, remplacez le fusible endommagé. Reportez-vous à la DESCRIPTION DE LA BOÎTE À FUSIBLES AVANT pour le calibre.



A15E0KY

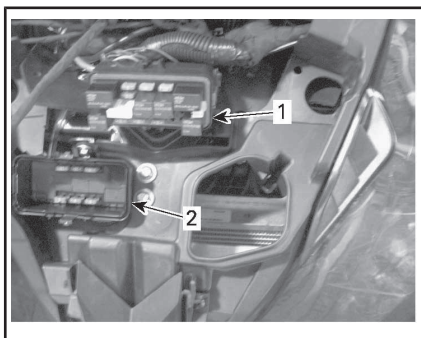
TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifiez s'il est fondu

AVIS N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer des dommages importants.

Accès à la boîte à fusibles avant

Retirez le support de l'indicateur. Reportez-vous à ÉQUIPEMENT.



1. Boîte à fusibles avant
2. Couvercle de la boîte à fusibles avant

REMARQUE : Examinez l'intérieur du couvercle de la boîte à fusibles pour connaître l'emplacement des fusibles.

AVIS Ne stockez pas d'objets dans le compartiment d'entretien avant.

Description de la boîte à fusibles avant

Tous les modèles, sauf les modèles 1000R et NRMM

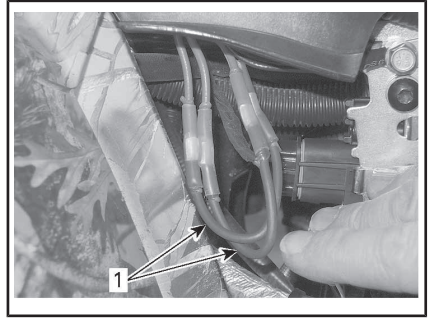
BOÎTE À FUSIBLES AVANT		
N°	DESCRIPTION	CALIBRE
R1	Relais du ventilateur	-
R2	Relais principal	-
R3	Relais des accessoires	-
R4	Relais de la pompe à essence	-
R5	Relais des feux	-
R8	Relais des freins	-
F4	Relais DPS Indicateur (indicateur de vitesse)	5 A
F5	Injecteurs/allumage	5 A
F6	MCM	5 A
F7	2 ou 4 roues motrices	5 A
F8	Interrupteur à clé, solénoïde du démarreur	5 A
F9	Ventilateur	25 A
F10	Euro Control (modèles CE)	5 A
F11	Feux	30 A
F12	Prise CC	15 A
F14	Feu arrière Accessoires 2	15 A
F15	Pompe à essence	5 A

Modèles 1000R et NRMM

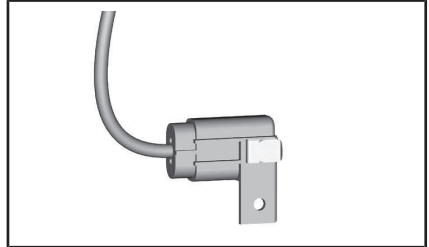
BOÎTE À FUSIBLES AVANT		
N°	DESCRIPTION	CALIBRE
RY1	Relais du ventilateur	-
RY2	Relais principal	-
RY3	Relais des feux	-
RY5	Accessoires	-
RY6	Relais des freins	-
F1	Interrupteur de démarrage	10 A
F2	Feux	30 A
F3	Accessoires 1	20 A
F4	Accessoires 2	20 A
F5	Injecteurs Bobines d'allumage Pompe à essence	10 A
F6	Relais DPS Indicateur	10 A
F7	Feux de freinage	10 A
F8	Clé DESS, ECM	5 A
F9	2 ou 4 roues motrices	10 A
F12	Prise CC	25 A

Éléments fusibles et porte-fusibles arrière

Les éléments fusibles et le porte-fusibles arrière se trouvent derrière le panneau de droite.



1. Éléments fusibles



PORTE-FUSIBLES ARRIÈRE

ÉLÉMENTS FUSIBLES		
DESCRIPTION		INDICATEUR
Élément fusible 1	Principal	16 AWG
Élément fusible 2	Ventilateur de refroidissement Accessoires	16 AWG

PORTE-FUSIBLES	
DESCRIPTION	CALIBRE
DPS (système de servodirection dynamique)	40 A

Feux

Vérifiez le bon fonctionnement de l'ampoule après l'avoir remplacée.

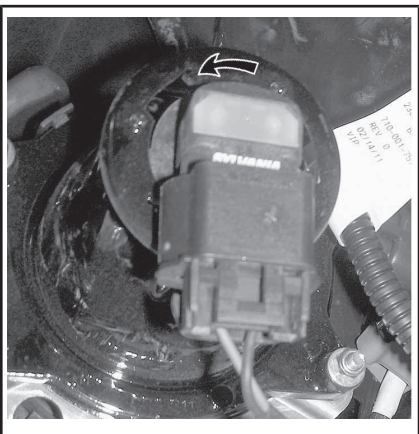
Remplacement de l'ampoule de phare

AVIS Ne touchez jamais la partie en verre d'une ampoule halo-

gène avec vos doigts nus, car cela en réduit la durée de vie. Si vous y avez touché, nettoyez-la avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par vos doigts.

Débranchez le connecteur de l'ampoule.

Faites tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



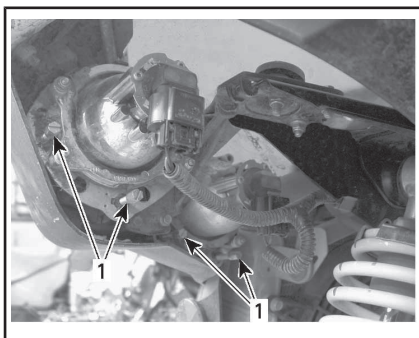
Retirez l'ampoule.

Réinstallez les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Vérifiez si les phares fonctionnent bien.

Réglage du faisceau des phares

Tournez les vis de réglage pour régler la hauteur du faisceau selon votre préférence. Réglez les phares de manière uniforme.



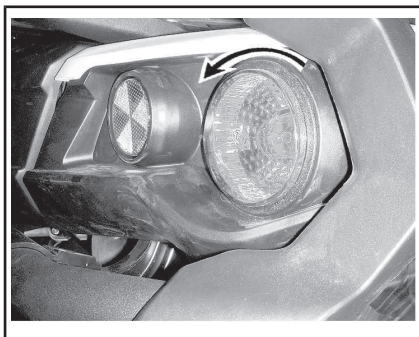
TYPIQUE

1. Vis de réglage

Remplacement des ampoules de feux arrière

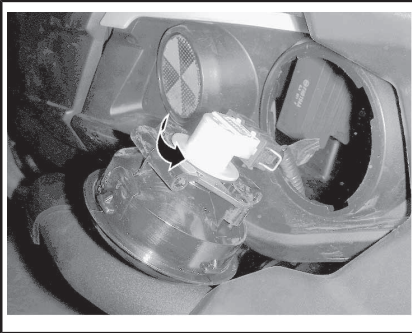
Débranchez le connecteur de feu arrière.

Faites tourner l'ampoule de feu arrière dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



Débranchez le connecteur de l'ampoule.

Faites tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



Pour l'installation, inversez les étapes de la dépose.

Soufflets et protecteurs d'arbre de transmission

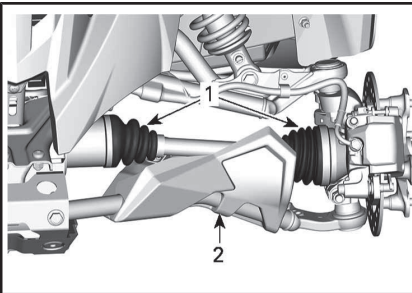
Inspection des soufflets et protecteurs d'arbre de transmission

Inspectez les soufflets et les protecteurs d'arbre de transmission.

Vérifiez si les protecteurs sont endommagés ou s'ils frottent contre les arbres.

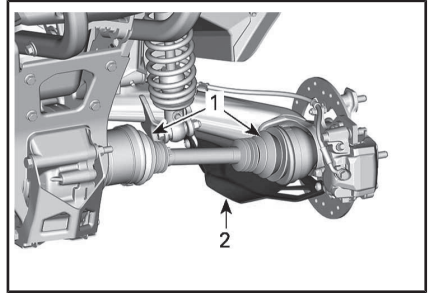
Vérifiez si les soufflets présentent des fissures, des déchirures, des fuites de graisse, etc.

Au besoin, réparez ou remplacez les pièces endommagées.



TYPIQUE — AVANT DU VÉHICULE

1. Soufflets d'arbre de transmission
2. Protecteur d'arbre d'entraînement



TYPIQUE — ARRIÈRE DU VÉHICULE

1. Soufflets d'arbre de transmission
2. Protecteur d'arbre d'entraînement

Roulement de roue

Inspection des roulements de roue

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Actionnez le frein de stationnement.

Soulevez le véhicule et soutenez-le.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Poussez et tirez la roue par le rebord supérieur pour sentir le jeu.

Si vous constatez un jeu anormal, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.



TYPIQUE

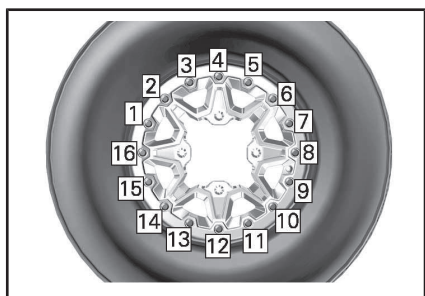
Inspection de roue à anneau de retenue (selon l'équipement)

Resserrage de roue à anneau de retenue

AVIS N'utilisez pas une clé à chocs pour installer les boulons des roues à anneau de retenue, car vous risquez de les endommager.

1. Serrez toutes les vis au couple spécifié et selon l'ordre de serrage suivant.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis de roue à anneau de retenue	11 N•m ± 1 N•m



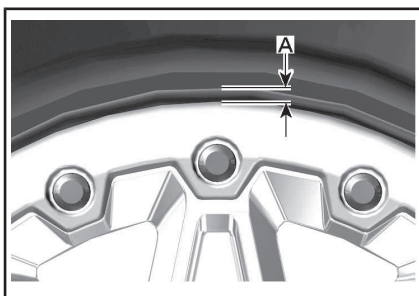
TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE FINALE

2. Pour que la pression exercée sur l'anneau de retenue soit uniforme, serrez les vis **quelques tours à la fois**.

REMARQUE : Il est normal que l'anneau de retenue soit légèrement flexible afin qu'il puisse s'adapter au talon du pneu.

Vérification du jeu de la roue à anneau de retenue

1. Vérifiez le jeu entre le pneu et l'anneau de retenue; il devrait être quasiment égal tout autour de l'anneau.



TYPIQUE

A. Jeu entre l'anneau de retenue et le pneu

Si le jeu n'est pas acceptable, reportez-vous à **REMPACEMENT DES PNEUS**.

Roues et pneus

Pression des pneus

! AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Respectez toujours les pressions recommandées. **NE laissez JAMAIS** la pression des pneus sous le minimum. Le pneu pourrait se déloger de la jante. Comme ce sont des pneus à basse pression, il faut employer une pompe manuelle.

Vérifiez la pression lorsque les pneus sont **froids**, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifiez la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la trousse d'outils.

Reportez-vous à la **FICHE TECHNIQUE** pour les valeurs.

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

Inspection des pneus

Vérifiez si les pneus sont endommagés ou usés. Remplacez-les au besoin.

Ne permutez pas les pneus. Les pneus avant et arrière sont de taille différente. Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Remplacement des pneus

Les pneus doivent être remplacés par un concessionnaire Can-Am autorisé.

AVERTISSEMENT

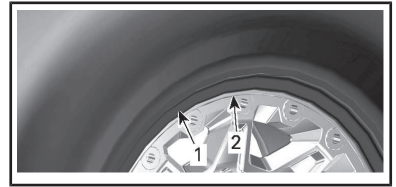
- Ne remplacez les pneus qu'avec des pneus de même type et de même taille que les pneus originaux.
- Installez les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.
- Les pneus doivent être montés par quelqu'un d'expérience, conformément aux méthodes de montage reconnues, en se servant de l'équipement d'installation et des outils appropriés.

Montage de pneu sur des roues à anneau de retenue (si équipé)

1. Monter le pneu sur la roue.
 - 1.1 Sur le côté opposé de l'anneau de retenue, appliquez un lubrifiant de montage de pneu sur talon intérieur du pneu et de la roue pour garantir une bonne assise lors du gonflage. Monter le talon intérieur sur la roue comme d'habitude.

AVIS Montez le pneu du côté de l'anneau de retenue seulement.

- 1.2 Placez l'anneau extérieur de retenue du pneu dans l'épaulement de l'anneau intérieur de retenue et centrez le pneu.



TIPIQUE

1. Talon extérieur du pneu
 2. Épaulement de l'anneau de retenue intérieur
2. Installez toutes les vis à anneau de retenue. Pour éviter de fausser le filetage, commencez toutes les vis à la main.

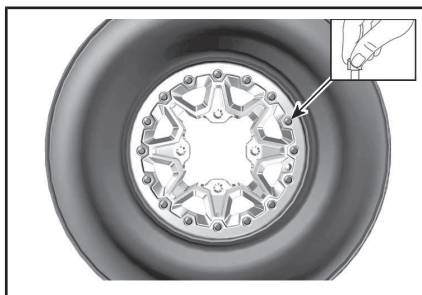
AVIS N'utilisez pas une clé à chocs pour l'installation des vis à anneau de retenue. Le risque de rupture de la vis ou d'une vis

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

dégarnie est élevé lors de l'utilisation d'une clé à chocs.

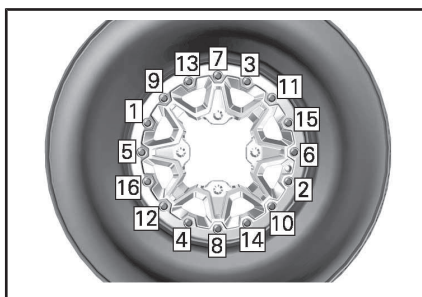


TYPIQUE

- Serrez les vis à anneau de retenue en suivant la fiche technique et la séquence.

REMARQUE : Pour assurer une pression égale sur l'anneau de fixation, serrez les vis **quelques tours à la fois**.

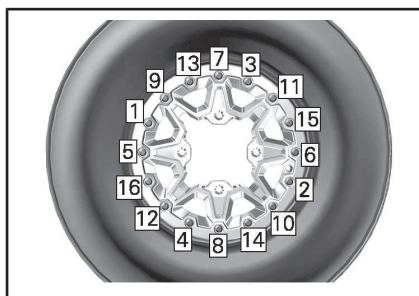
COUPLE DE SERRAGE	
Vis de roue à anneau de retenue (PREMIÈRE SÉQUENCE)	3 N•m ± 1 N•m



TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE

- À ce moment, vérifiez si le pneu est encore centré sur la roue. Repositionnez-le au besoin.
- Serrez les vis à anneau de retenue au couple **secondaire** en suivant la même séquence.

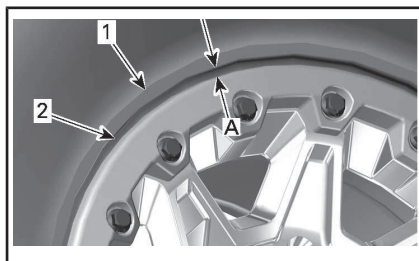
COUPLE DE SERRAGE	
Vis de roue à anneau de retenue (DEUXIÈME SÉQUENCE)	8 N•m ± 1 N•m



TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE

REMARQUE : L'anneau de retenue est légèrement flexible afin qu'il puisse s'adapter au talon du pneu. CECI EST NORMAL.

- Vérifiez le jeu entre le pneu et l'anneau de retenue; il devrait être quasiment égal tout autour de l'anneau.



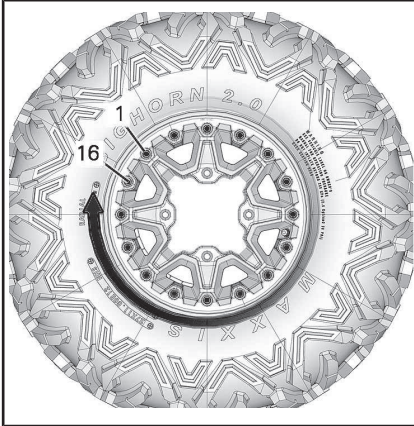
- Pneu
- Rebord de l'anneau de fixation
- Le jeu est égal autour de l'anneau de retenue

Si le jeu n'est pas acceptable.

- Desserrez toutes les vis.
- Vérifiez la position du pneu sur la roue et repositionnez-le au besoin.
- Recommencez la séquence de serrage comme indiqué.

7. Serrez les vis de l'anneau de retenue une **dernière** fois en suivant la séquence indiquée.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis de roue à anneau de retenue (SÉQUENCE FINALE)	11 N•m ± 1 N•m



TYPIQUE - SÉQUENCE DE SERRAGE FINALE

8. Gonflez le pneu pour fixer le talon intérieur sur la roue. Utilisez toujours des pratiques sécuritaires comme, par exemple, une cage de sécurité.



AVERTISSEMENT

Ne dépassez jamais la pression maximale du pneu pour fixer les talons.

Dépose d'une roue

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Activez le mode à 4 roues motrices.

Serrez le frein de stationnement.

Desserrez les écrous, puis soulevez le véhicule.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Retirez les écrous de roue, puis retirez la roue.

Installation d'une roue

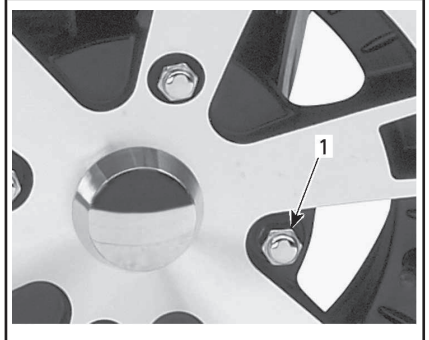
Au moment de remettre la roue, il est recommandé d'appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filets.

Si les pneus sont unidirectionnels, veillez à bien les installer dans leur sens de rotation.

Serrez avec précaution les écrous de roue en alternance, puis appliquez le couple final.

COUPLE DE SERRAGE	
Écrou de roue	100 N•m ± 10 N•m

AVIS Utilisez toujours les écrous de roue recommandés pour le type de roue. D'autres écrous risquent d'endommager la jante ou les goujons.



TYPIQUE — JANTE EN ALUMINIUM

1. Écrou de roue (type fermé)

Direction

Inspection de la direction

Embouts de biellettes

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Actionnez le frein de stationnement.


Soulevez le véhicule.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Vérifiez si le soufflet des biellettes de direction est fissuré.

Poussez et tirez la roue par le rebord avant ou arrière pour sentir le jeu.

Si vous constatez un jeu anormal ou si le soufflet est fissuré, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

 AVERTISSEMENT

L'embout de biellette de direction doit être remplacé si le soufflet est fissuré. Le système de direction doit être inspecté si un jeu anormal est détecté. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Suspension

Lubrification de la suspension avant

Lubrifiez les bagues de la barre stabilisatrice avant et les bras de suspension au niveau des raccords de graissage.

GRAISSE POUR SUSPENSION	
Scandinavie	GRAISSE SYNTHÉTIQUE POUR SUSPENSION (EUR) (N/P 779226)
Tous les autres pays	GRAISSE SYNTHÉTIQUE POUR SUSPENSION (N/P 779163)

Lubrification de la suspension arrière

Lubrifiez les articulations de la barre stabilisatrice arrière et la bague de pivot au niveau des raccords de graissage.

GRAISSE POUR SUSPENSION	
Scandinavie	GRAISSE SYNTHÉTIQUE POUR SUSPENSION (EUR) (N/P 779226)
Tous les autres pays	GRAISSE SYNTHÉTIQUE POUR SUSPENSION (N/P 779163)

Inspection de la suspension

Amortisseurs

Vérifiez si les amortisseurs présentent des fuites d'huile ou tout autre dommage.

Vérifiez la solidité des fixations.

Au besoin, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Joints à rotule

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Actionnez le frein de stationnement.

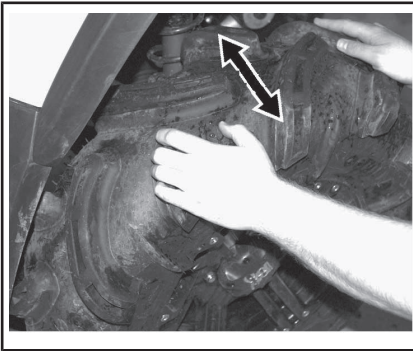
Soulevez le véhicule.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Vérifiez si le soufflet des joints à rotule est fissuré.

Poussez et tirez la roue par le rebord supérieur et inférieur pour sentir le jeu.

Si vous constatez un jeu anormal ou si le soufflet est fissuré, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.



TYPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Le joint à rotule doit être remplacé si le soufflet est fissuré ou s'il présente un jeu anormal. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Bras triangulaires avant

Vérifiez si les bras triangulaires sont fissurés, pliés ou endommagés.

Au besoin, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Bras longitudinaux arrière

Vérifiez si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé en cas de problème.

Freins

Vérification du niveau du réservoir de liquide de frein

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, vérifiez le niveau du liquide de frein dans le réservoir.

REMARQUE : Si le niveau est bas, cela peut indiquer qu'il y a des fuites ou que les plaquettes sont usées.

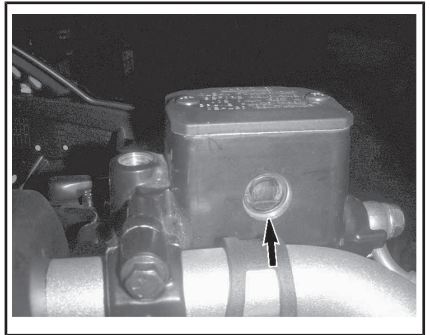
Vérification du niveau du réservoir du frein avant

Orientez les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.

Vérifiez le niveau de liquide de frein; le réservoir est plein lorsque le liquide atteint la partie supérieure de la fenêtre.

Inspectez l'état du soufflet de la manette.

Recherchez toute fissure, déchirure, etc. Remplacez au besoin.

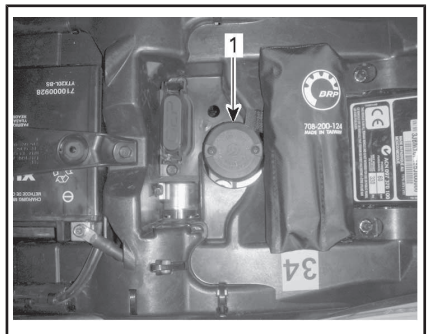


TYPIQUE

Vérification du niveau du réservoir du frein arrière

Enlevez le siège.

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir de liquide de frein.



1. Réservoir de liquide de frein arrière

Ajout de liquide de frein

Nettoyez le bouchon de remplissage.

AVERTISSEMENT

Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.

Retirez les vis fixant le bouchon de réservoir.

Retirez le bouchon de réservoir.

Ajoutez du liquide au besoin au moyen d'un entonnoir propre.

Évitez tout remplissage excessif.

AVIS Le liquide de frein peut endommager les surfaces peintes ou de plastique. Essuyez tout liquide répandu.

Réinstallez le bouchon de réservoir et serrez les vis.

REMARQUE : Assurez-vous que le diaphragme du bouchon de remplissage est poussé au fond avant de fermer le bouchon du réservoir de liquide de frein.

Liquide de frein recommandé

N'utilisez que du liquide pour frein DOT 4 provenant d'un contenant scellé.

AVERTISSEMENT

Pour éviter que le système de freinage ne soit endommagé, n'utilisez pas de liquide autre que celui recommandé.

Inspection des freins

! ATTENTION Les freins peuvent être très chauds après une utilisation prolongée du véhicule et peuvent provoquer des brûlures. Attendez que les freins refroidissent.

L'inspection, l'entretien et la réparation doivent être effectués par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Par contre, vérifiez ce qui suit entre les visites au concessionnaire :

- Le niveau de liquide de frein
- Le système de freinage ne présente aucune fuite
- La propreté des freins.

AVERTISSEMENT

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour la vidange du liquide de frein, tout entretien ou toute réparation du système de freinage.

SOINS DU VÉHICULE

Soins d'après-utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin (plage, mise à l'eau de bateau, etc.), il faut le rincer à l'eau douce pour le préserver, ainsi que ses composants, de la corrosion. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utilisez UN LUBRIFIANT & ANTICORROSION (N/P 779168) ou un équivalent. Effectuez cette opération à la fin de chaque journée d'utilisation.

Après une randonnée dans la boue, on recommande de rincer le véhicule ainsi que ses composants pour préserver le véhicule et garder les feux propres.

Nettoyage du véhicule

AVIS N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule. **NETTOYEZ-LE UNIQUEMENT QU'À BASSE PRESSION (avec un tuyau d'arrosage par exemple).**

Faites attention à certaines zones où la boue ou les débris peuvent s'accumuler et causer de l'usure, des interférences ou de la corrosion potentielle.

Lavez le véhicule avec une solution d'eau savonneuse.

AVIS Ne nettoyez jamais les pièces de polypropylène avec des produits nettoyants à base de pétrole, leur fini lustré sera irrémédiablement endommagé.

Produits nettoyants incompatibles

TYPE DE MATÉRIAU	PRODUITS NETTOYANTS INCOMPATIBLES
Polypropylène (pièces de carrosserie)	TOUT PRODUIT NETTOYANT À BASE DE PÉTROLE
	NETTOYANT DE FINITION XPS VTT (N/P 219 701 704)
	TROUSSE DE NETTOYAGE XPS VTT (N/P 219 701 713) (contient le nettoyeur de finition XP-S VTT ci-dessus)



NE L'UTILISEZ PAS SUR LE POLYPROPYLENE

Produits nettoyants compatibles

TYPE DE MATÉRIAU	PRODUIT NETTOYANT COMPATIBLE
Polypropylène (pièces de carrosserie)	NETTOYANT POUR VTT XPS (N/P 219 701 702)
	Eau savonneuse



SÉCURITAIRE SUR LE POLYPROPYLÈNE

ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre (4) mois, il faut le remiser adéquatement.

Lorsque le véhicule est utilisé après une période d'entreposage, une préparation s'impose.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour faire faire la préparation présaisonnière de votre véhicule ou pour l'entreposage.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

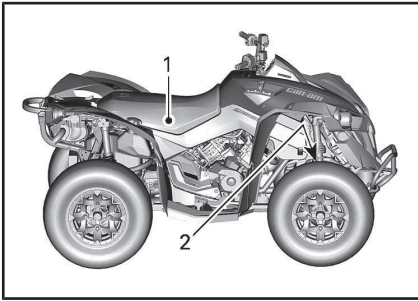
***Cette page est
vierge intentionnellement***

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Les principaux composants du véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par différents numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am autorisé a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Numéro d'identification du véhicule (NIV)



TYPIQUE

1. Étiquette 1 (sur le châssis sous le siège au centre)
2. Étiquette 2 (estampillée sur le cadre derrière la roue droite avant)



ÉTIQUETTE 1

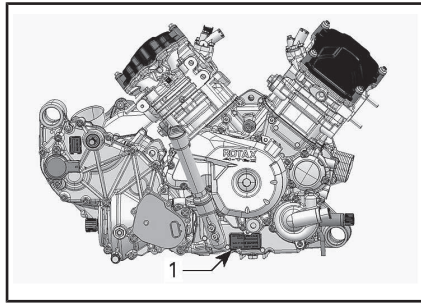
1. NIV (Numéro d'identification du véhicule)
2. Modèle



ÉTIQUETTE 2

1. NIV (Numéro d'identification du véhicule)
2. Numéro de modèle

Numéro d'identification du moteur (NIM)



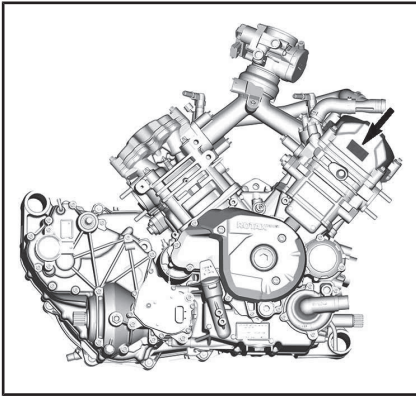
TYPIQUE - CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. Numéro d'identification du moteur (NIM)

Étiquette de conformité

Règlement (UE) 2016/1628 applicable aux véhicules mobiles hors route

Les véhicules conformes au règlement (UE) 2016/1628 (NRMM) sont identifiés sur le couvercle de soupapes du moteur.



TYPIQUE

Rotax	
No	M#####
Date de fabrication :	MM-YYYY
Type de famille :	#####
7469	e13 AT1/P V-####

IDENTIFICATION NRMM TYPIQUE

Système de sécurité à encodage numérique radiofréquence (clé D.E.S.S. RF)

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférence et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Les changements ou modifications effectués sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peuvent annuler le droit d'usage de l'équipement.

Numéro d'enregistrement CI :
12006A-M01456

ID FCC : 2ACERM01456

Nous, la partie responsable de la conformité, déclarons sous notre responsabilité exclusive que l'appareil est en conformité avec les dispositions de la directive du Conseil suivante : 2014/53/EU. L'appareil concerné par la présente déclaration est en conformité avec les exigences essentielles et toute autre exigence pertinente. Le produit est en conformité avec les directives, normes harmonisées et réglementations suivantes : directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/EU et normes harmonisées : EN 300 330-2, EN 60950-1.

RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT (CANADA/ÉTATS-UNIS)

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit d'effectuer les opérations suivantes :

1. La dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de procéder à l'entretien, à la réparation ou au remplacement d'un dispositif incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. L'utilisation du véhicule après qu'on ait procédé à la dépose ou à la mise hors d'usage d'un tel dispositif.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de trafiquage :

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission d'air.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

VALEURS DES ÉMISSIONS SONORES ET DES VIBRATIONS (TOUS LES PAYS SAUF CANADA ET ÉTATS-UNIS)

VALEURS DES ÉMISSIONS SONORES ET DES VIBRATIONS ¹			
Bruit	Pression acoustique (L_{pA})	570	82 dB à 4 000 tr/min (incertitude de (K_{pA}) 3 dB)
		650	78 dB à 3 600 tours/minute (incertitude (K_{WA}) 3 dB)
		850 1000R	84 dB à 3 500 tr/min (incertitude de (K_{pA}) 3 dB)
	Niveau de puissance acoustique (L_{WA})	570	93 dB à 4 000 tr/min (incertitude de (K_{WA}) 3 dB)
		850 1000R	94 dB à 3 500 tr/min (incertitude de (K_{WA}) 3 dB)
	Vibration	Système main-bras	570
650			3,5 m/s ² à 3 600 RPM (incertitude 1,715 m/s ²)
850 1000R			3,5 m/s ² à 3 500 tours/minute
Tout le corps sur le siège		570	<0,5 m/s ² à 4 000 tours/minute
		650	<0,5 m/s ² à 3 600 tours/minute
		850 1000R	<0,5 m/s ² à 3 500 tr/min
¹ : Les valeurs des émissions sonores et des vibrations sont mesurées conformément à la norme EN 15997:2011 sur une surface pavée, au point mort.			

La déclaration de conformité CE n'apparaît pas dans cette version du guide du conducteur.

Veillez vous reporter à la version imprimée qui accompagnait votre véhicule.

La déclaration de conformité CE n'apparaît pas dans cette version du guide du conducteur.

Veillez vous reporter à la version imprimée qui accompagnait votre véhicule.

CLAUSES

MOTEUR		
Type de moteur	570	ROTAX® 570, 4 temps, 2 cylindres (en V), refroidi par liquide
	650	ROTAX® 650, 4 temps, 2 cylindres (en V), refroidi par liquide
	850	ROTAX® 850, 4 temps, 2 cylindres (en V), refroidi par liquide
	1000R	ROTAX® 1000R, 4 temps, 2 cylindres (en V), refroidi par liquide
Soupape d'échappement		4 valves/cylindre (ajustement mécanique), simple arbre à cames en tête (SACT) avec chaîne de distribution
Jeu des soupapes	Admission	0,06 mm à 0,14 mm
	Échappement	0,11 mm à 0,19 mm
Alésage	570	84 mm
	650	82 mm
	850	94 mm
	1000R	91 mm
Course	570	51,4 mm
	650	61,5 mm
	850	61,5 mm
	1000R	75 mm
Cylindrée	570	570 cm ³
	650	650 cm ³
	850	854 cm ³
	1000R	976 cm ³

MOTEUR	
Système d'échappement	Pare-étincelles approuvé par le USDA Forest Service Catalyseur sur les modèles NRMM
Filtre à air	Filtre en papier synthétique avec mousse

SYSTÈME DE LUBRIFICATION		
Type		Carter humide. Cartouche de filtre à huile remplaçable
Filtre à huile		Filtre en papier BRP Rotax remplaçable
Huile à moteur	Contenance (vidange d'huile et filtre)	2,0 L
	Huile recommandée Scandinavie	HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 10W40 (EUR) (N/P 779240). ou HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 (EUR) (N/P 779290) ou HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 0W40 (EUR) (N/P 779286)
	Huile recommandée Tous les autres pays	HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 10W40 (N/P 779234) ou HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 5W40 OIL (N/P 779133) ou HUILE SYNTHÉTIQUE 4T 0W40 (N/P 779139)
	Huile de remplacement si les produits XPS ne sont pas disponibles	huile à moteur 10W50 qui respecte les exigences de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT			
Liquide de refroidissement	Type	Scandinavie : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (EUR) (N/P 779223) Tous les autres pays : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉMÉLANGÉ À DURÉE DE VIE PROLONGÉE (N/P 779150) ou un liquide de refroidissement spécialement conçu pour les moteurs en aluminium	
	Contenance	570	3,4 L
		850 1000R	3,5 L

TRANSMISSION		
Type		CVC (à changement de vitesse continu), sous-transmission avec L/H/N/R/P, freinage moteur standard
Régime d'embrayage	570	1 800 tr/min
	850/1000R	1 800 tr/min

BOÎTE DE VITESSES	
Type	Deux vitesses (petite vitesse et grande vitesse) et positions de stationnement (« P »), point mort (« N ») et marche arrière (« R »)

BOÎTE DE VITESSES		
Huile de boîte de vitesses	Contenance	450 ml
	Recommandée	Scandinavie : HUILE SYNTHÉTIQUE POUR ENGRENAGE 75W140 (EUR) (N/P 779215) Tous les autres pays : HUILE SYNTHÉTIQUE POUR ENGRENAGE 75W140 (N/P 779160) ou huile synthétique pour engrenage 75W140 API GL-5

SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Puissance de la magnéto	Sans DPS		400 W à 6 000 tours/min
	Avec DPS		625 W à 6 000 tours/min
Type de système d'allumage			ADI (allumage à décharge inductive)
Séquence d'allumage			Non réglable
Bougie	570	Quantité	2
		Marque et type	NGK DCPR8E ou équivalent
		Écartement des électrodes	0,7 mm à 0,8 mm
	650	Quantité	2
		Marque et type	NGK DCPR8E ou équivalent
		Écartement des électrodes	0,7 mm à 0,8 mm
	850 1000R	Quantité	2
		Marque et type	NGK LMAR8D-J ou équivalent
		Écartement des électrodes	0,7 mm à 0,9 mm
Réglage du limiteur de régime moteur	Tous les modèles	Marche avant	8000 tr/min

SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Batterie	Type	Sans entretien
	Tension	12 volts
	Capacité nominale	18 A•h
	Puissance de sortie du démarreur	0,7 KW
Feux	Supérieur	2 x 60 W (HB3)
	Inférieur	2 x 60 W (HB3)
Feu arrière		2 x 5/21 W
Fusibles		Consultez la section <i>FUSIBLES</i> sous <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>

SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Alimentation en essence	Type	570/650	Injection électronique, carter de papillon de 46 mm, 1 injecteur par cylindre
		850/1000R	Injection électronique, carter de papillon de 54 mm, 1 injecteur par cylindre
Pompe à essence	Type	Électrique (dans le réservoir d'essence)	
Régime de ralenti		1 400 tr/min (non réglable)	

SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Carburant	Type	570/650/850	Ordinaire sans plomb Reportez-vous à <i>EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT</i>
	Indice d'octane minimum		Indice 87 AKI affiché à la pompe (92 RON ou 95 E10 RON)
	Type	1000R	Super sans plomb Reportez-vous à <i>EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT</i>
	Indice d'octane recommandé		Indice 91 AKI affiché à la pompe (95 E10 RON)
	Indice d'octane minimum		Indice 87 AKI affiché à la pompe (92 RON ou 95 E10 RON)
Contenance du réservoir d'essence			20,5 L
Quantité d'essence qui reste dans le réservoir lorsque le voyant de faible niveau d'essence S'ALLUME			± 5 L

SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT		
Type de système d'entraînement		Sélection du mode 2 ou 4 roues motrices
Entraînement avant	Renegade STD	Différentiel autoverrouillable avant Visco-lok [†]
	Tous les autres modèles	Différentiel autoverrouillable avant Visco-lok [†] QE
Rapport d'entraînement avant		3,6:1
Entraînement arrière		Engrenage conique droit/entraînement final par arbre
Rapport d'entraînement arrière		3,6:1

SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT		
Huile différentiel avant	Contenance	500 ml
	Type	Scandinavie : HUILE SYNTHÉTIQUE POUR ENGRENAGE 75W90 (EUR) (N/P 779212) Tous les autres pays : HUILE SYNTHÉTIQUE POUR ENGRENAGE 75W90 (N/P 779158) ou huile synthétique pour engrenage 75W90 API GL-5
Huile entraînement final arrière	Contenance	250 ml
	Type	Scandinavie : HUILE SYNTHÉTIQUE POUR ENGRENAGE 75W140 (EUR) (N/P 779215) Tous les autres pays : HUILE SYNTHÉTIQUE POUR ENGRENAGE 75W140 (N/P 779160) ou huile synthétique pour engrenage 75W140 API GL-5
Graisse pour joint homocinétique		GRAISSE POUR JOINT HOMOCINÉTIQUE (N/P 293 550 062) ou un équivalent
Graisse pour arbre de transmission		GRAISSE POUR ARBRE DE TRANSMISSION (N/P 293 550 063) ou une équivalente

DIRECTION	
Rayon de braquage	212,9 cm

SUSPENSION AVANT	
Type de suspension	Bras de suspension double à géométrie de contrôle et barre stabilisatrice externe
Course	23,3 cm

SUSPENSION AVANT			
Amortisseur	Renegade X xc 650/850/ 1000R	Nombre	2
		Type	Amortisseur RC2 à réservoir externe, réglage de l'amortissement de la compression à 2 vitesses et réglage d'amortissement des rebonds.
	Renegade STD 850/ 1000R	Nombre	2
		Type	FOX IFP
	Renegade STD 570	Nombre	2
		Type	Huile
Type de réglage de la précharge	570		Came à 5 positions
	Tous les autres modèles		Fileté

SUSPENSION ARRIÈRE			
Type de suspension		Bras de torsion oscillant indépendant (TTI) avec barre stabilisatrice externe	
Course		25,1 cm	
Amortisseur	Renegade X xc 650/850/ 1000R	Nombre	2
		Type	Amortisseur RC2 à réservoir externe, réglage de l'amortissement de la compression à 2 vitesses et réglage d'amortissement des rebonds.
	Renegade STD 850/ 1000R	Nombre	2
		Type	FOX IFP
	Renegade STD 570	Nombre	2
		Type	Huile
Type de réglage de la précharge	570		Came à 5 positions
	Tous les autres modèles		Fileté

FREINS		
Frein avant	Nombre	2
	Type	Disques à perçage croisé de 214 mm à étriers à double piston hydraulique
Frein arrière	Nombre	2
	Type	Disques à perçage croisé de 214 mm à étriers à double piston hydraulique
Liquide de frein	Contenance	340 ml
	Type	DOT 4
Étrier		Flottant, à double piston (2 x 26 mm)
Matériau des plaquettes de frein		Organique
Épaisseur minimale des plaquettes de frein		1 mm
Épaisseur minimale des disques de frein		4,0 mm
Gauchissement maximal des disques de frein		0,2 mm

PNEUS		
Pression des pneus avant		48,3 kPa
Pression des pneus arrière		48,3 kPa
Hauteur minimum des blocs de la bande de roulement		3 mm
Dimensions	Avant	635 x 203 x 305 mm (25 x 8 x 12 po)
	Arrière	635 x 254 x 305 mm (25 x 10 x 12 po)

ROUES		
Type	Renegade STD	Aluminium coulé
	Renegade X xc	Anneaux de retenue en aluminium
Dimensions de la jante	Avant	305 x 152 mm (12 x 6 po)
	Arrière	305 x 191 mm (12 x 7,5 po)

ROUES	
Couple de serrage des écrous de roue	100 N•m ± 10 N•m

DIMENSIONS		
Longueur hors tout		218,4 cm
Largeur hors tout		121,9 cm
Hauteur hors tout		124 cm
Empattement		129,5 cm
Largeur de la voie	Avant	102 cm
	Arrière	97,5 cm
Garde au sol		26,7 cm

POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE		
Poids à vide	570	286 kg
	650	312 kg
	850	310 kg
	1000R	323 kg
Capacité de chargement arrière		16 kg
Capacité de charge du compartiment de rangement arrière		Aucun compartiment de rangement arrière
Charge totale admissible (y compris le poids du conducteur, des autres charges et des accessoires ajoutés)		141 kg
Capacité de remorquage		590 kg
Capacité du timon		13 kg

***Cette page est
vierge intentionnellement***

DÉPANNAGE

LIGNES DIRECTRICES DE DÉPANNAGE

LE MOTEUR NE TOURNE PAS

1. **Interrupteur d'arrêt du moteur.**
 - Vérifier si l'interrupteur d'arrêt du moteur est à «ON».
2. **La clé D.E.S.S. n'est pas installée sur la borne D.E.S.S.**
 - Installez la clé D.E.S.S. sur la borne D.E.S.S. correctement
3. **La boîte de vitesses n'est pas réglée sur « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).**
 - Mettez la boîte de vitesses à la position de stationnement (P) ou au point mort (N) ou actionnez la manette de frein.
4. **Fusible grillé.**
 - Vérifiez l'état du fusible principal.
5. **Batterie faible ou connexions desserrées.**
 - Vérifiez le système de charge.
 - Vérifiez l'état des connexions et des bornes.
 - Faites vérifier la batterie.
 - Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.
6. **Mauvaise clé D.E.S.S. (vous pouvez lire le message « CLÉ INVALIDE » sur l'indicateur multifonction).**
 - Utilisez la clé destinée à ce véhicule.
7. **Démarrateur faible ou connexions desserrées.**
 - Vérifiez les connexions du démarreur.
 - Vérifiez le relais du démarreur.
8. **Le véhicule est mis sous tension lorsque vous appuyez sur le bouton de démarrage.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

1. **L'essence ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).**
 - Vérifiez le niveau d'essence.
 - Il peut y avoir une panne de la pompe à essence.
 - Vérifiez le fusible et le relais de la pompe à essence.
 - Si le moteur ne démarre pas, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

2. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).

- (Mode noyé) Si le moteur est noyé et ne démarre pas, vous pouvez activer cette fonction qui bloque l'injection et l'allumage quand vous lancez le moteur. Procédez comme suit :

- Installez la clé D.E.S.S. sur la borne D.E.S.S.
 - Comprimez complètement la manette d'accélérateur et MAINTENEZ-LA dans cette position.
 - Appuyez sur le bouton de DÉMARRAGE du moteur.
- Faites tourner le moteur pendant 20 secondes. Relâchez le bouton de DÉMARRAGE du moteur.

Relâchez la manette d'accélération et lancez de nouveau le moteur pour le faire démarrer.

Si le moteur ne démarre toujours pas :

- Nettoyez le pourtour des capuchons de bougie et retirez ces derniers.
- Retirez les bougies.
- Débranchez le connecteur électrique de l'injecteur.
- Faites tourner le moteur à plusieurs reprises.
- Ensuite, installez des bougies neuves si possible ou nettoyez et séchez les bougies.
- Faites démarrer le moteur de la façon décrite plus haut.

Si le moteur est encore noyé, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

REMARQUE : il ne doit pas y avoir d'essence dans l'huile à moteur. S'il y en a, remplacez l'huile à moteur.

3. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).

- Vérifiez le fusible de l'injection/de l'allumage.
- Enlevez la bougie et rebranchez-la à la bobine d'allumage.
- Débranchez le connecteur électrique de l'injecteur et mettez la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, puis démarrez. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacez la bougie.
- Si le problème persiste, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

4. Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) de l'indicateur multifonction est allumé et vous pouvez lire le message « ANOMALIE MOTEUR » sur l'affichage.

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

5. Le moteur est en mode préservation.

- *Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) de l'indicateur multifonction est allumé et indique le message « ANOMALIE MOTEUR », adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*

MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR

1. Bougies encrassées ou défectueuses.

- *Reportez-vous à LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.*

2. L'essence ne parvient pas au moteur.

- *Reportez-vous à LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.*

3. Surchauffe du moteur. (Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) s'allume et le message « SURCHAUFFE » apparaît sur l'affichage multifonction.)

- *Reportez-vous à SURCHAUFFE DU MOTEUR.*

4. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.

- *Vérifiez le filtre à air et nettoyez-le au besoin.*
- *Vérifiez s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.*
- *Vérifiez le conduit d'admission d'air.*

5. Boîte de vitesses CVT usée ou sale.

- *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.*

6. Le moteur est en mode préservation.

- *Vérifiez s'il y a un message sur l'indicateur multifonction.*
- *Le témoin ANOMALIE MOTEUR de l'indicateur multifonctionnel est allumé et le message « ANOMALIE MOTEUR » ou « MODE PRÉSERVATION » s'affiche, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, d'un atelier de réparation ou d'une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*

SURCHAUFFE DU MOTEUR

1. Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.

- *Vérifiez le liquide de refroidissement. Reportez-vous à LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT dans la section PROCÉDURES D'ENTRETIEN.*

2. Ailettes de radiateur sales.

- Nettoyez les ailettes de radiateur, reportez-vous à **RADIATEUR** à la section **PROCÉDURES D'ENTRETIEN**.

3. Ventilateur de refroidissement inopérant.

- Vérifiez le fusible ou le relais du ventilateur de refroidissement, reportez-vous à **FUSIBLES** sous **PROCÉDURES D'ENTRETIEN**. Si le fusible est bon, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

RETOURS DE FLAMME

1. Le système d'échappement fuit.

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

2. Le moteur tourne en surchauffe.

- Reportez-vous à **MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR**.

3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.

- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

RATÉS D'ALLUMAGE

1. Bougie encrassée, défectueuse ou usée.

- Nettoyez la bougie et vérifiez son degré thermique. Remplacez-les au besoin.

2. Présence d'eau dans l'essence.

- Videz le système d'alimentation et remplissez-le d'essence neuve.

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. Moteur.

- Reportez-vous à **MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR**.

2. Frein de stationnement.

- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement désactivé.

3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.

- Vérifiez le filtre à air et nettoyez-le au besoin.

- Vérifiez s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
 - Vérifiez le conduit d'admission d'air.
4. **Boîte de vitesses CVT usée ou sale.**
- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.
5. **Le moteur est en mode préservation.**
- Vérifiez s'il y a un message sur l'indicateur multifonction.
 - Le témoin ANOMALIE MOTEUR de l'indicateur multifonctionnel est allumé et le message « ANOMALIE MOTEUR » ou « MODE PRÉSERVATION » s'affiche, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, d'un atelier de réparation ou d'une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

LEVIER SÉLECTEUR DIFFICILE À DÉPLACER

1. **Les engrenages de la boîte de vitesses se trouvent dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.**
- Faites faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la boîte de vitesses et permettre au levier sélecteur de bien se placer.
2. **Boîte de vitesses CVT usée ou sale.**
- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

LE RÉGIME DU MOTEUR AUGMENTE, MAIS LE VÉHICULE N'AVANCE PAS

1. **Boîte de vitesses en position « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).**
- Mettez la transmission sur « R », « HI » ou « LO ».
2. **Boîte de vitesses CVT usée ou sale.**
- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.
3. **Présence d'eau dans le logement de la boîte CVT.**
- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

ASSISTANCE DU SYSTÈME DE SERVODIRECTION RÉDUITE

1. **Lorsque le système de servodirection dynamique (DPS) est soumis à des conditions extrêmes, l'assistance de la direction fournie par le moteur DPS peut être réduite pour protéger le système.**
- Lorsque la charge est réduite, l'assistance de la direction normale est rétablie.
2. **Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) de l'indicateur multifonction est allumé et vous pouvez lire le message « VÉRIFIER DPS » sur l'affichage.**
- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

MESSAGES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION

Message	Témoïn(s) ALLUMÉ(S)	Description
MAUVAISE CLÉ	Anomalie moteur	Signifie que vous avez utilisé une mauvaise clé de contact. Utilisez la clé destinée à ce véhicule. Il se peut également que la clé présente un mauvais contact. Retirez et nettoyez la clé.
CLÉ D.E.S.S. non reconnue	Anomalie moteur	Indique la possibilité d'un mauvais contact. Retirez et nettoyez la clé.
FREIN STATIONNEMENT	Aucun	Message affiché lorsque le frein est appliqué pour plus de 15 secondes (pendant la conduite).
TENSION FAIBLE BATT	Anomalie moteur	Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
TENSION ÉLEVÉE BATT	Anomalie moteur	Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
BASSE PRESSION HUILE (1)	Anomalie moteur	Pression d'huile moteur trop basse. Arrêter immédiatement le moteur.
SURCHAUFFE	Anomalie moteur	Signifie que le moteur surchauffe. Se reporter à <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> .
MODE PRÉSERVATION	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une panne importante au niveau du moteur et qu'elle peut compromettre son fonctionnement normal. Le voyant ANOMALIE MOTEUR clignote. Voir la section <i>DÉPANNAGE</i> .
ANOMALIE MOTEUR	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Le voyant ANOMALIE MOTEUR s'allume. Voir la section <i>DÉPANNAGE</i> .
ECM NON RECONNUE	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une erreur de communication entre l'indicateur de vitesse et le module de commande du moteur (ECM)
VÉRIFIER DPS	Anomalie moteur	Indique que le système de servodirection dynamique (Dynamic Power Steering - DPS) ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.
ENTRETIEN REQUIS (2)	Aucun	S'affiche dans l'indicateur lorsqu'un entretien est requis.

ERREUR TPS - APPUYER SUR LE BOUTON NEUTRALISER POUR INITIER LE MODE PRÉSERVATION	Anomalie moteur	Le capteur de position d'accélérateur ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.
---	--------------------	--

AVIS ⁽¹⁾ Si le message et le voyant d'anomalie moteur ne s'éteignent pas après le démarrage du moteur, arrêter le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Remplissez au besoin. Si le niveau d'huile est bon, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document. N'utilisez pas le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

⁽²⁾ Pour effacer le message ENTRETIEN REQUIS, procédez comme suit :

1. À partir de l'affichage principal (vitesse du véhicule, appuyez sur le bouton sélecteur et MAINTENEZ-LE ENFONCÉ.
2. Alternez entre les feux de route et de croisement à trois reprises.

REMARQUE : L'étape 2 doit être effectuée dans les **2 secondes**.

3. Relâchez le bouton sélecteur.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : VTT CAN-AM® 2019

PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP »)* garantit ses VTT Can-Am 2019 vendus par les concessionnaires de VTT Can-Am autorisés (tel que défini ci-après) aux États-Unis et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main-d'œuvre);

- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire de VTT Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations décrites dans le Guide du conducteur de VTT Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation d'essences, d'huiles ou de lubrifiants qui ne sont pas adaptés au produit (reportez-vous au Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, indirects ou de toute autre nature, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce, pour une période de :

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. Pour les composants du système des gaz d'échappement, reportez-vous à *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont respectées :

- Le VTT Can-Am 2019 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire de VTT Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue (« le concessionnaire de VTT Can-Am »);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- Le VTT Can-Am 2019 doit être enregistré en bonne et due forme par un concessionnaire de VTT Can-Am autorisé;

- Le VTT Can-Am 2019 doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien périodique indiqué dans le Guide du conducteur doit être exécuté ponctuellement afin de maintenir la couverture de la garantie. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT Can-Am dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire Can-Am dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine de VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et (ou) de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire de VTT Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions décrites ici. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT Can-Am au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES DU FOURNISSEUR

BRP équipe certains VTT Can-Am 2019 avec un récepteur GPS. Le récepteur GPS est couvert par la garantie limitée de BRP. Toute couverture de garantie supplémentaire offerte par le « fournisseur » de récepteur GPS dont la durée est supérieure à la garantie limitée de BRP doit être gérée

entre le concessionnaire ou le consommateur et le « fournisseur » de récepteur GPS.

TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée assujettie à ses propres termes et modalités sera également transférée et sera valide pendant le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive également les coordonnées du nouveau propriétaire.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant :

Si le différend n'est toujours pas résolu, communiquez avec BRP en remplissant un formulaire de contact du client à www.brp.com ou communiquez avec BRP par la poste à l'une des adresses énumérées sous la rubrique *NOUS JOINDRE* de ce guide.

* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

© 2018 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP ») garantit à l'acheteur et à chaque propriétaire ultérieur que ce véhicule neuf, y compris toutes les parties de son système de contrôle des émissions d'échappement et son système de récupération des vapeurs d'essence, remplissent deux conditions :

1. Ils sont conçus, fabriqués et équipés de telle sorte qu'ils sont conformes au moment de la vente à l'acheteur final avec les exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060.
2. Ils sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication qui peuvent les empêcher de répondre aux exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060.

Si la condition de garantie est remplie, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour les demandes de garantie en lien avec les systèmes antipollution, BRP limite le diagnostic et la réparation des pièces liées aux systèmes antipollution aux concessionnaires Can-Am autorisés, sauf pour des réparations d'urgence, tel que requis par l'article 2 de la liste suivante

En tant que fabricant, certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP tant que l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel à sa configuration appropriée dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la demande de garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de toute essence qui est couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que cette essence pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel et l'opérateur peut facilement trouver l'essence appropriée. Reportez-vous la section Entretien et celle sur les spécifications de l'essence.

Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

	HEURES	MOIS	KILOMÈTRES
Composants liés aux émissions d'échappement	500	30	5000

	HEURES	MOIS	KILOMÈTRES
Composants liés au système de récupération des vapeurs d'essence	S. O.	24	S. O.

Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé par un moteur, y compris les composants suivants :

1. Pour les émissions d'échappement, les composants en lien avec les émissions comprennent des pièces de moteur liées aux systèmes suivants :
 - Système d'admission d'air
 - Système d'alimentation
 - Système d'allumage
 - Systèmes de recirculation des gaz d'échappement
2. Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :
 - Dispositifs de post-traitement
 - Soupapes de ventilation du carter
 - Capteurs
 - Unités de contrôle électronique
3. Les pièces suivantes sont considérées comme un composant du système de récupération des vapeurs d'essence :
 - Réservoir d'essence
 - Bouchon du réservoir
 - Conduite de carburant
 - Raccords de canalisation de carburant
 - Fixations*
 - Soupapes de surpression*
 - Soupapes de régulation*
 - Solénoïdes de régulation*
 - Contrôles électroniques*
 - Diaphragmes de commande à dépression*
 - Câbles de commande*
 - Tringleries de commande*
 - Robinets de purge
 - Tuyaux de vapeur
 - Séparateur liquide/vapeur
 - Filtre à charbon actif
 - Support de montage du réservoir à charbon actif
 - Port de connexion de purge du carburateur

4. Les composants en lien avec les émissions comprennent également toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

Limitation de la portée

En tant que fabricant, certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inapproprié de la part du propriétaire ou de l'exploitant, soit accidentellement pour lequel le fabricant n'a aucune responsabilité ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation par l'utilisateur du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

Si vous avez des questions au sujet de votre droits et les responsabilités de garantie, veuillez contacter Bombardier Produits Récréatifs au 1 888 272-9222.

* En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence

* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : VTT CAN-AM® 2019

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP »)* garantit ses VTT Can-Am 2019 vendus par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des VTT Can-Am (« distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am ») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les états membres de l'Espace économique européen, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEE »), la Turquie, des pays membres de la Communauté des États indépendants (« CEI ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et de la Turquie, contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. (POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE VOIR LA CLAUSE 4 CI-DESSOUS).

Ni un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main-d'œuvre);
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces et d'accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP et qui, de son avis raisonnable, ne sont pas compatibles avec le produit ou affectent de manière irrévocable l'opération, la performance ou la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'introduction de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation d'essences, d'huiles ou de lubrifiants qui ne sont pas adaptés au produit (reportez-vous au Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de :

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Rien dans ces modalités de la garantie devraient être utiliser pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la Competition and Consumer Act 2010 (Cth), y compris l'Australian Consumer Law ou toute autre loi, où de le faire serait contraire à cette loi, ou faire en sorte qu'une partie des présentes modalités soit non avenue. Les avantages qui vous sont donnés sous cette garantie limitée sont en plus des autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

Nos produits viennent avec des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu l'Australian Consumer Law. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit d'avoir les produits réparés ou remplacés si les produits ne parviennent pas à être de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont respectées :

- Le VTT Can-Am 2019 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé à distribuer des VTT Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé;
- Le VTT Can-Am 2019 doit être acheté dans le pays ou le regroupement de pays de résidence de l'acheteur; et
- L'entretien périodique indiqué dans le Guide du conducteur doit être exécuté ponctuellement afin de maintenir la couverture de la garantie. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de

valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

7) CE QUE BRP FERA

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine de VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et (ou) de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions décrites ici. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT Can-Am au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée au cours de la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour la période de couverture restante lorsque BRP ou un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, ainsi que les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre le problème directement chez le concessionnaire/distributeur de VTT Can-Am autorisé. BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement avec le gérant de service ou le propriétaire du distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé.

Si le différend n'est toujours pas résolu, communiquez avec BRP en remplissant un formulaire de contact du client à www.brp.com ou communiquez avec BRP par la poste à l'une des adresses énumérées sous la rubrique *NOUS JOINDRE* de ce guide.

* Pour le territoire couvert par cette garantie limitée, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées.

© 2018 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses filiales.

® Marque déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET L'ESPACE ÉCONOMIQUE DE LA TURQUIE : VTT CAN-AM® 2019

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP »)* garantit ses VTT Can-Am 2019 vendus par un distributeur ou un concessionnaire agréé par BRP à distribuer des VTT Can-Am (« distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am ») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEA »), la Turquie, des pays membres de la Communauté des États indépendants (« CIS ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et de la Turquie, contre tout défaut de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main-d'œuvre);
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces et d'accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP et qui, de son avis raisonnable, ne sont pas compatibles avec le produit ou affectent de manière irrévocable l'opération, la performance ou la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'introduction de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation d'essences, d'huiles ou de lubrifiants qui ne sont pas adaptés au produit (reportez-vous au Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de :

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale ou locative.

Un produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel

moment de la période de garantie. Un produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont respectées :

- Le VTT Can-Am 2019 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé à distribuer des VTT Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé;
- Le VTT Can-Am 2019 doit être acheté dans un des pays membres de l'Espace économique européen par un résident de l'EEE, et dans les pays membres de la Communauté des états indépendants par les par un résident de la CEI, et en Turquie pour les résidents de la Turquie; et
- L'entretien périodique indiqué dans le Guide du conducteur doit être exécuté ponctuellement afin de maintenir la couverture de la garantie. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

7) CE QUE BRP FERA

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine de VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et (ou) de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions décrites ici. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT Can-Am au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise en dehors de l'EEE, CEI, ou en Turquie le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée au cours de la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour la période de couverture restante lorsque BRP ou un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, ainsi que les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre le problème directement chez le concessionnaire/distributeur de VTT Can-Am autorisé. BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement avec le gérant de service ou le propriétaire du distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé.

Si le différend n'est toujours pas résolu, communiquez avec BRP en remplissant un formulaire de contact du client à www.brp.com ou communiquez avec BRP par la poste à l'une des adresses énumérées sous la rubrique *NOUS JOINDRE* de ce guide.

* Dans les pays membres de l'EEE, BRP European Distribution S.A. et d'autres sociétés affiliées de BRP distribuent et offrent les services reliés aux produits.

© 2018 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

® Marque déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

MODALITÉS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les modalités suivantes ne sont applicables qu'aux produits vendus en France :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de marchandises similaires à cet égard et, le cas échéant :
 - Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. De plus, BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Afin d'exercer votre droit de consultation, pour corriger votre information personnelle ou pour être retiré de la liste de diffusion de marketing direct, veuillez contacter BRP :

Par courriel : **privacyofficer@brp.com**

Par courrier : BRP

Conseiller juridique principal, protection des renseignements personnels
726 St-Joseph
Valcourt, QC
Canada
J0E 2L0

NOUS JOINDRE

www.brp.com

Amérique du Nord

565, rue de la Montagne
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada

Sturtevant, Wisconsin, U.S.A.
10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177
États-Unis

Sa De Cv, Av. Ferrocarril 202
Parque Ind. Querétaro, Lote2-B
76220
Santa Rosa Jáuregui, Oro., Mexico

Europe

Skaldenstraat 125
B-9042 Gent
Belgique

Itterpark 11
D-40724 Hilden
Allemagne

ARTEPARC Bâtiment B
Route de la côte d'Azur, Le Canet
13590 Meyreuil
France

Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondheim
Norvège

Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

Formvägen 16
S-906 21 Umeå
Suède

Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne
Suisse

Océanie

6 Lord Street
Lakes Business Park
Botany, NSW 2019
Australie

Amérique du Sud

Rua James Clerck Maxwell, 230
TechnoPark Campinas SP 13069-380 Brésil

Asie

15/F Parale Mitsui Building,8
Higashida-Cho, Kawasaki-ku
Kawasaki 210-0005
Japon

Room Dubai, level 12, Platinum Tower
233 Tai Cang Road
Xintiandi, Lu Wan District
Shanghai 200020
PR Chine

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, assurez-vous d'aviser BRP :

- en communiquant avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
- **Amérique du Nord seulement** : en appelant au 1 888 272-9222.
- En postant une des cartes de changement d'adresse des pages suivantes à l'une des adresses de BRP indiquée dans la rubrique *NOUS JOINDRE* du présent guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire du VTT lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel de sécurité. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS : si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

***Cette page est
vierge intentionnellement***

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de modèle

Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE
OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

V00A2F

ADRESSE COURRIEL

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de modèle

Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE
OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

V00A2F

ADRESSE COURRIEL

***Cette page est
vierge intentionnellement***

N° MODÈLE VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU
VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU
MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

Date d'achat _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

**Date d'expiration
de la garantie** _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

Doit être complété par le concessionnaire au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE

V00A2IL

Communiquez avec le concessionnaire qui vous a vendu le véhicule pour vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de BRP.

En lisant ce Guide du conducteur, n'oubliez pas :



AVERTISSEMENT

indique une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si vous ne l'évitez pas.

⚠ AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE.

Vous devez être prudent, sinon une collision ou un renversement pourrait survenir rapidement, même lors de manœuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si vous ne vous conformez pas à ces instructions :

- **LISEZ LE PRÉSENT GUIDE DU CONDUCTEUR, LES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ APOSÉES SUR LE VÉHICULE ET REGARDEZ LA VIDÉO DE SÉCURITÉ AVANT DE CONDUIRE LE VÉHICULE.**



- **NE JAMAIS UTILISER CE VÉHICULE SANS LES INSTRUCTIONS QUI S'IMPOSENT.** Suivez un cours de formation certifié.
- **NE DÉPASSEZ JAMAIS LA CAPACITÉ DE PASSAGERS DU VÉHICULE**
- **AVEC LES MODÈLES UNE PLACE, NE JAMAIS TRANSPORTER DE PASSAGERS.** Le risque de perdre la maîtrise augmente avec le fait de transporter un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR DES SURFACES ASPHALTÉES.** Le risque de perdre la maîtrise augmente si vous conduisez ce véhicule sur des surfaces asphaltées.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR LES ROUTES PUBLIQUES.** Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule si vous faites fonctionner ce véhicule sur une route publique.
- **LE CONDUCTEUR DEVRAIT TOUJOURS PORTER DUN CASQUE HOMOLOGUÉ,** des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE L'UTILISEZ JAMAIS SOUS L'INFLUENCE DE L'ALCOOL OU DE DROGUES.** Ces substances augmentent le temps de réaction et affaiblissent les capacités de jugement.
- **NE CIRCULEZ JAMAIS À UNE VITESSE EXCESSIVE.** Le risque de perdre le contrôle augmente si le véhicule circule à des vitesses trop élevées pour le terrain, la visibilité et l'expérience du conducteur.
- **NE JAMAIS FAIRE DE CABRÉS, DE SAUTS NI D'AUTRES CASCADES.**

219 001 957_FRCA
GUIDE DU CONDUCTEUR, Série RENEGADE /
FRANÇAIS

FAIT AU CANADA

U/M:P.C.